Rapport d'activités 2016

MIXLAB
SCÈNE DES MUSIQUES AMPLIFIÉES /// GRENOBLE

Délégataire de la Ville de Grenoble pour la gestion de La Belle Electrique

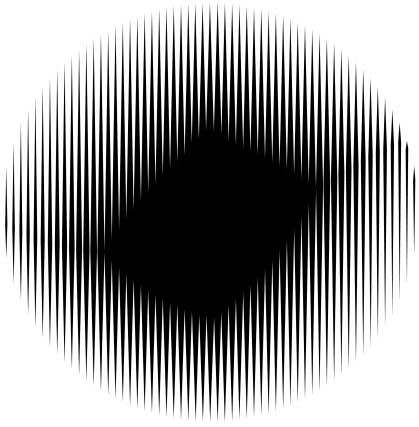

LA BELLE ÉLECTRIQUE
GRENOBLE | MUSIQUES AMPLIFIÉES

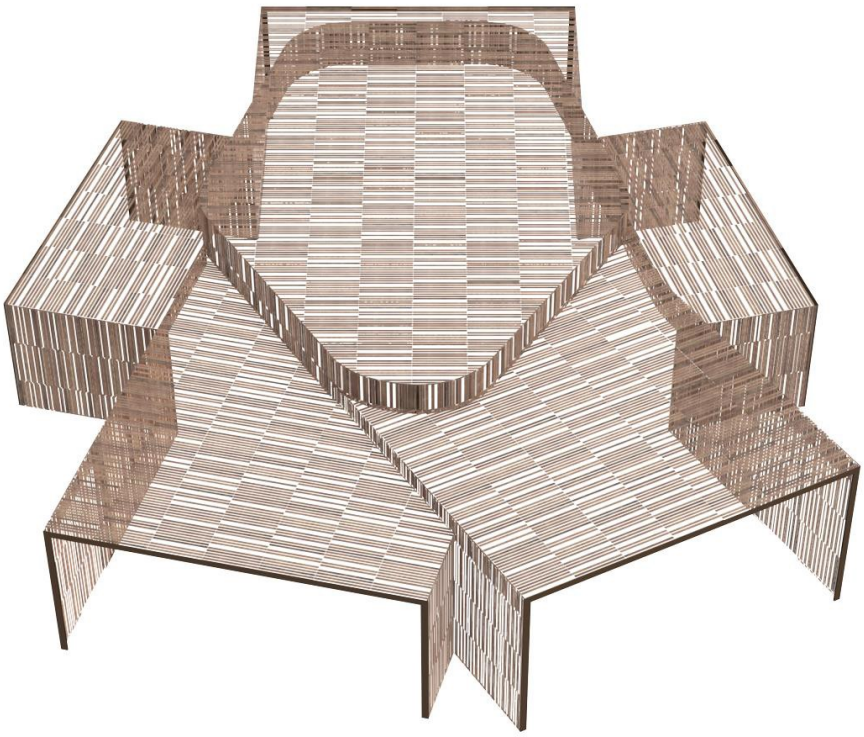

Table des Matières

Cadre général de délégation de service public p.6

1- L'autorité délégante
2- Le délégataire
3- Nature du service délégué (objet et étendue de la délégation, les missions du délégataire)

L'association MixLab p.8

La Belle Electrique : Enjeux et projet de service public p.10

1- L'implication sociale de La Belle Électrique dans sa capacité à « faire avec » plutôt que de « faire plus ».
2- La Belle Électrique et l'accompagnement des pratiques.
3- La Belle Électrique – Lieu de vie

Projet 2016 de La Belle Electrique p.13

1- Missions artistiques et culturelles - Objectifs opérationnels
2- Diffusion / Création / Production
3- Accompagnement des projets et des pratiques artistiques, de la répétition et soutien à la structuration professionnelle
4- Relations avec les territoires et les populations
5- Partenariats
6- Missions de développement durable

La réalisation du projet 2016 : Une année réussie p.18

1- La diffusion des musiques amplifiées
    Les concerts organisés par MixLab
    Mode de détermination du prix d'entrée
    Les locations à destinations des producteurs privés
2- Accompagnement des acteurs locaux, Accompagnement des pratiques
    Les accompagnements dispositifs pour les associations locales
    La création / Les parcours d'artistes
3- L'éducation artistique et culturelle à La Belle Electrique
    Pour éveiller > pratiquer > développer le sens critique : l'éducation artistique en milieu scolaire
    Les actions culturelles spécifiques construites en fonction des différents publics
    Partenariat avec l'association Cultures du Cœur
    Identification auprès des voisins (habitants, structures culturelles, socio-culturelles, etc.)
    L'éducation artistique liée au numérique

L'économie de La Belle Electrique p.33

1- Un modèle économique dans son environnement
2- La Belle Electrique : Un lieu de vie grenoblois
3- Le développement économique
4- Contrôle, maitrise des coûts et résultat
5- Explication des écarts entre le budget prévisionnel 2016 et le réalisé 2016

Cadre général de délégation de service public

1- L'autorité délégante

La Ville de Grenoble, représentée par son Maire, Eric Piolle, en vertu d'une délibération du Conseil municipal en date du 6 juillet 2009, concède à l'association MixLab le service public que constituent la diffusion et le soutien à la création artistique dans le champ des musiques actuelles et, à cette fin, la gestion par affermage de la salle de musiques amplifiées du site Bouchayer-Viallet, la Belle Electrique.
Ce bien immobilier est appelé à appartenir au domaine public du délégant. Il est conçu et aménagé sous maîtrise d'ouvrage municipale. Il fut livré en novembre 2014 à l'association délégataire MixLab.

2- Le délégataire

Objet social

L'association MixLab a pour objet le développement des musiques actuelles à Grenoble. Elle gère l'ensemble du projet MixLab pour la salle de musiques amplifiées, La Belle Electrique.

3- Nature du service délégué (objet et étendue de la délégation, les missions du délégataire)

Philosophie du projet

La politique de développement culturel et artistique de la Ville de Grenoble se veut ouverte à l'innovation, inscrite dans son espace territorial, et attentive aux différentes disciplines et formes d'expression artistique. La réalisation sur le site Bouchayer-Viallet d'un équipement public dédié à la diffusion des musiques amplifiées répond au souhait de la Ville de Grenoble de développer son intervention dans le champ des musiques amplifiées. Cet équipement est destiné à conforter et à élargir l'offre artistique. Elle vise à la formation et à la circulation des publics de plus en plus nombreux et diversifiés. Simultanément, cet équipement est destiné à s'inscrire dans un environnement large (métropole grenobloise). Dans un souci de complémentarité, cette salle a été conçue pour parachever l'existant et les projets identifiés.
L'association MixLab est la structure adaptée au service de cette ambition.

Article 2. 2 du contrat de Délégation de service public DSP - Définition générale des missions confiées au délégataire

La Ville de Grenoble confie au délégataire les missions suivantes :

- mettre en œuvre une politique cohérente de diffusion de spectacles vivants représentative de la dynamique de la création contemporaine et de la diversité des esthétiques ;
- en matière d'accompagnement des artistes, mettre en œuvre des dispositifs adaptés de façon à s'affirmer comme un lieu de diffusion artistique de référence nationale, tout en respectant les objectifs d'engagement territorial fort évoqués ci-après ;
- contribuer, par la mise en œuvre d'actions de médiation culturelle et d'éducation artistique, à une démocratisation de la fréquentation des spectacles et à la familiarisation à la création, aux

œuvres et aux artistes des couches de la population qui n'ont pas ces habitudes.

Caractéristiques principales du contrat

Le contrat qui lie la Ville de Grenoble et l'association MixLab, en date du 2 novembre 2009, est un « Contrat de délégation du service public de diffusion et de soutien à la création artistique dans le champ des musiques actuelles de la Ville de Grenoble ».
Il est conclu pour une durée déterminée comprenant:

- une période de préparation et de préfiguration qui s'engage au 1er janvier 2010,
- au-delà, et d'une façon incompressible, les cinq premières saisons (1er septembre au 31 août de l'année suivante) effectives d'exploitation de la salle de musiques amplifiées.

Association MixLab, délégataire de service public pour la gestion de La Belle Electrique

En 2016, MixLab a poursuivi son travail de structuration pour répondre au mieux aux évolutions de son projet culturel après une année d'ouverture de la Belle Electrique : équipe salariée consolidée et augmentée, propositions d'activités à une communauté de bénévoles actifs, diversifications des activités liées à la Belle et hors-les-murs…

L'association MixLab garde pour objectif d'être un espace d'expérimentation, d'innovation culturelle, économique et sociale tout en participant au développement culturel et artistique du territoire, en développant et promouvant les musiques amplifiées et d'autres formes d'expression associées à la musique (vidéo, arts plastiques, nouvelles technologies, …).
Autour de ce projet, et en dehors de la gestion salariée du lieu La Belle Électrique, MixLab entretient une vie associative riche en travaillant sur des modes de gouvernance participatifs et en proposant de multiples activités à la communauté de bénévoles qui l'entoure.

Le conseil d'administration de l'association est composé de 10 membres bénévoles. Il est le garant du projet d'origine, il coordonne la vie associative et anime la communauté MixLab.
Les administrateurs se réunissent en conseil d'administration en moyenne 6 fois par an.

L'équipe des membres du CA de MixLab au 31 décembre 2016 :

Fonction	*Nom*	*Prénom*	*Profession*	*Rôle dans l'association*
Président	Duclot	Laurent	Consultant	Administration, économie et partenariats
Secrétaire	Jeandel	Alice-Anne	Responsable Formations - Observatoire des politiques culturelles	Gouvernance et gestion bénévoles
Vice-secrétaire	Rossi	Gabrielle	Directrice administrative - Florida, Agen	Conseillère administration
Trésorière	Perroux	Tyfenne	Chargée d'administration et de développement culturel – Ville d'Eybens	Gouvernance et gestion bénévoles
Vice-trésorier	Auclair	Pascal	Consultant, responsable projets	Gouvernance et économie
Administratrice	Arnaud	Marine	Ingénieure d'affaires Réglementaires	Lieu de vie et évènementiel
Administratrice	Chechirlian	Charline	Production d'artistes	Gouvernance et évaluation
Administratrice	Eymery	Stella	Conseillère en formations - Université Pierre Mendès-France	Gouvernance et événementiel
Administratrice	Lopez	Julia	Chargée de projets rédactrice – Scop La Péniche	Gouvernance et événementiel
Administratrice	Souto	Céline	Assistante de direction à la Maison de la Musique de Meylan	Gouvernance et événementiel

Afin de fluidifier la circulation de l'information, permettre au CA et aux salariés de mieux communiquer et trancher sur des points stratégiques urgents, l'association a créé en 2015 des rendez-vous réguliers,

appelés « équipages ». Il s'agit d'une instance intermédiaire entre les réunions du CA, les labos et la vie quotidienne de l'équipe. Ces rendez-vous ont lieu toutes les 3 semaines, entre le directeur, l'administrateur, les membres du bureau (Président, Secrétaire, Trésorière) et des salariés ou membres du CA invités en fonction des ordres du jour.

Comme chaque année, une assemblée générale s'est tenue, le 30 juin 2016, regroupant les membres du CA, la communauté des bénévoles, l'ensemble des salariés (permanents et intermittents), les partenaires les plus proches etc. pour la présentation du bilan moral et financier et le prévisionnel de l'année à venir. Seuls les adhérents à l'association ont eu le droit de vote.

Tout au long de l'année, les bénévoles s'impliquent dans des fonctions d'animation et/ou de réflexion autour du projet.

En 2016 l'association a poursuivi la mise en place de ses « Labos » thématiques en les adaptant au nouveau contexte. Ces cellules « recherche et développement » au service de MixLab / La Belle Électrique sont des pôles de réflexion et d'action sur des thématiques précises qui regroupent des membres du CA, des adhérents, des salariés et des collaborateurs extérieurs.
Cette année, 4 labos ont été menés :

- Le labo « Vie associative et gouvernance » dont le principal objectif est de structurer le fonctionnement de la vie associative dans le lieu La Belle Électrique ;
- Le labo « Lieu de vie » : des rendez-vous regroupant les salariés du bar-restaurant et des bénévoles pour contribuer aux activités proposées dans ce lieu ;
- Le labo « Jour et Nuit » : a permis de fédérer des bénévoles en amont du festival en leur proposant de participer activement à l'élaboration des activités pendant les « jours » qui ont eu lieu sur le parvis de la Belle Électrique ;
- Le labo « Live Report » : né à la fin de l'année 2015, ce labo réunit des bénévoles motivés par la couverture des événements qui se déroulent dans la Belle Électrique. Ils ont créé un blog dédié.

À noter qu'en 2017, deux nouveaux labos seront mis en place :

- Labo « Accompagnement » : en lien avec les missions de soutien à la structuration professionnelle du secteur et d'accompagnement des pratiques musicales et de production ;
- Labo « Culture <> Futur » : réflexion et mise en place d'événements autour des enjeux actuels (innovation, entrepreneuriat culturel, smartcity...).

En dehors des labos, les bénévoles s'impliquent également sur les événements : scan des billets et accueil du public à La Belle Électrique, aide à la diffusion de la communication, animations auprès des enfants lors des actions culturelles, etc.
La priorité étant donnée à l'emploi, les missions proposées aux bénévoles ne se substituent pas à des fonctions nécessitant des compétences professionnelles.

Le bénévolat en quelques chiffres :

=> 106 adhérents bénévoles mobilisés sur l'année 2016 dans la Belle Electrique et sur le Festival Jour & Nuit
=> 67 femmes / 39 hommes

La Belle Électrique : enjeux et projet de service public

Riche de ces deux premières années d'exploitation de La Belle Électrique, l'association MixLab a pris en main ce bel outil, qu'est La Belle, qui lui permet de mener à bien son projet artistique et culturel.

Tiers lieu inventif, tant au niveau des esthétiques proposées dans sa programmation, que dans l'ensemble des propositions qui font se croiser des publics et usagers très différents, La Belle Électrique s'affirme donc comme un nouveau lieu, mais surtout un lieu en constante évolution !

La Ville de Grenoble et l'association MixLab peuvent se féliciter d'avoir eu l'audace d'imaginer un projet d'avenir sachant faire se croiser les musiques du XXI^{ème} siècle et un modèle d'accompagnement des pratiques musicales et d'action culturelle innovant.

Ainsi, dans ces différentes dimensions, et portée par une équipe salariée très engagée dans ce projet, La Belle Électrique connaît en cette année 2016 un essor remarquable, certainement exceptionnel, et déploie donc son projet autour des missions qui lui sont confiées.

Dans son périmètre premier :

- « Une mission de diffusion et de soutien à la diffusion dans le champ des musiques amplifiées ;
- La contribution à la mise en œuvre de politiques d'accompagnements de projets, d'aide à la création artistique, et de soutien à la structuration professionnelle des acteurs locaux ;
- Les missions confiées comprennent la gestion et l'exploitation de La Belle Electrique et l'organisation d'activités et de manifestations artistiques et culturelles régulières et/ou exceptionnelles. »

Puis, dans ses missions particulières :

- « mettre en œuvre une politique cohérente de diffusion de spectacles vivants représentative de la dynamique de la création contemporaine et de la diversité des esthétiques ;
- en matière d'accompagnement des artistes, mettre en œuvre des dispositifs adaptés de façon à s'affirmer comme un lieu de diffusion artistique de référence nationale, tout en respectant les objectifs d'engagement territorial fort évoqués ci-après ;
- contribuer, par la mise en œuvre d'actions de médiation culturelle et d'éducation artistique, à une démocratisation de la fréquentation des spectacles et à la familiarisation à la création, aux œuvres et aux artistes des populations qui n'ont pas ces habitudes. »

Pour la mise en œuvre des missions qui lui sont confiées dans le cadre du présent contrat, le délégataire veillera tout particulièrement à l'ancrage territorial fort de ses actions dans un souci de lien étroit avec la population dans toutes ses composantes.

Dans une perspective de croisement et de développement des publics, le délégataire s'attachera à conduire son action en développant des relations aussi étroites que possible avec tous les partenaires de la vie éducative, économique, sociale et culturelle de Grenoble, de l'agglomération et au-delà susceptibles de participer à ses côtés à l'accomplissement des objectifs de développement artistique et culturel du territoire qui sont inhérents à la présente délégation.

D'une façon plus générale, par les compétences professionnelles dont le délégataire s'entoure, il participe à la réflexion de la Ville de Grenoble sur l'évolution de sa politique dans les champs artistiques et culturels concernés. »

Au delà de la triangulation nécessaire à l'avènement de son projet, entendu comme la zone de rencontre et d'enrichissement de nos missions de diffusion, de médiation et d'accompagnement, 2016, année charnière dans la DSP, aura été particulièrement marquée par notre souhait de penser La Belle Électrique comme un acteur du développement territorial.

1- L'implication sociale de La Belle Électrique dans sa capacité à « faire avec » plutôt que de « faire plus ».

Sur cette année 2016, La Belle Électrique a su, par son projet et ses déclinaisons, étendre ses capacités collaboratives et son ancrage sur le territoire. Si 2015 fut l'année de la mise en place du projet et de la structure, 2016 est une année stratégique en terme de positionnement local. Si chaque secteur (diffusion, action culturelle et accompagnement) fera l'objet d'un paragraphe particulier, notons en préambule que, à chaque endroit, l'association et l'équipe salariée se sont attachées à élargir leurs partenariats et leurs collaborations.
Sur le champ de la diffusion, La Belle Électrique s'affirme comme le maillon intermédiaire des jauges jusque là manquantes et assoie son rôle complémentaire dans l'éventail des acteurs et salles de l'agglomération grenobloise. Attentifs à notre mission de service public, la scène locale représente 29% de la programmation totale, chiffre important dans une salle de grande capacité (1016 places). La Belle Électrique élargit ses collaborations et les accès proposés à des producteurs locaux. Ainsi sur 19 productions extérieures faites en 2016, seules trois n'étaient pas des productions locales.
Sur le champ de l'action culturelle, notre équipe s'est efforcée d'entamer des projets avec de nouveaux partenaires tout en consolidant ceux existants. Ainsi nous travaillons désormais avec des publics plus hétéroclites et à une échelle élargie (département, quartiers sud… - cf. paragraphe dédié).
Sur le champ de nos projets connexes, 2016 aura permis d'asseoir notre collaboration avec la Casemate - CCSTI et Collectif Coin autour de notre projet Lithium ; de créer le forum « Culture<>Futur autour des questions du numérique et de l'entrepreneuriat culturel (La Péniche, OPC, Universités…) ; d'entamer notre travail d'accompagnement d'entreprises (Syhla), mais aussi d'offrir de nouveaux espaces de rencontres et d'échanges tels que Multiprise, les rendez-vous yoga, ou encore le renforcement de notre partenariat avec Culture du cœur et cuisine sans frontière (accueil de stagiaires en cuisine).

2- La Belle Électrique et l'accompagnement des pratiques.

Si le contrat de DSP qui lie la Ville de Grenoble à l'association MixLab comprend naturellement un volet sur l'accompagnement, ce dernier devait initialement être largement porté par la Régie2C. Suite au dépôt de bilan de cette dernière, La Belle Électrique, en lien avec les travaux de concertation menés par la Ville (cf. nouvelles Modalités d'accompagnement), s'est engagée sur ce champ en participant activement à ces concertations, mais également en initiant un travail de rapprochement avec ses pairs. Ainsi, nous avons su associer ceux qui nous semblaient, dans un premier temps, les acteurs les plus enclins à participer à la redéfinition des besoins et des moyens existants sur le bassin grenoblois. L'Ampérage, La Bobine, Retour de Scène, Le Prunier Sauvage, ATEA, PLEGE, Hadra et La Belle Électrique ont ainsi entamé une réflexion commune et ont permis, non seulement de poser les bases de diagnostiques partagés, mais aussi de convenir ensemble de ce que pourrait être la part de chacun dans des parcours d'accompagnements croisés. Au-delà même de la capacité nouvelle à envisager des actions communes, ce nouvel élan permet désormais de recourir à un ensemble d'acteurs coordonnés et ayant la volonté, jusqu'alors non évidente, à travailler ensemble au service des musiciens et organisateurs de spectacles.
Plus particulièrement, La Belle Électrique s'est rapprochée d'Hadra et de la Métamorphose afin de

cerner quels pourraient être les enjeux d'accompagnement particuliers en direction des acteurs des musiques électroniques. Si il nous apparaît nécessaire d'envisager des formes et procédures adaptées à ces dernières, genre musical dont les formes de production et de diffusion sont particulières, notre souhait est de ne pas les enfermer dans une « caste » particulière, mais, au contraire, de les faire rencontrer, en un lieu unique, toutes les autres formes et usages connus dans les musiques amplifiées.

3- La Belle Électrique – Lieu de vie

Au-delà de la dimension artistique et culturelle liée aux propositions musicales et de médiation, l'ambition commune de MixLab et de la Ville de proposer un nouveau lieu de vie à Grenoble semble atteinte.
La Belle Électrique est un lieu de croisement et de mixité des âges et des socio-types assez remarquable dans la ville. Ceci peut être expliqué par sa dimension populaire d'abord, mais aussi par la caractéristique intergénérationnelle des usagers de La Belle Électrique, le croisement des propositions culinaires (que nous revendiquons de dimension culturelle), de bar et d'animations, de médiation culturelle et évidemment par la programmation.

Cette richesse des genres en fait, par conséquent, un lieu, non seulement de croisement, mais d'échanges. Que l'entrée se fasse donc par le biais de l'action culturelle, par la salle, le bar ou le restaurant, notre identité est une, et l'invitation faite à chacun de se mêler, se mélanger (se mixer ?) à chaque endroit et chaque moment est offerte en ce lieu. Après deux années d'exploitation, force est de constater que ces usagers naviguent de mieux en mieux entre les espaces et les propositions. Ainsi, de plus en plus de clients du restaurant deviennent des publics de la salle, reconsidérant l'a priori « normal » d'une salle dévouée à la jeunesse. Ces croisements, par l'attention portée à la convivialité des lieux, amènent naturellement un certain nombre de rapprochements incongrus, ou tout du moins paraissant difficiles.

Découlant de ces constatations, et de l'objet même du projet, soulignons la dimension « communielle » - mais laïque - de La Belle Électrique. Si l'objet est évidemment artistique, il en est d'autant plus sensible. Ainsi, hormis les lieux de culte et les manifestations sportives, La Belle Électrique, en tant que lieu de diffusion musicale, offre le cadre de réunions populaires autour d'objets émotifs. Ce partage de moments particulièrement charnels notamment par la danse, et d'instants de grâce musicale quasi épidermiques font sens ; ils créent indéniablement du lien entre les publics. La dimension émancipatrice du propos artistique, du rare « lâché prise » permis en ce lieu, du cadre (design architectural, horaires, bar) font de La Belle Électrique un endroit à part, une parenthèse, force d'inspiration culturelle. Le fait d'autoriser et d'offrir le lieu et le temps d'un pas de coté, permet donc l'émancipation des publics entendue dans son acceptation première comme l'affranchissement d'un lien, notamment au quotidien, ou d'un préjugé.
Ainsi, les publics, leurs identités, se muent en groupe, en masse unanime dans ces instants suspendus de symbiose et créent des souvenirs communs et partagés. Par cette expérience sensible, leur identité se forge en tant que personne appartenant à une communauté, à travers eux La Belle Électrique existe en tant que lieu de vie, et la Ville de Grenoble s'affirme comme prescripteur d'expériences culturelles.

Projet 2016 de La Belle Electrique

Equipement intermédiaire manquant sur le territoire grenoblois, La Belle Électrique vient compléter l'éventail des acteurs en présence comme un nouveau lieu de diffusion, de création, d'accompagnement et d'éducation artistique et culturelle.
Le contrat de délégation de service public de l'association MixLab permet, en adéquation avec la préfiguration du label SMAC, d'articuler l'action publique en faveur des musiques actuelles autour de laquelle l'ensemble des acteurs peuvent se développer ou se consolider.

Au-delà d'un accroissement global de l'offre de diffusion et de résidence sur le territoire, la défense de lignes artistiques singulières fait sens avec la création de cette nouvelle SMAC. Le soutien à la structuration professionnelle, tant pour les artistes que les structures productrices d'évènements, se renforce par la création de parcours d'artistes et une logique d'accompagnement de projet. La consolidation et le développement de l'offre en termes d'éducation artistique place l'artiste en son cœur et s'appuie sur les singularités artistiques du projet de La Belle Électrique que sont les arts numériques et les musiques électroniques comme terrain de médiation.

Par l'extension des moyens humains, matériels et financiers des politiques publiques en faveur des musiques amplifiées, le rayonnement de ce projet, et sa complémentarité avec les équipements, locaux existants, permet dès à présent de mettre en place un projet global qui répond aux attentes des publics et des acteurs locaux.

1- Missions artistiques et culturelles - Objectifs opérationnels

- Proposer une programmation régulière et diversifiée qui permet la découverte et la promotion des artistes et de la création régionale, nationale et internationale.
- Offrir l'ensemble des conditions nécessaires aux résidences de création et à l'accompagnement des pratiques.
- Accompagner les structures locales dans la production de spectacles.
- En cohérence avec les structures locales, consolider et développer l'offre d'éducation artistique.
- Favoriser les arts numériques et les musiques électroniques.
- Créer un nouvel outil efficient au service des publics et des populations.
- Participer au maillage, au développement et à la représentativité des réseaux professionnels locaux, régionaux et nationaux.

2- Diffusion / Création / Production

Proposer une programmation régulière, diversifiée et complémentaire qui permette la découverte, la promotion des artistes et la création régionale, nationale et internationale.

Par sa dimension de jauge intermédiaire, jusqu'alors inexistante à Grenoble, La Belle Électrique répond aux besoins d'une diffusion à la fois singulière et populaire, et contribue à une diversification significative de l'offre artistique, tant en termes de capacité d'accueil que d'esthétique musicale, mais aussi comme structure de création.
L'objectif 2016 est de proposer 80 dates dont une cinquantaine produite directement par MixLab, 8 accompagnements et 12 locations. La Belle Électrique souhaite également développer sa capacité à accueillir des résidences de pré-production et de création.

L'attention portée à la diversité de l'offre artistique passe à la fois par la pluralité des esthétiques proposées, mais aussi par l'équilibre de la provenance géographique des artistes programmés, entre créations locales, régionales, nationales et internationales.

La Belle Électrique fait le choix de défendre une ligne artistique forte et singulière, basée à la fois sur des propositions éclectiques s'adressant au plus grand nombre et sur une volonté de faire découvrir des artistes émergents. Les musiques électroniques et les arts numériques seront ainsi particulièrement privilégiés.
Des cartes blanches à des labels indépendants permettent à ces derniers de présenter leurs artistes dans une logique de promotion de la diversité artistique, mais aussi des particularités esthétiques de ces structures. Dans cette même logique, des concerts et soirées faisant le focus sur des régions ou villes soulignent la richesses des sonorités et, plus globalement, de des cultures musicales européennes. Ainsi, La Belle Électrique, au-delà de la régularité et de l'éclectisme de sa programmation, offre par ces entrées esthétiques et géographiques un enrichissement des points de vues. Points d'entrée puis d'encrage, ces différentes portes cultivent à la fois la curiosité des publics quant aux formes proposées, mais aussi l'intérêt porté au projet de La Belle Électrique

Enfin, la transversalité des formes et des genres, notamment assurée par une scénographie utilisant les arts numériques à La Belle Electrique, participe également à l'identité de la SMAC grenobloise.

Afin de garantir sa cohérence et sa complémentarité avec les autres structures grenobloises, la programmation de La Belle Électrique repose sur une concertation entre l'équipe de La Belle Electrique et les structures locales. La mise en place d'un calendrier partagé à l'échelle de l'agglomération permet ainsi d'articuler les programmations, tant en termes de typologie de soirées que d'esthétiques, et d'enrichir l'offre de spectacles sur le bassin grenoblois.

En termes d'accueil de résidence de pré-production et de création, l'année 2016 doit permettre à La Belle Électrique de développer ce champ d'intervention. L'objectif affiché est de permettre un accès facilité, tant pour le coût que pour la disponibilité. Ainsi, nous souhaitons pouvoir libérer une vingtaine de jours de plateau pour des groupes locaux, nationaux et internationaux. Un dossier de résidence longue CNV doit également être proposé. L'ensemble de ces perspectives est naturellement envisagé comme support d'actions culturelles et de médiation.

3- Accompagnement des projets et des pratiques artistiques, de la répétition, et soutien à la structuration professionnelle

Accompagner les structures locales dans la production de spectacles

En complémentarité des résidences d'artistes, MixLab permet aux structures locales de production de concerts et de soirées d'accéder au nouvel outil qu'est La Belle Electrique. Au-delà des coproductions ou des coréalisations, La Belle Électrique soutient et accompagne les structures locales dans la production de concerts. Cet accompagnement se traduit par un accès à l'équipement à un tarif minoré ainsi que par un accompagnement administratif, technique et en communication.
Cet accompagnement proposé aux opérateurs locaux fait naturellement l'objet de la même communication que les évènements directement produits par La Belle Électrique et bénéficie des mêmes moyens structurels et humains (sites internet, programmes papier, travail des chargées de communication). Néanmoins, le choix des projets retenus est fonction de leur intérêt artistique et de leur concordance avec le projet global de MixLab.

Offrir l'ensemble des conditions nécessaires à l'accompagnement des pratiques.

En s'appuyant sur les moyens structurels de la Ville de Grenoble, et particulièrement la Régie 2C, qui offre des lieux de travail complémentaires à l'aide à la création, La Belle Électrique développe la permanence artistique sur le territoire, valorise les pratiques amateurs, et améliore l'accompagnement des pratiques professionnelles et/ou en voie de développement.

La répétition de groupes amateurs et la gestion des studios afférents seront gérées directement par la Régie 2C.

L'accompagnement des groupes en voie de professionnalisation aurait du, quant à lui, être assuré par La Belle Électrique au sein de l'établissement Le Ciel. Le choix des projets retenus devait être fait et assumé par l'équipe artistique de La Belle Électrique au regard du projet et de la structuration du groupe. Deux locaux de répétition, ouverts 7 jours /7 24 heures /24, devaient être dédiés à ces groupes et directement gérés par La Belle Électrique. Ainsi, des périodes de six mois de mise à disposition de locaux devaient être mis en place. Cette période s'accompagnait d'un accès privilégié au plateau du Ciel pour des périodes de pré-production puis de présentation public. Cette perspective s'accompagnait d'un budget afférent en terme d'accompagnement. Ce dernier aurait du prendre la forme d'interventions techniques, scénographiques ou musicales. Cette période de six mois devait aboutir à une période de résidence à La Belle Électrique permettant de travailler la mise en place scénique, ou de permettre un travail spécifique sur le plan de feux et/ou vidéo. Enfin, le groupe devait pouvoir se produire sur scène lors d'un plateau local ou d'une première partie à La Belle Électrique.
Ces périodes d'accompagnement et leur conventionnement devaient également prendre en compte la capacité du groupe à s'inscrire dans une démarche de médiation et d'action culturelle.

À l'échelle locale, ce modèle permetait d'envisager des « parcours d'artistes » entre les différents lieux, destinés à répondre aux besoins et demandes de nombreux publics différents, de la formation initiale au développement professionnel. Les demandes d'accompagnement devaient donner lieu à un accueil personnalisé des groupes dans le cadre d'un dispositif « d'entrée unique » lié à la fonction ressource de La Belle Électrique.
Dans la perspective d'une extension des outils partagés à l'échelle métropolitaine, le repérage des groupes et l'analyse de leurs projet peut être envisagé en lien avec les autres structures locales telles que La Source, L'Ampérage ou La Bobine.

4- Relations avec les territoires et les populations

En cohérence avec les structures locales, consolider et développer l'offre d'éducation artistique et culturelle

Troisième pilier du projet porté par La Belle Électrique, le dispositif de médiation et d'actions culturelles vise à favoriser l'accès aux pratiques culturelles et artistiques du plus grand nombre.
Dans la continuité des partenariats engagés et des actions déjà entreprises, il s'agit de construire un dispositif cohérent et fédérateur à l'échelle de la métropole. Il doit associer l'ensemble du secteur professionnel, les structures de formation et d'enseignement artistique, et renforcer l'implication des partenaires éducatifs et sociaux dans un projet global d'éducation artistique. Ainsi La Belle Électrique s'inscrit dans les plans régionaux de formation professionnelle, développe ses partenariats avec l'ensemble du secteur professionnel et en particulier les structures de formation d'enseignement artistique.

La place centrale accordée aux artistes dans ce dispositif de médiation conduit à la transversalité des projets, plutôt qu'à leur multiplication, et les contacts directs entre des publics scolaires avec les œuvres et les artistes seront privilégiés. En ce sens, le travail de sensibilisation engagé auprès des

producteurs de spectacle doit permettre que la médiation culturelle ne soit plus simplement considérée comme annexe, mais connexe à la partie diffusion.
En adéquation avec notre projet artistique et culturel, les musiques électroniques et les arts numériques, constituent des axes privilégiés.

Créer un nouvel outil efficient au service des publics et des populations.

Le projet artistique et culturel de La Belle Électrique s'inscrit clairement dans une volonté de développement des publics à l'échelle du grand sud-est.

En complément des actions culturelles privilégiant les publics dits « éloignés », une attention toute particulière est apportée à la tarification en direction des publics économiquement fragiles, dans le cadre de la mise en place de partenariats institutionnels et associatifs (Cultures du Coeur…)

Dans la continuité du travail engagé par la Ville de Grenoble en matière de concertations des acteurs musiques actuelles, le calendrier partagé à l'échelle de l'agglomération grenobloise sera à terme étendu, outre la diffusion, aux autres aspects des actions menées (accompagnement des pratiques et actions culturelles en particulier).

Favoriser les arts numériques et les musiques électroniques

Les nouvelles formes artistiques et de scénographies numériques (vidéo, mapping) bénéficient d'une attention particulière dans les programmations, ainsi que comme supports de l'action culturelle dans le projet de La Belle Electrique.
En s'appuyant sur la dynamique locale de création d'œuvres, associant arts, sciences et technologies, La Belle Electrique travaille en réseau avec d'autres acteurs impliqués au plan national afin de répondre aux besoins de ces artistes, tant sur le champ artistique comme lieu de création et de diffusion, qu'en tant que lieu ressource pour leur structuration (cadre légal, juridique et financier). Ainsi La Belle Électrique, en association avec le CCSTI et le collectif Coin, entame dès 2015 un premier accompagnement à la création autours des arts numériques.
La Belle Électrique s'engage également dès 2016 sur l'accompagnement d'un label discographique local.

Fonction ressource

Afin de compléter l'offre de service relative à l'accompagnement, et dans cette fonction de rayonnement territorial en direction de tous les publics, La Belle Électrique met en place une fonction ressources complète et innovante.
Souhaitant dépasser la mise en place d'un centre ressources et de documentation traditionnelle La Belle Électrique a entamé un travail particulier en direction du grand public.
La Belle Électrique, en collaboration avec les bibliothèques de Grenoble et en leur sein, a entamé la mise en place d'un lieu de ressources documentaires centralisant l'ensemble des ouvrages déjà disponibles - enrichis d'apports faits par La Belle Électrique - qui regroupent à la fois des oeuvres littéraires, des essais, des bibliographies, des dictionnaires « de genre » et des documentaires (DVD) concernant les musiques amplifiées, mais aussi les musiques électroniques et les arts numériques. Cette offre, physique et numérique (via la bibliothèque dématérialisée) doit, au delà de la mise en place d'une borne CD1D, s'enrichir d'une solution de numérisation de vinyles.

À moyen terme, La Belle Électrique envisage, si nécessaire, de porter le projet d'un état des lieux de la ressource et des offres en matière d'actions culturelles à l'échelle métropolitaine. Notre volonté est de proposer une cartographie de l'existant afin de savoir redéployer de façon efficiente les moyens existant au service des publics : documentation (en lien avec les bibliothèques municipales et les lieux),

ressources numériques (ressources web et notamment via l'IRMA), ateliers, formations et rencontres. la Belle Électrique se propose donc d'être le guichet privilégié des demandes relatives à la ressource et de savoir proposer, en lien avec les structures locales opérantes sur ces champs, des parcours d'actions culturelles transversaux, tant dans leur contenu que sur les lieux et structures qui les accueilleraient.

5- Partenariats

Participer au maillage, au développement et à la représentativité des réseaux professionnels locaux, régionaux et nationaux.

Par son projet et ses caractéristiques, La Belle Électrique s'investit dans les réseaux locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Au niveau local, les objectifs poursuivis aussi bien en termes de diffusion, de soutien aux pratiques que d'actions culturelles, ne peuvent être envisagés que dans le cadre d'un réseau de partenaires impliquant la grande majorité des acteurs culturels associatifs, institutionnels et privés de l'agglomération. Les missions de ressources et de mise en réseau des acteurs locaux doivent en particulier contribuer à faire de la SMAC grenobloise l'un de principaux acteurs de l'animation et de l'administration de ces réseaux, passant entre autres par son inscription dans des opérations existantes ou la coordination des acteurs musiques actuelles initiées par la Ville de Grenoble.

Au niveau régional, elle développe son implication dans les dispositifs tels que la Carte M'Ra, Eurêka, Grand Bureau, la Nacre, HF Rhône-Alpes et Dose le son.

Sur le plan national, elle poursuit son inscription dans le SMA et la Fedelima.

Au niveau international enfin, La Belle Électrique entend développer des réseaux professionnels facilitant la circulation des artistes en particulier émergents, aussi bien en matière d'aide à la création que de diffusion, en tissant des liens privilégiés avec un nombre croissant de partenaires étrangers (agents, tourneurs, lieux de diffusion).

À moyen terme, La Belle Électrique souhaite développer un réseau de réflexion et d'échange autour des nouveaux modèles économiques de la culture.

6- Missions de développement durable

L'association s'engage dans un processus de développement durable, respectueux des bonnes pratiques envers les droits de l'Homme, les droits du travail et l'environnement. L'objectif est de réduire les risques pour la santé et la sécurité, de promouvoir l'innovation sociale, de préserver l'énergie et les ressources naturelles, de sensibiliser les acteurs aux questions écologiques et de les mobiliser sur des pratiques innovantes relatives au secteur des pratiques artistiques et culturelles des Musiques Actuelles. Un programme d'actions telles que la prévention des risques auditifs liés aux musiques amplifiées, le recyclage des supports administratifs (papier, cartouches d'encre informatiques), le document unique, etc. sera élaboré à cet effet et son évaluation sera conduite annuellement.

La réalisation du projet 2016 : Une année réussie

1- La diffusion des musiques amplifiées

> Annexe 1 - Bilan financier diffusion Mixlab

> Annexe 2 - Indicateur d'activités 2016

La seconde année d'exploitation de La Belle Electrique a tenu toutes ses promesses en terme de diffusion. Comme nous l'avons déjà évoqué lors du bilan de l'année 2015, les opportunités entrevues se sont concrétisées et aujourd'hui La Belle Electrique est considérée comme un équipement incontournable dans le Grand Sud Est pour de nombreux producteurs nationaux et internationaux. Ceci a eu un impact direct entre 2015 et 2016 sur le nombre de dates proposées à La Belle Electrique, où nous observons une augmentation de 12 concerts entre ces deux années, et notamment +11 concerts organisés par MixLab. Reconnue désormais nationalement, MixLab a su mettre en avant son expertise, ses compétences et qualités en terme d'organisation d'événements musicaux au sein de La Belle Electrique, ce qui a permis de consolider les relations avec les tourneurs.

Evolution des typologies des concerts à La Belle Electrique :

	En 2015	% de la programmation totale	En 2016	% de la programmation totale	Ecart en points
Chanson	7	9%	8	9%	0
Jazz et musiques improvisée	0	0%	3	3%	+3
Pop-Rock et assimilés	21	26%	29	32%	+6
Hip-Hop, Reggae et assimilées	18	23%	15	16%	-3
Musiques électroniques	25	31%	31	34%	+3
Musiques traditionnelles et du monde	4	5%	3	3%	-2
Autres genres musicaux	5	6%	3	3%	-3
Total	80		92		

Cette évolution se retrouve également sur les concerts organisés par MixLab :

	En 2015	% de la programmation totale	En 2016	% de la programmation totale	Ecart en points
Chanson	4	5%	2	2%	-3
Jazz et musiques improvisée	0	0%	1	1%	+1
Pop-Rock et assimilés	9	11%	18	20%	+9
Hip-Hop, Reggae et assimilées	12	15%	11	12%	-1
Musiques électroniques	18	23%	23	25%	+5
Musiques traditionnelles et du monde	3	4%	2	2%	-1
Autres genres musicaux	3	4%	2	2%	-1
Total	49		59		

L'évolution du nombre de concerts en 2016 par rapport à 2015 a aussi une incidence évidente sur :

- Evolution du nombre de concerts total entre 2015 et 2016 : +15%
- Evolution du nombre de concerts organisés par MixLab entre 2015 et 2016 : +20%

- Evolution du nombre d'entrées payantes totales entre 2015 et 2016: +14%

- Evolution du nombre d'entrées payantes sur les concerts organisés par MixLab entre 2015 et 2016 : +35%

- Evolution du prix moyen du billet global entre 2015 et 2016 : +17%
- Evolution du prix moyen du billet sur les concerts organisés par MixLab entre 2015 et 2016 : +11%

- Evolution du panier moyen bar global entre 2015 et 2016 : -2,5%
- Evolution du panier moyen bar sur les concerts organisés par MixLab entre 2015 et 2016 : -25%

Parallèlement il est intéressant de constater que le taux de remplissage reste stable à hauteur de 74% entre 2015 et 2016.
Certains de ces indicateurs méritent quelques éclaircissements. La confiance des tourneurs envers MixLab a permis de pouvoir proposer des artistes plus grand public, ce qui a pour effet d'augmenter le montant des cachets moyens : +36% entre 2015 et 2016 sur les concerts organisés par MixLab. Ainsi :
- on observe une corrélation entre un plus grand nombre de têtes d'affiche et l'augmentation du nombre d'entrées payantes, une augmentation du prix moyen du billet.
- on peut noter qu'en contrepartie le panier moyen du bar diminue malgré un remplissage en nette augmentation. Ceci s'explique par la typologie des concerts proposés car plus ils sont grand public, plus le public est large et familial et moins le budget supplémentaire en plus du prix d'entrée est important.

De manière générale, la programmation de La Belle Electrique a été équilibrée sur l'année 2016, mettant en avant le Rock et ses dérivés (32% contre 26% en 2015), les musiques urbaines (hip hop, reggae, dub, soul, funk - 16% contre 22% en 2015) et les musiques électroniques (34% contre 31% en 2015). La chanson reste stable pour 9% de la programmation globale et les musiques traditionnelles représentent 3%. Ces pourcentages sont extrêmement fidèles aux évolutions artistiques constatées ces dernières années avec l'avènement des musiques électroniques, ainsi qu'aux propositions plus traditionnelles dans les musiques amplifiées. Dans la pratique, au vu de la jauge de La Belle Electrique, la programmation s'oriente sur des artistes nationaux et internationaux et elle est évidemment tributaire des périodes de tournées des artistes.

Nous pouvons distinguer trois grandes catégories de diffuseurs à La Belle Electrique :
- MixLab
- Les associations locales nécessitant un accompagnement
- Les producteurs privés professionnalisés.

Les concerts organisés par MixLab

Coeur de la diffusion à La Belle Electrique, les concerts organisés par MixLab représentent 64% de la programmation globale. Le public participant à ces concerts représente quant à lui 67%. Contrairement à l'année précédente, ce rapport (Part de la programmation / Part du public) est inversé. La raison principale de ce changement est liée à un accès facilité auprès des producteurs nationaux et internationaux de leur catalogue et la possibilité de proposer des têtes d'affiche nationales et internationales plus fréquemment.

MixLab a affiné sa stratégie de programmation sur 2016 en :
- proposant des artistes renommés nationalement et internationalement et adaptés à la jauge, pouvant atteindre un public nombreux
- permettant aux groupes locaux de se produire soit en première partie, soit en tête d'affiche sur la scène de La Belle Electrique
- proposant une soirée découverte par mois

- coproduisant avec des acteurs locaux des dates à La Belle Electrique
- conservant un accent sur les musiques électroniques
- développant les arts numériques.

Une nouvelle stratégie plus axée sur les artistes grand public

Sur l'année 2016, nous pouvons dénombrer 24 dates complètes sur 60 ! Ce résultat démontre qu'effectivement notre stratégie de recentrage semble payante. Cette dernière est notamment plus en adéquation avec les attentes du territoire. Avec un taux de remplissage à 66%, les concerts proposés correspondent aux prévisionnels budgétaires. Toutefois, il existe encore de larges disparités entre les styles musicaux. Avec 89% de taux de remplissage, les musiques électroniques restent en tête. Il est à noter les très bons scores des musiques hip hop, reggae et assimilées et musiques traditionnelles avec des taux avoisinants les 80%. Le rock et la pop ferment la marche avec 74% de taux de remplissage. A contrario, le jazz et les spectacles jeune public (notifiés dans la case "Autres genres musicaux") ne représentent que 40% du taux de remplissage.

Les artistes locaux au cœur de la programmation

Les artistes locaux ont évidemment une part importante dans la programmation de MixLab. Acteur majeur du territoire, il est primordial que notre rôle soit à l'attention des ceux-ci. Ainsi nous avons pu accueillir 33 groupes et dj locaux, ce qui représente 23% des groupes accueillis à La Belle Electrique (sur la programmation globale, la part d'artistes locaux représente 29% grâce notamment aux associations accompagnées). Certains de ces groupes ont notamment pu bénéficier, lorsque cela était possible, d'un jour de plateau en amont de la date, afin d'appréhender les conditions scéniques professionnelles, préparer leur performance et travailler sur des aspects techniques scéniques mais aussi en matière de son et de lumière.

Les découvertes artistiques

Malgré notre jauge importante, il nous parait indispensable de pouvoir continuer à proposer des artistes soit en découverte, soit confirmés mais confidentiels, soit en voie de professionnalisation. Notre projet artistique et culturel va dans ce sens et si nous souhaitons un renouvellement artistique, la découverte est primordiale. De plus, si nous voulons continuer à proposer des têtes d'affiche, il est important de pouvoir aider les tourneurs à développer leur catalogue artistique. Ainsi, nous avons proposé, sur l'année 2016, 10 soirées ou plateaux payants dédiés à ces artistes (1 concert gratuit a été aussi présenté). Cette programmation a touché 4606 spectateurs et représente donc un taux de remplissage pour ces événements de 46%.

La coproduction

Alors que nous n'avions pas souhaité le faire en 2015, un certain nombre d'événements et de propositions intéressantes nous ont obligés à revoir notre politique sur la coproduction. Au préalable de tout accord, ce type de collaboration ne peut être mis en œuvre que si :

- le projet artistique est culturel sort de l'ordinaire et nous intéresse fortement
- le porteur de projet n'est pas professionnalisé ou n'est pas en capacité d'organiser la moindre tâche pour l'organisation d'une date ou encore ne vient pas du secteur culturel
- il y a une envie d'une programmation commune
- la prise de risque financière est limitée ou la nécessité que l'événement soit gratuit (??)

Au vu de ces conditions, nous avons coproduit 5 événements en 2016 :

- un événement dub avec Anamounto car il y avait une volonté commune de faire venir l'artiste

choisi
- un événement pop rock avec Le Périscope à travers le même historique que celui d'Anamounto
- le showcase pour la sortie d'album de Quintana qui souhaitait présenter son album en live à La Belle Electrique
- la date du Grenoble Reggae Orchestra, grande soirée de jam regroupant de nombreux acteurs de la scène grenobloise pour une soirée gratuite
- un concert coproduit avec Digital Day Grenoble, festival sur les cultures digitales et le numérique.

Bien que ce type de montage financier soit à la marge, nous souhaitons le perpétuer sur certains événements locaux dont la participation importante de La Belle Electrique, techniquement ou financièrement, est engagée de manière plus importante que pour un accompagnement.

Les musiques électroniques

Spécificité artistique du projet artistique et culturel de MixLab, les musiques électroniques représentent 38% de la programmation de MixLab. Avec un taux de remplissage de 89%, les musiques électroniques sont les musiques populaires d'aujourd'hui et de demain. Ces événements trouvent une résonance dans le bâtiment de La Belle Electrique qui s'adaptent parfaitement à ces musiques, où le public est acteur de sa soirée : il migre d'un espace à un autre en fonction de ses envies, interagit avec les artistes, danse et s'exprime.

Toutefois, l'économie de ces musiques est en pleine explosion. Comme le rock en son temps, les artistes comprennent le chiffre d'affaires généré par leur prestation et souhaitent eux aussi en bénéficier. De plus, le modèle de tournée n'existe pas ici. La concurrence, a contrario des esthétiques des musiques actuelles plus « classiques » ou « conventionnelles », n'est pas régionale ou locale. Elle est totalement internationale. Et aujourd'hui, il faut savoir lutter avec des festivals étrangers sponsorisés ou bien dotés, des superclubs pratiquant un tarif d'entrée et de boissons inabordables, qui proposent des cachets au-delà du raisonnable. Pourtant, les amateurs d'electro et notamment les plus jeunes n'attendent que de voir ces superstars des platines, délaissant petit à petit d'autres artistes plus confidentiels. C'est dans ce contexte que La Belle Electrique s'inscrit. Un contexte fortement concurrentiel et pour pouvoir proposer les artistes les plus attendus devant proposer des cachets déraisonnables. Désormais les seuils de rentabilité sont au plus haut afin de conserver une politique tarifaire abordable entre 15€ et 20€. La marge de manœuvre est faible et chaque date ne rencontrant pas son public a une incidence financière très importante. C'est pourquoi, le prix moyen du billet est passé de 14,77€ en 2015 à 16,63€ en 2016. Le prix du billet augmentant, on observe en parallèle une diminution du panier moyen du bar par personne avec une réduction de 0,80€ entre 2015 et 2016.

En dépit de ces difficultés rencontrées, il nous paraît important de continuer dans cette voie. Au-delà d'être très populaire, ces musiques sont aussi le terreau d'innovation, de l'éclosion de nouveaux producteurs et notamment au niveau local, mais aussi un terrain d'expérimentation pour les arts numériques. Ces soirées sont un espace de rencontre (et le seul d'ailleurs) entre diffusion musicale et art numérique, entre musique électronique et scénographie. En parallèle des points sur les arts numériques, la musique électronique véhicule les mêmes valeurs d'évolution technologique, d'innovation et de futur comme les nouveaux procédés des arts numériques et les nouvelles perspectives que ceux-ci peuvent proposer.

Les musiques électroniques connaissent une nouvelle révolution où l'artiste souhaite désormais être considéré comme artiste à part entière. De ce fait, il y a de plus en plus de propositions de concert en musiques électroniques pour une présentation live de ses propres œuvres comme un musicien classique. Dans l'air du temps, bien que ces propositions se déroulent à 20h30, les lives electro connaissent un véritable essor et succès. Il est donc fort à parier que la part des musiques électroniques dans la programmation de MixLab reste stable ou en augmentation sur les années à

venir, avec cependant une diminution des soirées tardives au profit des concerts avec des horaires en première partie de soirée.

Les arts numériques

Les différentes actions menées par l'équipe de La Belle Electrique en 2016 ont conforté une meilleure lisibilité de la part du public et une reconnaissance croissante des partenaires.

Avant d'aborder ce point, il convient de s'interroger sur la sémantique choisie, « arts numériques ».
Qu'est-ce qui est art ? Qu'est-ce qui fait art ? Qu'est-ce qui est numérique ? Est-ce le concept ou l'outil ? Pourrait-on nous reprocher une utilisation bancale de cette formule, qui serait justifiée dans les projets dédiés uniquement à cette discipline artistique ? Mais ce serait alors nier la transversalité, inhérente à ce mouvement artistique d'aujourd'hui. Afin de ne pas tromper nos interlocuteurs, nous aurions peut-être dû préférer les termes de « cultures numériques ».

Loin de vouloir écrire un essai sur ce qui nous semble en fait être une transversalité artistique contemporaine, nous nous attachons dans ce rapport à expliquer la manière dont l'équipe de l'association MixLab s'approprie le numérique. Les canaux utilisés restent divers (la diffusion, les résidences, les partenariats, les actions avec et en direction des publics – en particulier des publics jeunes) mais l'articulation repose sur les créateurs (musiciens, vidéastes, techniciens, etc.).

Lors de cette seconde année d'exploitation de La Belle Electrique, l'association MixLab poursuit le soutien à ces arts du XXI^{ème} siècle, qui se consolidera sur les années à venir.

Les scénographies

Dans la plupart des styles de musiques actuelles, de plus en plus de groupes et d'artistes proposent des concerts où ce que l'on voit sur scène est aussi important que la musique elle-même, notamment dans le cas des musiques électroniques : essentiellement instrumentales, jouées avec des machines de faible mobilité, elles offrent peu à voir au spectateur. Le geste du musicien (DJ) est limité et son lien avec le son est moins clair qu'avec un chanteur ou un guitariste. Par ailleurs, certaines musiques électroniques sont destinées à la danse, comme c'est le cas dans la plupart des nuits à La Belle Electrique, et le public regarde alors finalement peu les artistes.
Il faut donc aller plus loin : l'approche scénographique qui se marie le mieux à cette musique, c'est la projection d'images (veejaying ou VJing, mais aussi le mapping ou les installations), popularisée dans les années quatre-vingt-dix à l'occasion des raves, qui transcendent la plupart du temps l'anonymat du DJ.

L'association MixLab préfère soutenir les VJs ou créateurs locaux afin de participer à la dynamique d'un réseau en devenir : en 2016, nous avons produit 6 artistes pour 6 événements différents. Cette division par 2 (par rapport à 2015) du nombre s'explique surtout par la place croissante des scénographies dans le projet des DJs (nous n'avons alors pas à en programmer), que La Belle Electrique, grâce à ses bonnes conditions techniques (VPs, écrans, tulles, câble-net, technicien vidéo) permet d'accueillir.
Il n'en reste pas moins que nous avons programmé ces six artistes ou collectifs, tous en développement, comme des artistes professionnels : logistique, loge, catering, communication, etc.

Que ce soit dans le cadre des artistes choisis par MixLab ou des soirées pour lesquelles les scénographies font partie inhérentes du show des DJs, l'association MixLab en tire un bilan positif puisque ce pan des arts numériques contribue à l'identification et au rayonnement de La Belle Electrique, à l'échelle de la région Auvergne – Rhône-Alpes, auprès des publics mais aussi des artistes.

Le parcours numérique de Jour & Nuit

La nouveauté de l'édition 2016 de Jour & Nuit fut un parcours gratuit parsemé d'installations numériques spécialement conçues pour l'occasion le samedi. Ce cheminement artistique a relié les lieux festifs du festival des alentours de la Bastille et du quartier Saint-Laurent.
Nous avions choisi pour l'occasion de donner carte blanche à chaque artiste pour imaginer et réaliser l'installation, avec pour seule contrainte de proposer une esthétique visuelle et/ou sonore in situ, afin de jouer avec les contraintes d'un lieu patrimonial.

Après un appel à projets lancé en juillet, 5 projets ont été retenus. Nous avons accompagné collectifs et artistes sur la technique, mais aussi financièrement (chaque artiste percevait une enveloppe de 700 €), pour les présenter en journée et en début de soirée aux publics. L'enjeu était en effet de les confronter aux publics du festival, mais aussi aux curieux et promeneurs grenoblois, afin qu'une découverte mutuelle s'opère.

Les cinq projets ont été accompagnés en amont et le jour-même, notamment par le régisseur général de La Belle Electrique et par la chargée d'action culturelle et arts numériques :

- Jardin du Musée Dauphinois / Flaca / Tu t'es vu quand t'as bu ?! (installation sonore)
- Musée Dauphinois / Hardwinner / Synthiled (Installation lumineuse & sonore)
- Musée archéologique - La Casemate / Christophe Deutsch et Yann Poulet / Space Echo (installation sonore)
- Esplanade Musée de Grenoble / Collectif PiL'z / l'Orchestre de lumière (installation lumineuse)
- Théâtre Le Petit 38 / Claire Sauvaget - Association Patch-work (Toulouse) / Mental Map

Le bilan de cet événement est très positif puisqu'il a permis à la fois de :

- faire connaître ces artistes et cette discipline artistique transversale au grand public,
- concrétiser ou renouveler différents partenariats avec des structures culturelles grenobloises,
- permettre aux artistes d'engager une médiation de leur démarche, certain pour la première fois,
- nourrir l'axe « arts numériques » du projet de l'association MixLab.

Un parcours de résidences pour les arts numériques : Lithium

L'association MixLab, Collectif Coin et La Casemate ont décidé de s'associer, en 2016, pour accueillir, chacune dans son propre équipement, des projets de création numérique portés par des artistes de la métropole grenobloise, extérieurs à ces trois structures.

Par le biais de cette résidence tripartite, nous avons souhaité favoriser l'émulation artistique et apporter un soutien aux artistes ou collectifs qui le souhaitent, dans le respect de nos valeurs d'indépendance, de réflexion-création, et de droit à l'expérimentation.

Afin de concrétiser cette démarche, nous avons lancé pour l'année « pilote » un appel à projet public (qui sera renouvelé pour toute nouvelle collaboration), afin de s'adresser à des personnes extérieures à nos réseaux respectifs.
En retour, les candidats nous ont envoyé un dossier comportant une présentation du projet, une biographie / parcours artistique, un planning prévisionnel / d'occupation de chaque espace, avec une rapide description des tâches à effectuer dans chaque lieu, un budget prévisionnel et un média illustrant le projet et/ou le parcours (vidéos, photos, maquette, etc.).

Le principe de cette résidence est que selon les besoins et envies des artistes choisis, l'artiste ou le collectif peut demander un temps de résidence à chacune ou au minimum à deux d'entre elles. Sont

proposés au maximum 15 jours de travail chez Collectif Coin (scénographie), 1 semaine de travail au Fab Lab de La Casemate (construction, recherche) et 3 jours de travail à la Belle Électrique (répétitions, accompagnement à la réalisation d'une fiche technique). Cette résidence se clôture par au moins une représentation publique à La Belle Electrique.

L'objectif des résidences vise à favoriser le développement d'une réflexion artistique autour des arts numériques et maintenir le droit à l'expérimentation artistique et à l'évolution du projet choisi, en toute indépendance au niveau du processus de réflexion/création. Chaque structure associée met à la disposition de l'artiste/du collectif artistique des compétences et des moyens techniques complémentaires, utiles à différentes étapes du processus de réflexion – création.

En 2016, pour expérimenter cette collaboration, nous avons sélectionné l'artiste valentinois Kevin Sillam, après un entretien collégial. Ce dernier a inauguré sa création, Kaveam (toujours en cours de travail au moment de sa première diffusion), à La Belle Electrique, devant publics et partenaires invités, en juin, soit 6 mois après le début de sa résidence.

Nous prévoyons en 2017 de renouveler cette nouvelle expérience pour nos trois structures, en choisissant des artistes locaux mais surtout en palliant le déficit de communication inhérent à 2016 : en interne, afin que chaque structure connaisse l'état d'avancement des artistes pour les accompagner le mieux possible et à l'externe, afin de rendre cette démarche visible et lisible, grâce à un site Internet et un journal de bord notamment.

Les partenariats

Outre le parcours de résidence, l'association MixLab a choisi de travailler avec ses homologues historiques qui œuvrent dans le domaine numérique à travers différentes collaborations. Nous les avons rencontré en 2016 afin d'informer et définir les contours du projet Multiprise, que nous développons en 2017.

Partenaires rencontrés :

- La Casemate et le Fab Lab ;
- l'Hexagone et l'Atelier Arts-Sciences ;
- le laboratoire ACROE ;
- Fée(s) d'Hiver ;
- Crossed Lab ;
- AADN ;
- MFCK Prod. ;
- Hadra ;
- Arturia ;
- Pianotech ;
- Collectif Coin.

Multiprise est un open atelier, espace d'expérimentation et d'échange à La Belle Electrique pour partager ressources et savoirs à pour les techniciens, artistes, étudiants, geeks. Il ne pourra être viable que s'il est complémentaire de ce que construisent les autres structures de la région Rhône-Alpes (naissance en 2017).

Mode de détermination du prix d'entrée

> Annexe 2 - Indicateur d'activités 2016 / Onglet Analyse des Tarifs

Le mode de détermination du prix d'entrée public se fait à partir du budget prévisionnel de chaque événement et en fonction de la grille tarifaire votée au conseil municipal. Il est empirique et se fait en fonction du potentiel seuil de rentabilité d'un événement. Le seuil de rentabilité est généralement entre 600 et 700 personnes.

Il est difficile de définir une règle de calcul de cette tarification. En relation avec le chargé de production, l'administrateur définit ce tarif à partir d'éléments variables objectifs :

- le coût de la cession artistique
- le nombre de personnes dans l'équipe artistique
- le montant des locations de matériel scénique et backline
- des coûts d'hospitalités : hôtel, repas, catering et les demandes supplémentaires

À ces coûts variables s'ajoutent un certain nombre de coûts fixes :

- le ménage
- le coût employeur de la chargée de billetterie
- le coût employeur de l'accueil artiste.

La difficulté de la détermination du tarif réside dans les éléments variables subjectifs. Ceux-ci sont discutés et étudiés entre l'administrateur et le chargé de production, ainsi qu'avec d'autres pôles composant l'équipe salariée de La Belle Electrique. Ces éléments sont :

- le coût employeur des intermittents techniques : ces coûts sont variables en fonction de la durée du spectacle, de la scénographie du spectacle, du temps de montage et de démontage, de l'équipe technique présente sur la tournée ;
- la capacité du public visé à accepter le prix proposé ;
- la notoriété de l'artiste : ceci influe sur le taux de remplissage du spectacle. Ce taux est déterminé par expérience et par ressenti. C'est la partie la plus incertaine de la détermination du tarif. Elle a pour incidence :

    - les moyens de communication à mettre en œuvre
    - les équipes de sécurité nécessaires
    - le nombre de salariés au bar et à l'accueil
    - le montant prévisionnel des recettes de billetterie et du bar

Enfin, après avoir analysé l'ensemble de ces éléments, une étude rapide des tarifications de la tournée en lien avec le producteur est effectuée. Tous ces facteurs permettent de déterminer un tarif qui permet d'atteindre un seuil de rentabilité.

Comme nous pouvons l'observer dans l'analyse des tarifs, MixLab propose majoritairement les tarifs C, D et E de sa grille tarifaire. Ces 3 tarifs représentent 76% de la programmation de MixLab (64% sur la programmation globale). Les tarifs de MixLab sont majoritairement en deçà des tarifs observés lors des tournées des artistes accueillis, mais aussi par rapport aux tarifs pratiqués par les producteurs privés. Les producteurs privés utilisent généralement le tarif G et le tarif spécial (54% du global). Ainsi nous respectons notre engagement vis à vis de notre contrat de délégation de service public.

Alors que notre part de billetterie à tarif réduit représente 40% des productions MixLab, celle des concerts organisés par les producteurs privés est de seulement 12%. Cette large différence s'explique par la volonté des producteurs privés de mettre en place des quotas sur les tarif réduits, en général

d'une centaine de places, et d'utiliser les tarifs sur place sur les autres réseaux de vente de billetterie, gérés par eux-mêmes. C'est pourquoi, le pourcentage du tarif sur place est si élevé par rapport aux autres : 29% contre 3% pour les concerts MixLab. Cette pratique est notamment utilisée par RPO, qui, à notre insu, sur les réseaux qu'ils gèrent eux-mêmes comme Fnac et Digitick, proposent des billets à 36€ en tarif unique, alors que sur notre site les tarifs sont de 30€ et 33€. Toutefois, ce producteur prend le soin de nous mettre à disposition un quota de 150 places à vendre afin de favoriser les autres réseaux et maximiser ainsi ses profits malgré nos indications et préconisations en lien avec notre grille tarifaire.

Les locations à destination des producteurs privés

Les locations représentent un peu plus d'un quart de la programmation globale de La Belle Electrique. Cependant il parait intéressant de séparer deux catégories d'organisateurs privés :

- Les associations locales n'entrant pas dans le cadre de l'accompagnement car déjà professionnalisées, bénéficiant de subventions ou ayant déjà bénéficié d'un accompagnement à La Belle Electrique sur l'année 2015 et souhaitant organiser un autre événement sur la même année. Sont concernées par cela les associations telles que Hadra, le Centre International des Musiques Nomades, Metallian ou Soul Gang ;
- Les entreprises privées telles que Le Périscope ou Rémi Perrier Organisation, à la fois locales et nationales pour d'autres.

Le lien historique entre les producteurs nationaux vendant des spectacles et Rémi Perrier Organisation a permis à la Belle Electrique d'accueillir sur la première année une programmation avec des grands noms des musiques amplifiées. Sur ce deuxième exercice, comme nous l'explicitions plus en amont, la donne semble avoir changé. Les producteurs nationaux portent plus d'attention à la compétence, à la qualité du travail de l'équipe et aux offres financières de par La Belle Électrique. Ainsi, nous avons pu bénéficier en direct d'artistes de renom plutôt que via des locations. Par-contre, il est important de préciser que RPO continue à utiliser certaines pratiques empêchant l'équipe de MixLab de programmer certains artistes. Malgré cela, MixLab a choisi de continuer à travailler avec RPO en accueillant 9 spectacles (contre 13 en 2015) à La Belle Electrique soit 10% de la programmation totale. Cette collaboration correspond à la proposition de la direction de La Belle Electrique émise en fin 2015 sur un volume maximal de 10 dates sur l'année pour RPO.

Alors qu'il n'y en avait aucun sur 2015, nous observons également l'arrivée de producteurs nationaux comme loueur de La Belle Electrique pour y présenter leurs spectacles. Sur 2016, ils étaient au nombre de 3. Souhaitant produire leur artiste sur le territoire et faute d'un accord avec La Belle Electrique, notamment pour des questions budgétaires, de risques et de pertinence artistique, ces producteurs bénéficient ainsi d'une salle en ordre de marche, dont le tarif de location est dans la moyenne basse nationale.

2- Accompagnement des acteurs locaux, Accompagnement des pratiques

Les accompagnements dispositifs pour les associations locales

> Annexe 2 - Indicateur d'activités 2016

Comme prévu dans notre projet artistique et culturel et notre délégation de service public, MixLab s'engage à accompagner les associations locales à organiser des événements d'envergure à La Belle Electrique, après avoir fait leurs armes dans les autres lieux culturels de la Ville.

L'accompagnement proposé par MixLab peut prendre plusieurs formes :

- technique
- administratif

- en terme de programmation
- sur la communication
- financier.

Ainsi, La Belle Electrique a accompagné 8 associations locales en 2016. Comme nous l'avions déjà évoqué auprès des services de la Direction des Affaires Culturelles de la ville de Grenoble, il apparaît que le vivier des associations locales souhaitant ou en capacité de produire des événements musicaux à La Belle Electrique n'est pas très conséquent et ne semble pas se renouveler de manière importante et rapide. Alors que nous avions accueilli 9 associations en 2015, seulement 8 ont souhaité être accompagnées en 2016. Et sur les 8 accompagnées seulement 2 n'ont jamais été accompagnées par MixLab. Devant cette constatation, MixLab a choisi de communiquer en 2017 davantage sur le dispositif et les aides proposées.

À la différence des concerts organisés par MixLab, la moitié des événements accompagnés est dédiée aux musiques électroniques. 5 événements sur 8 sont également des soirées tardives. Par contre, au même titre que la baisse du taux de fréquentation sur les musiques électroniques des dates organisées par MixLab (de 95% à 89%), on observe une baisse plus importante passant de 100% à 72%. Les taux de remplissage sur les accompagnements doivent aussi nous faire réfléchir sur les conditions d'accompagnement et les risques qui pèsent sur les associations locales.

Afin de limiter les risques financiers, MixLab a apporté son soutien en proposant des avances sur la billetterie pour que les associations locales puissent faire des acomptes de cachet nécessaires afin de faire venir des têtes d'affiche. Ainsi les associations La Métamorphose, Micropop et Icône ont pu bénéficier d'une avance de billetterie afin d'avancer les dépenses de leurs événements et soulager leur trésorerie. Une part de la trésorerie de La Belle Electrique est donc désormais dédiée à aider les associations à organiser leur propre événement et permet de limiter le risque financier engagé. L'objectif est de proposer un dispositif de fonds de garantie avant la fin de la première délégation de service public de MixLab.

La création / Les parcours d'artistes

L'accompagnement à la création, notamment par la résidence, contribuant à la permanence artistique au-delà de la diffusion, aura été un sujet prégnant de l'année 2016 pour La Belle Électrique.
La Régie 2C ayant déposé le bilan, l'équipe de MixLab a du se repositionner et entamer, avec la Ville de Grenoble, une réflexion globale sur les besoins, les moyens, et l'articulation des acteurs en présence afin de pouvoir répondre de façon intelligible aux demandes du territoire.

Malgré les moyens initialement dédiés à cette mission et la disponibilité réduite du plateau, La Belle Électrique a néanmoins su étoffer significativement sa capacité à accueillir des groupes en résidence. L'économie générale du lieu, et la forte volonté de MixLab d'intervenir à cet endroit nous a ainsi permis d'augmenter le nombre de jours de résidence de 50%.
Ainsi, si nous accueillons 18 jours de résidence en 2015, c'est 27 jours qui auront été consacrés à la création en 2016.
Répondant à notre cahier des charges territorial, et, à la marge, aux demandes nationales de bénéficier de notre outil, La Belle Électrique a largement favorisé la présence de musiciens locaux plutôt que nationaux sur ces jours de résidence. C'est donc 19 jours qui auront été consacrés à des musiciens locaux (Maestro, Balani Sound System, Nightmare, L'apprenti, Yoanna, Coin, The Haker), contre 8 à des musiciens venant d'ailleurs en France (Radio Elvis et Superbus). Soulignons que chacune de ces deux dernières résidences donnent lieu à des concerts à Grenoble, dont l'un gratuit (Radio Elvis – Jour & Nuit 2017).

Au delà des chiffres et de l'activité in situ de La Belle Électrique, son équipe a entamé la reconstruction d'une coordination locale autour des questions de l'accompagnement. Ainsi, et faisant suite au dépôt de bilan de la Régie 2C et du collectif PMI, La Belle Électrique, dans la perspective de sa future labellisation SMAC, a pensé opportun de savoir rassembler les acteurs afin de se questionner, ensemble, sur nos visions de ce que pourrait, ou devrait être l'accompagnement des pratiques à Grenoble, les moyens et savoirs faire présents, les capacités RH de chaque structure, et évidemment, jauger la volonté des uns et des autres à travailler ensemble.
Cette première étape, bientôt relayée et complétée par la dynamique de la Ville de Grenoble vis-à-vis de l'accompagnement par la création d'un cahier de modalités, aura d'abord permis d'apaiser certaines tensions « historiques » et locales. Ainsi, nous avons pu entamer, non seulement un dialogue nouveau et essentiel, mais aussi la création d'une « cartographie » pouvant donner lieu à des parcours d'accompagnement ainsi que la mise en place d'outils de diagnostics commun et partagés.
Ce travail de coordination - ou d'articulation – est à comprendre comme notre volonté, non seulement d'apporter de nouvelles ressources à l'endroit de l'accompagnement des pratiques, mais aussi dans notre rôle - souhaité par nos partenaires publics autant que par notre association - de facilitateur, voire de médiateur, d'une politique locale en faveur des musiques amplifiées dont nous avons une part de délégation.

3- L'éducation artistique et culturelle à La Belle Electrique

> Annexe 3 - BILAN EAC

En cohérence avec les structures locales, consolider et développer l'offre d'éducation artistique et culturelle

« Toute définition prend le risque de figer, d'identifier de manière réductrice un mouvement dont le caractère protéiforme et l'absence de contours très stricts font au contraire la force. Une définition trop précise risque d'enfermer dans des oppositions simplistes et démagogiques, mais aussi, plus concrètement, dans des tâches, des modes de relations avec d'autres organismes et des types de fonctionnement limitatifs. »
(États généraux de l'Action culturelle cinématographique et audiovisuelle, 2009)

Notre mission, en cohérence avec les structures locales, est de consolider et développer l'offre d'éducation artistique et culturelle. Dans la continuité de 2015, et au terme de cette deuxième année d'ouverture, nous restons dans l'envie d'expérimenter, de construire un canevas innovant et surtout complémentaire de ce que peuvent proposer d'autres lieux de diffusion de la métropole grenobloise, en restant toujours dans un axe fort de « service public ».

2016 est l'année de la concrétisation des pistes lancées en 2015 et de la consolidation des partenariats.

Les trois objectifs principaux :

- Territorial
  >> renforcer les partenariats sur le territoire du secteur 1 (éducatifs, culturels et socio-culturels) et développer les partenariats avec les autres secteurs de la Ville, mais aussi la Métro et le Département
- Artistique
  >> favoriser les passerelles entre les disciplines artistiques dans les projets d'actions culturelles en confortant et valorisant la place de l'artiste, au cœur de la médiation
- Expérimental
  >> co-construction de projets spécifiques en fonction des publics, affirmation d'une démarche qualitative et non pas consumériste.

Avec ces objectifs, nous ne faisons que traduire et appliquer les droits culturels sur trois volets :

1) la participation des personnes
2) l'interaction, la friction entre les cultures
3) la liberté d'expression artistique et culturelle

C'est ainsi que nous trouvons dans l'expérimentation la condition nécessaire pour la réussite du déploiement des droits culturels.

Cette politique culturelle interne se traduit par des actions au sein ou à l'extérieur de La Belle Electrique. L'enjeu de ce rapport annuel n'est pas d'énumérer toutes les actions culturelles de 2016, sachant que cette liste existe et est développée, selon différentes entrées (partenariats, nombre de personnes touchées, objectifs, etc.) dans un tableau intitulé « L'éducation artistique et culturelle à La Belle Electrique » (en annexe).

Pour éveiller > pratiquer > développer le sens critique : l'éducation artistique en milieu scolaire

Pour ce public plus captif mais aussi plus représentatif des populations (ne sont pas touchés uniquement ceux qui font le choix de s'inscrire mais tous les élèves), nous avons choisi de ne pas proposer des projets dits « clé en mains » mais de discuter avec les enseignants, puis en fonction, de se décider pour un artiste (ou un collectif) pour enfin construire un projet qui sera tri-partite.

Ce projet peut faire suite à une demande individuelle (établissement scolaire ou La Belle Electrique) ou peut s'inscrire dans le cadre d'un dispositif (Starter ou Eurêka notamment).

Les élèves entrent par l'artistique (musique et arts numériques) ou les métiers (salariés permanents et intermittents, prestataires) >> La Belle Electrique peut devenir boîte à outils pour les élèves des filières techniques notamment, qui s 'approprient le lieu et le projet culturel par le biais de l'entrée professionnelle (rencontre et découverte des métiers, mais aussi spécificités techniques du bâtiment).
Dans tous les cas, ce sont des projets uniques pour chaque établissement ou classe, à la hauteur de l'ambition souhaitée par les enseignants : un projet annuel, ou sur une semaine ou encore une journée, dans une démarche expérimentale.

Les objectifs restent les mêmes :

- éviter le plus possible que les élèves soient spectateurs du projet mais en deviennent acteurs, ce qui passe notamment par la pratique (artistique souvent, ou par des interviews, des prises de parole en public, etc.),
- donner à chaque élève le moyen de s'approprier la culture afin qu'ils puissent s'en saisir, et ce dès le plus jeune âge, ce qui se traduit par une démarche expérimentale et l'utilisation des outils technologiques,
- familiariser les élèves avec La Belle Electrique, un lieu culturel.

Il est à noter et à mettre en lumière que chaque projet est réalisé avec des artistes : La Belle Electrique emploie en effet une chargée d'action culturelle et arts numériques qui n'est pas animatrice ou artiste. Ainsi, l'artiste est bien au cœur de la médiation, ce qui permet aussi aux élèves de rencontrer un artiste créateur, mais aussi pédagogue.

En 2016, nous avons notamment travaillé avec :

- une école maternelle pour un projet annuel (musique et numérique)
- deux lycées dans le cadre du dispositif Eurêka
- un collège (en partenariat avec la Maison de l'Image)
- les élèves de Starter (un dispositif expérimental de l'Education Nationale).

Quand le projet scolaire laisse suffisamment de temps à la pratique, nous poussons à une représentation publique ou un autre type de valorisation de leur travail. Il n'est pas question que les élèves prennent le risque de présenter une œuvre non aboutie, nous les accompagnons et les encourageons à travailler à un projet artistique en devenant une sorte de citoyen artistique.

Les actions culturelles spécifiques construites en fonction des différents publics

Nous préférons cette formulation aux termes de publics « spécifiques », ou « empêchés », ou encore « éloignés ».
Il nous semble en effet plus juste d'inventer des actions et de les construire en fonction de différents publics.

Ces projets s'adressent à différentes tranches d'âge :

- le très jeune public (0-6 ans)
  >> essentiellement pour la sensibilisation du tout jeune public aux musiques actuelles et aux arts numériques. Nous valorisons une approche à la fois ludique et familiale (ateliers ou projets de famille, implication des parents) ;
- le jeune public (6-12 ans)
  >> pratique du code, ce nouveau langage, des nouvelles technologies, mais aussi des arts plastiques (graphisme) et bien évidemment des musiques électroniques. Nous alimentons leur critique des nouvelles technologies tout en leur permettant, en choisissant la voie de séances créatives et collaboratives, d'apprendre en s'amusant ;
- les adolescents (12-17 ans)
  >> découverte d'un nouveau lieu culturel et d'esthétiques musicales : la culture nourrit leurs singularités, citoyens en construction, proposition d'alternatives aux standards commerciaux musicaux. Rencontres avec des artistes pour comprendre l'environnement professionnel d'un musicien (parcours, statut). Découverte des coulisses (régie technique, scène, coulisses) ;
- les adultes (et seniors !), tous publics
  >> approche de la musique électronique par la pratique, valorisation des compétences et encouragement à la création, approfondissement de la pratique voire accompagnement vers une professionnalisation, lutte contre la fracture numérique (Le Bel Âge Numérique à destination des seniors) et la fracture sociale.

Il faut préciser que chaque projet se bâtit avec le partenaire, souvent socio-culturel (maison d'enfants, foyer, MJC, association, etc.), en fonction de chaque public : en 2016, nous avons collaboré concrètement avec 18 partenaires socio-culturels. C'est une approche quasi individualisable que nous avons, afin que chaque individu trouve son propre chemin et revendiquer sa culture.

Le coût de chaque projet reste symbolique ou gratuit.
A contrario, pour les ateliers ou stages de pratique à destination des adultes notamment (ateliers MAO initiation et perfectionnement par exemple), nous fixons un prix qui nous rembourse le cachet de chaque artiste, payé selon les tarifs horaires en vigueur (accompagnement par le pôle comptabilité / administration). Nous préférons donc ne pas être bénéficiaire sur ce type d'action, sans être déficitaire : une forte demande de participation nous permet de remplir tous les ateliers (moyenne de 10 personnes) et donc d'équilibrer recettes et dépenses.

Partenariat avec l'association Cultures du Cœur

Cultures du Cœur Isère défend le droit à la culture pour tous et lutte contre l'exclusion sociale en favorisant la fréquentation des lieux culturels. L'accès à la culture participe au développement d'une citoyenneté active et permet de lutter contre toute forme d'exclusion sociale et géographique. À travers

son dispositif local, Cultures du Cœur Isère assure la promotion des valeurs de solidarité, de citoyenneté, mais aussi de rencontre, de partage et de vivre-ensemble.

Dans le cadre d'un partenariat conclu en février 2015, l'association MixLab met à disposition gratuitement des places de spectacle et propose des actions de sensibilisation à la culture à destination d'organismes sociaux du territoire, qui conduisent un projet auprès de personnes et/ou de famille en grande précarité sociale.
Pour chaque concert à La Belle Electrique : entre 3 et 5 invitations.

En 2017, nous souhaitons aller plus loin et construire avec Cultures du Cœur Isère des actions plus étoffées : rencontres avec des artistes, découverte des métiers, afin de découvrir l'organisme de la salle de concert, au-delà de la vie du spectacle.

Identification auprès des voisins (habitants, structures culturelles, socio-culturelles, etc.)

Nécessaire la première année d'ouverture, elle l'est toujours en 2016.
Cette identification passe prioritairement par les visites de La Belle Electrique : c'est encore 1484 personnes, sur des temps scolaires et non scolaires, issues de 63 structures différentes (ou à des moments autres), qui ont pénétré La Belle Electrique.
L'origine géographique est variée, même si elle reste prioritairement métropolitaine : Département de l'Isère, Région Rhône-Alpes, plus rarement échelle nationale ou même européenne (Turin, Italie).

Ces temps de visite permettent de renforcer notre ancrage territorial, qui reste récent, tout en nous faisant prendre en compte la diversité des populations : mieux nous connaître pour aller vers les autres.
Même si un circuit de découverte « classique » est souvent proposé (tour complet de la salle, apports sur l'architecture, l'historique du lieu, le projet culturel et artistique), nous travaillons sur demande ou en fonction des âges ou des partenariats le format : visite technique, accompagnée du directeur technique / visite sécurité, accompagnée de l'équipe de sécurité pour des élèves en Bac Pro / visite chasse au trésor, pour les tout-petits (usage de photos et de jeux), etc.

Cette identification se traduit aussi par les rencontres avec les voisins de La Belle Electrique. Plus nombreuses en 2015, elles le sont moins en 2016 : nos portes sont ouvertes aux voisins qui n'hésitent pas à nous trouver. Néanmoins, nous les avons rencontrés avec l'Union de Quartier afin notamment de discuter des nuisances sonores ressenties par un petit nombre d'entre eux.
Egalement, à l'occasion du projet participatif, nous avons pu évoquer avec les voisins et travailleurs du quartier l'envie commune de faire de l'esplanade Andry Farcy un lieu de vie, moins aride, plus végétalisé, accueillant, ludique. À développer à plusieurs entités, afin que cette esplanade devienne petit à petit une sorte de « place du village ».

Enfin, nous continuons de tisser le maillage de notre quartier en rencontrant les structures voisines pour des partenariats, mais aussi pour mieux se connaître.
Comment occulter le passé militant de Bouchayer-Viallet ?
Ce travail de couturier(rière) se traduit par des rencontres formelles pour certaines, informelles pour d'autres, mais aussi des partenariats concrets : exemple des ateliers des Petits Explorateurs avec le Magasin-CNAC (aujourd'hui Magasin des Horizons) - dont la première partie se déroule au Magasin et la seconde à La Belle Electrique - , ou encore exemple de la rencontre intitulée « Il était une fois le hiphop » dans le lieu de vie de La Belle Electrique, animée par deux membres de l'Espace 10/12.

L'éducation artistique liée au numérique

Enfin, en ce qui concerne les actions culturelles, l'association MixLab a fait le choix, une fois encore, d'être complémentaire de l'existant et donc de travailler sur une thématique pas ou peu exploitée par les lieux de diffusion de musique actuelle locaux, à savoir les arts numériques (toujours en lien avec la musique).
Le parti-pris a donc été de se tourner, dès le début de l'activité, vers cette thématique, et surtout de travailler avec les artistes numériques locaux. Durant cette seconde année d'exploitation, l' association MixLab a construit avec eux, mais aussi avec les partenaires éducatifs et sociaux des projets innovants et uniques, adaptés à chaque public. Nous pouvons ici parler de véritable co-construction, en oubliant toutes les connotations démagogiques que peut revêtir ce concept.
Ce choix a aussi permis de mettre en valeur un nouveau vivier artistique, de développer une éducation artistique riche et singulière, et de confronter, tout en les accompagnant, les artistes numériques sur le plan, nouveau pour eux, de la transmission.

Nous ne reviendrons pas ici en détails sur toutes les actions culturelles liées aux arts numériques puisqu'une énumération étayée d'une description est fournie dans le tableau en annexe et sont argumentées dans un chapitre qui leur est dédié. Néanmoins, nous pouvons revenir sur le fait que le choix de cette politique d'actions culturelles à La Belle Electrique a permis, au travers de la musique, de la vidéo, mais aussi des nouvelles technologies, de former des artistes, de sensibiliser des partenaires qui méconnaissaient ces nouvelles pratiques (des professeurs, des professionnels de la petite enfance, par exemple), d'initier des jeunes et des adultes à de nouvelles techniques et de nouveaux outils, mais surtout d'inculquer aux petits et aux tout-petits (dès 2ans) un regard critique sur le numérique. Certes le numérique peut être un bel outil, mais comment ça marche ? À quoi et comment ça peut servir ? À quelles fins ? Comment le transformer et s'en servir de discours ? Comment le transcender ?

Pour finir, le travail sur le numérique dans l'éducation artistique en 2015 puis 2016, au vue des bilans dressés avec les différents partenaires et les différents publics qui en ont bénéficié, ne fait que conforter l'association MixLab dans sa volonté de poursuivre cet axe, en renouvelant certains partenariats (surtout avec la tranche d'âge 2/6 ans) mais aussi en en créant d'autres (notamment avec les personnes handicapées).

Pour conclure, au regard des projets passés et à venir sur 2017, nous souhaitons écrire et argumenter notre stratégie d'éducation artistique et culturelle. Pris par le rythme et l'urgence des délais, il nous semble néanmoins important de trouver les mots justes pour défendre notre politique d'expérimentation et devenir ressource sur cette ligne, notamment auprès des enseignants et des éducateurs sociaux.

L'économie de La Belle Electrique

> Annexe 4 - Budget Réalisé 2015 2016

Le projet économique de La Belle Electrique est un modèle hybride, nouveau, conscient de son environnement. L'association MixLab a pour ambition de proposer un modèle économique novateur, empreint d'une réalité économique publique difficile ; Ainsi les principaux financeurs publiques de la délégation de service public (Ville de Grenoble, Etat, Région et Département) représentent 23% du budget global en 2015 et 19% en 2016.
Malgré un budget en progression de 24%, La Belle Electrique a su déployer de nouveaux moyens et réfléchir à une nouvelle manière de financer son projet ambitieux.

La Belle Electrique a réussi à créer une dynamique économique autour de son projet et son équipement. Cette dynamique est indispensable à la vie de l'équipement et à sa réussite. Le mouvement perpétuel est le coeur du projet : avancer, créer, promouvoir. Il est dans l'ADN de la stratégie économique et dans ce qui anime l'équipe dirigeante. Au même titre que nous proposons un spectacle vivant, l'économie de La Belle Electrique doit être vivante.

Alors que le modèle économique de La Belle Electrique suscite beaucoup d'intérêts au niveau national, il nous semble que le modèle qui est le nôtre ne peut être transposable tel quel. Car celui-ci s'inscrit dans un environnement, un écosystème défini. Tout le jeu réside dans la corrélation entre notre environnement, qu'il soit culturel, économique, social, et notre projet. Car ce dernier est profondément ancré dans notre territoire et ses valeurs. L'analyse de notre territoire, de ses valeurs, de ses spécificités et de ses attentes est un préalable à la création de notre modèle économique. Le fait que les membres fondateurs soient tous grenoblois ont permis d'appréhender ces enjeux de manière rapide et concrète.

L'ensemble des éléments que nous avons pu tirer de notre analyse du territoire a permis de proposer un projet adapté et cohérent avec les attentes de celui-ci. Une des réponses immédiates a été la volonté de créer un lieu de vie ouvert sur l'extérieur, sur les acteurs locaux, sur les initiatives et les populations. Bien que ce lieu de vie peut apparaitre avant tout comme un lieu commercial, il a tout autant un impact et un rayonnement social, économique et culturel important sur notre territoire, bien au-delà d'un simple rapport client - commerçant.

Il est apparu rapidement dans nos réflexions et dans les expériences qui ont été les nôtres en 2015 que le projet économique ne pouvait être uniquement celui-ci. Il devait suivre les évolutions de notre société, des envies de la population, des tendances qu'elles soient culturelles ou sociales. Le modèle économique doit être donc en mouvement, anticiper ces évolutions, proposer de nouvelles méthodes, innover, être en veille permanente.

Enfin, afin de pouvoir proposer un modèle économique efficace et rentable, il y a la nécessité évidente de mettre en oeuvre un contrôle permanent et une maitrise des coûts de l'ensemble des éléments qui composent ce modèle, de savoir prendre des risques et de parier sur l'avenir.

1- Un modèle économique dans son environnement

Le territoire grenoblois est riche de valeurs, d'expériences, de compétences et d'histoire. D'un point de vue culturel (et musical), nous avons la chance d'avoir à disposition deux scènes nationales, de nombreuses salles de concert comme La Bobine, L'Ampérage, Le Summum, La Bifurk, de lieux alternatifs tel le 102 par exemple. Une vie culturelle importante et imposante a permis d'éduquer, d'animer, de répondre à une partie des attentes du public grenoblois. Mais les souhaits du public n'étaient pas totalement satisfaits et les attentes de celui-ci étaient ainsi perceptibles avant l'ouverture

de La Belle Electrique, notamment sur un grand nombre d'artistes nationaux et internationaux correspondant à une jauge de 1000 places. Ainsi, avant même le premier concert, le public était convaincu de la nécessité d'un tel lieu sur l'agglomération, ce qui se vérifie au fil des saisons et avec un taux de remplissage à hauteur de 74%. Mais Grenoble dispose aussi de ses propres spécificités, comme le lien entre les grenoblois et la nature, l'écologie, (la question du circuit court dans la restauration de La Belle Electrique, l'utilisation des écocups, la dématérialisation de la billetterie, notre recommandation pour changer une partie de notre parc lumière ainsi que toutes les lumières du bâtiment en LEDs sont des exemples de lien entre notre projet et notre environnement). Cette ville garde aussi ses propres bastions artistiques et musicaux, comme par exemple le Reggae qui reste un des genres les plus populaires.

La Belle Electrique a également eu la chance de bénéficier d'un environnement économique en essor (Auvergne Rhône-Alpes est la 2ème région économique française). Le développement de la Presqu'ile, de son activité économique, d'ingénierie et de recherche, ont fait venir dans l'agglomération un grand nombre de cadres et ingénieurs, avec un pouvoir d'achat plus important et un sensibilité pour la culture peut être plus aiguisé que les catégories ouvrières. Cette vivacité économique impacte de manière importante notre modèle : d'une part donc avec des salariés qui ont les moyens financiers de venir à un concert mais aussi les entreprises qui ont un besoin de trouver des lieux nouveaux pour des team building, présentation de produit, cocktails dinatoires et bilan de fin d'année.

Le territoire grenoblois est aussi un territoire d'expérimentation et de recherche, grâce au dynamisme des entreprises, mais aussi représenté par un université reconnue, 65000 étudiants (dont 9000 étrangers), 24 facultés, instituts, écoles, 80 laboratoires universitaires et 8 organismes de recherches nationaux. L'image de Grenoble et son rayonnement se font aussi à travers son lien avec l'innovation : 5ème ville la plus innovante au monde (selon Forbes en 2013), 23500 chercheurs, une métropole labellisée FrenchTech, 2ème pôle de recherche français.
Ainsi il est aisé de faire des liens entre notre projet culturel autour des arts numériques, de la musique électronique, des ateliers en lien avec le Fablab, de la résidence Lithium, et notre territoire innovant.

Bouchayer-Viallet est l'environnement et l'écosystème immédiat de La Belle Electrique. Territoire primordial, il fut celui sur lequel l'équipe a porté toute son attention en premier lieu. Quartier mixte, composé de sociétés, d'habitats, d'activités et de loisirs, de culture, il est la cible prioritaire de La Belle Electrique et notamment de son lieu de vie. Le quartier et ses acteurs sont aussi la cible prioritaire en terme de partenariats, d'échanges, de réseaux, de dynamique.

2- La Belle Electrique : Un lieu de vie grenoblois

Le lieu de vie de La Belle Electrique est la base de notre modèle économique. Nous le définissons avant tout comme un lieu de rencontres, d'échanges, de réseaux, de création, de partenariats. Il est aussi le centre de l'activité commerciale de La Belle Electrique. Il permet de financer une grande partie du projet artistique et culturel. Ses activités commerciales sont notamment :

- la diffusion et la location de la salle pour des événements musicaux
- le bar
- le restaurant
- la location à des entreprises pour un usage privé

La diffusion et la location de la salle par des producteurs privés
> Annexe 2 - Indicateur d'activités 2016

La diffusion a un rôle majeur dans l'économie du projet de MixLab. S'appuyant sur des compétences et une expérience de programmation, MixLab souhaite que la diffusion puisse s'équilibrer ou devenir rentable. Le niveau de financement public, le cahier des charges de la délégation de service public et de

la labellisation SMAC, les moyens techniques dont dispose MixLab, notamment sur l'accompagnement, nous obligent dans notre réalité économique de concentrer la majeure partie de nos aides financières sur l'accompagnement, la médiation, les arts numériques, le festival Jour & Nuit tendant vers le « tout gratuit » et la gestion du bâtiment de La Belle Electrique.

Cet objectif est indispensable pour la réussite économique de notre projet. Après une première année bénéficiaire (+30k€), l'année 2016 a tenu toutes ses promesses Avec un résultat de + 52k€, la diffusion a une part importante dans le résultat 2016 de MixLab. Les concerts organisés par MixLab ont été maitrisés en terme de coût de production ; les choix et les risques artistiques ont été payants ; la tarification a été adaptée aux propositions musicales. La nouvelle stratégie de diffusion s'est donc avérée judicieuse. En organisant, 13 événements en plus en 2016 par rapport à 2015, nous avons doublé le bénéfice sur l'activité diffusion.

Toutefois, ce bénéfice exceptionnel est à relativiser, malgré l'excellente année réalisée. Avec l'organisation de 59 événements, le bénéfice moyen par date est de 877€, en intégrant les recettes (et évidemment les charges liées) du bar et celles du vestiaire, ce dernier qui représentent un chiffre d'affaires d'environ 17k€. La marge d'erreur entre un événement rentable et un événement déficitaire est extrêmement faible. Tributaire de la qualité des artistes, de leur notoriété, de la communication pour la sortie d'un album ou d'une tournée, la diffusion est loin d'être une science exacte et reste imprévisible.
Alors que la programmation est pleine d'incertitude, de risque, de pari, de négociation, d'adaptation, de tendance, de choix et d'expérience, la location à des producteurs privés est une opération commerciale, où le prix de location permet à MixLab d'accueillir un spectacle sans risque, et bien au contraire permet de dégager sur ce simple tarif de location, un bénéfice. En plus de celui-ci, MixLab engrange les recettes du bar et du vestiaire. En comparaison du bénéfice moyen d'un concert organisé par MixLab, générant un bénéfice par date en 2016 de 877€, le bénéfice moyen d'une location est de 3600€ Ainsi les locations à des producteurs privés permettent d'alimenter et de développer le projet artistique et culturel de La belle Electrique. Ces locations sont donc indispensables dans le projet économique.

Le bar de La Belle Electrique
> Annexe 5 - CA Bar Année 2016
> Annexe 6 - Activité de Bar Lieu de Vie 2015-2016

Source de revenus indéniable pour le modèle économique de MixLab, il est aussi le pôle qui demande le plus d'attention. Il peut être à la fois un vecteur de réussite comme un vecteur de manque à gagner, voire de pertes importantes. Le chiffre d'affaires du bar est imprédictible et variable. Par contre, il existe une véritable corrélation entre masse salariale et chiffre d'affaires. On observe que le chiffre d'affaires par serveur ou par poste de service est équivalent les uns avec les autres. Une limite de CA existe et est difficile à dépasser. Il est donc nécessaire de faire un choix entre conserver et essayer d'améliorer au mieux son chiffre d'affaires, augmenter ses marges et donc le prix des consommations, réduire les achats ; ou embaucher de nouveaux serveurs pour répondre à la demande, conserver une politique tarifaire accessible, et ainsi augmenter son chiffre d'affaires. L'équipe dirigeante a clairement fait le choix de la seconde option. Celle-ci permet :

- d'augmenter son chiffre d'affaires et ainsi financer le projet artistique et culturel
- conserver une politique tarifaire accessible et semblable à d'autres lieux de même type
- embaucher notamment des étudiants peu qualifiés dans ces métiers et ayant besoin d'un revenu supplémentaire pour financer leurs études
- proposer une qualité de service en réduisant l'attente au bar et en fluidifiant son accès
- animer le quartier

Grâce à un travail et un investissement de l'équipe conséquents, les résultats du bar ont été spectaculaires. Avec une progression de +47% entre 2015 et 2016, nous avons pu voir tout le potentiel

de ce lieu. Comment pouvons nous expliquer une telle progression ? Certains facteurs et décision de gestion ont été les acteurs de cette évolution :

- Sur l'ensemble de l'année 2016, nous nous sommes efforcés à organiser des événements, manifestations, rencontres, jeux, dégustations, découvertes de produits locaux à chaque ouverture du bar, contrairement à 2015 où cet événementiel avait été mis en place seulement à partir de mai
- Nous avons décidé après un premier trimestre 2016 non concluant, de fermer le samedi pour concentrer nos efforts sur les 3 autres jours d'ouverture et ainsi ménager nos équipes, endiguer les pertes sur ce jour d'exploitation et créer une dynamique en corrélation avec la vraie vie du quartier, plus vivant en semaine grâce aux salariés qu'en weekend.
- La décision de retransmettre de grands événements sportifs comme l'Euro de football qui a généré un chiffre d'affaires de 56k€ en un mois de compétition prend une part importante dans le résultat de La Belle Electrique

Cependant il est important d'apporter certains bémols à ces satisfactions :

- en terme de ressources humaines, la multiplicité des événements et le recrutement de salariés supplémentaires ont nécessité un investissement important de la part du responsable bar et restaurant, de la comptabilité et de l'administration pour maintenir un service de qualité et une continuité
- cet accroissement d'activité a nécessité de revoir le format de contractualisation avec les nouveaux salariés. Il n'était plus possible d'embaucher en CDD à cause de la répétition et la récurrence des événements du bar, ou, il aurait fallu changer tout le temps de personnel. De plus, les primes de fin de contrat sur le CDD pesaient sur les finances de l'association. Enfin, le projet économique et social de MixLab est de pouvoir, de manière mesurée et consciente, être un acteur économique important et embaucher quand cela est possible et nécessaire. La conjonction de ces éléments nous a obligés à proposer des contrats en CDII. Ce type de contrat a pour incidence de faire augmenter la masse salariale permanente, car il s'apparente à un CDI avec une modulation d'horaire.
- on remarque une décroissance du chiffre d'affaires sur le dernier trimestre 2016 par rapport au 3 autres trimestres. En comparaison avec 2015, le 4ème trimestre semblait stable. L'érosion du chiffre d'affaires s'explique par une lassitude de la clientèle vis à vis des événements proposés et de la récurrence de ces derniers. De plus, il semblerait que certains d'entre eux comme les dégustations thématiques en lien avec un pays ne respectaient pas la culture et la gastronomie du pays en question. Ceci s'explique par un manque de temps, d'implication, de fatigue et tout simplement de manque de connaissance ou de recherche de la part de notre équipe. Malheureusement, elle a eu pour effet de décevoir et de montrer une mauvaise qualité de service. Le public a ainsi déserté petit à petit ces événements. Il est donc nécessaire de relancer une dynamique sur 2017.

Le restaurant
> Annexe 7 - Activité de restauration 2015-2016
> Annexe 8 - Budget réalisé restauration
> Annexe 9 - CA restaurant jour par jour

Au cours de l'évolution du projet de La Belle Electrique et des différentes discussions avec la maitrise d'ouvrage, l'équipe de MixLab a toujours souhaité bénéficier d'un restaurant traditionnel. Alors qu'une sandwicherie avait été préalablement prévue, La Belle est aujourd'hui dotée d'un office de réchauffage ne pouvant dépasser les 20KW. Ainsi la production de la cuisine est limitée à cette puissance électrique.

Malgré cette contrainte handicapante par rapport à une cuisine traditionnelle et l'obligation dans ce cadre de faire des choix importants en ce qui concerne les produits cuisinés, le bilan qualitatif de la restauration est très bon. Sans expérience dans ce domaine, l'équipe salariée a su s'entourer d'experts

en période de préfiguration pour définir le projet culinaire. Puis, grâce à cette expertise et son réseau, MixLab a pu recruter un chef adapté à son projet. Le travail du chef, Lilian Delbes, et de son équipe est primordial dans la réussite de cet établissement. La fidélisation et le nombre de couverts journaliers attestent que le pari risqué de MixLab est aujourd'hui un pari gagnant.

Avec une proposition de plat du jour à 9,50€ ou une formule à 14,50€, le restaurant a su développer sa clientèle grâce à ces prix attractifs, ses propositions culinaires à base de produits frais, son accueil et service. Le bond du restaurant est remarquable. Les écarts entre 2015 et 2016 sont conséquents (Annexe...) : +22% en termes de couverts et +22% en terme de chiffre d'affaires. Seul restaurant proposant une telle cuisine dans le quartier à ce tarif, le succès a été rapide et a dépassé les ambitions de l'équilibre financier recherché.

Aujourd'hui, le restaurant est son activité est rentable. Lorsque l'on observe le budget réalisé du restaurant hors catering (en incluant la partie restauration des locations aux entreprises) il est quasiment à l'équilibre (Annexe...): -4500€. Cependant, si on devait valoriser la partie catering, l'économie financière que nous permet de faire la cuisine est sérieuse. Dans le compte de résultat, la "réception catering" est de 49715€. Chaque repas effectué par notre chef est valorisé à hauteur de 9€. Sachant que le coût moyen d'un catering est de 14€ (tarif proposé par Paiza à la même période), la prestation du restaurant nous permet de faire une économie de 5€ par tête soit un total de 27619€. Ce qui le rend extrêmement rentable.
Parallèlement, nous observons un réel intérêt du public et des clients du bar pour toutes les propositions événementielles en lien avec la nourriture, la dégustation, la découverte culinaire. Sur l'année 2017, cette dimension d'événementiel culinaire nous parait un axe de développement économique intéressant à explorer.

Enfin, cet accroissement d'activité nous a obligé, afin de pouvoir continuer à proposer un service de qualité, de toujours utiliser des produits frais et de prendre le temps de les cuisiner, à embaucher un second de cuisine, portant à 3 le nombre de permanents en cuisine. Ceci nous permet aussi de pouvoir réfléchir à l'avenir d'une restauration légère les soirs de concerts ou d'évènements au bar.
Dans une logique plus sociale,, mais aussi d'ouberture vers denouveaux gouts, nous avons également monté un partenariat avec Cuisine sans Frontières, association grenobloise du quartier Chorrier Berriat. Nous accueillerons ainsi une stagiaire étrangère dans le but de la former aux techniques et aux règles qui régissent une cuisine française.

La location à des entreprises pour un usage privé

Bien que la programmation soit dense et que les jours de disponibilités soient peu nombreux, La Belle Electrique accueille en son sein un autre type de public qui est celui du monde de l'entreprise. Ces activités ont à notre sens 3 objectifs :

- financer un projet artistique et culturel ambitieux
- faire découvrir à tous les publics un équipement artistique et culturel
- proposer des prestations uniques sur Grenoble.

Effectivement, la privatisation d'espaces à des entreprises permet de financer le projet artistique et culturel de La Belle. Avec un chiffre d'affaires de 126K€ et dégageant un bénéfice de 71k€, les locations à destination d'entreprises sont lucratives.

Ces activités permettent aussi de développer l'emploi et de faire travailler de nombreux étudiants en tant qu'agents d'accueil ou serveurs. Les intermittents sont aussi mis à contribution au même titre que le personnel permanent. Les artistes grenoblois sont favorisés si le client demande de les mettre en relation avec un groupe ou un dj pour leur animation musicale.

La philosophie de ces événements est identique à celle d'un concert à La Belle Electrique. MixLab propose des manifestations adaptées aux envies des clients. Les devis proposés par MixLab indiquent les différents coûts de la location :

- Le personnel
- La location de l'espace
- La location de mobilier
- Le service de sécurité
- Le coût des boissons
- Le coût du cocktail dinatoire ou du repas
- Les options

Les prestations proposées par MixLab sont clefs en main. Les clients n'ont pas la possibilité de faire appel à un autre prestataire que ceux de MixLab ou MixLab lui-même et notamment sur la question du traiteur. Toutefois, nous assouplissons cette ligne de conduite si l'entreprise souhaite faire appel à une entreprise adaptée ou de réinsertion.

La qualité d'accueil est d'ores et déjà reconnue par les professionnels du secteur du spectacle vivant. Ce savoir faire est l'une des marques de fabrique de l'équipe de La Belle Electrique. Le fait de proposer des événements clefs en main permet d'avoir le même niveau d'exigence et de qualité que sur les événements artistiques et culturels. Car les clients qui sont invités à ces événements d'entreprise sont les publics et les prescripteurs de demain.

La spécificité de La Belle Electrique par rapport à ses concurrents du bassin grenoblois est d'être un lieu de spectacle équipé et géré par des professionnels. La plupart des évènements d'entreprises accueillis sont festifs. Les clients attendent de la part de La Belle une expertise dans son domaine de prédilection. MixLab est aussi force de proposition en ce qui concerne la partie artistique d'un événement et a à sa disposition un pole d'artistes locaux musiciens qui peuvent répondre aux attentes du client. Ces privatisations permettent aussi d'embaucher des artistes locaux et de les faire jouer sur la scène de La Belle Electrique.

L'organisation et la gestion de ces événements sont extrêmement chronophages, car contrairement à des producteurs de spectacle vivant, les entreprises sont évidemment novices dans l'organisation d'événements. En outre, l'importante activité de La Belle Electrique nous empêche de répondre positivement au grand nombre de sollicitations.

En 2016, nous avons accueilli une vingtaine d'entreprises. Alors qu'en 2015, ce sont les entreprises elles-mêmes qui nous contactaient, désormais de nombreuses agences de communication se chargent pour elles de l'organisation de leur événement. Ainsi nous avons travaillé avec Corys, Artelia, Adaliis, EDF, Gem, E2V, Territoires 38, Crédit Coopératif, Ikéa Adéo... pour des projets tout aussi différent les uns que les autres : cabaret, conférence, team building, journée de travail, présentation de produit ou de nouveau service, récolte de fonds, soirée dansante…

La difficulté rencontrée est la surcharge du calendrier par la diffusion. D'autant plus que cela peut faire émerger des questions sur l'ordre de priorité du type d'événement. Alors qu'une location à une entreprise est plus rentable qu'un concert (bénéfice d'environ 3550€ par location pour un entreprise contre 877€ pour un concert organisé par MixLab), qui reste une manifestation économiquement risquée, le choix de privilégier aujourd'hui les concerts par rapport aux privatisations pourrait être à rediscuter à l'avenir, afin de garder un projet artistique et culturel ambitieux et notamment en matière d'arts numériques, d'accompagnement et de médiation culturelle.

3- Le développement économique

Le coeur du projet de La Belle Electrique est de proposer sur notre territoire un lieu de vie. Un lieu de vie qui serait un tiers lieu, soit un espace physique ou virtuel de rencontres entre des personnes et des compétences variées qui n'ont pas forcément vocation à se croiser. Le tiers lieu fait référence aux environnements sociaux se distinguant des deux principaux que sont la maison et le travail. Dans son livre datant des années 1980, "*The Great, Good Place*", Ray Oldenburg, professeur émérite de sociologie urbaine à l'université de Pensacola en Floride, indique que les "troisièmes places" sont importantes pour la société civile, la démocratie, l'engagement civique et instaurent un sentiment d'espace. Dans le cas de La Belle Electrique, on parle avant tout d'un espace physique de rencontres, d'échanges et de travail collaboratif.

"Les tiers-lieux métropolitains ou urbains peuvent être thématisés par secteur d'activité, ils sont en perpétuel mouvement, de flux, d'allers-venues. Ils représentent une alternative durable, collective et intelligente." Cette définition correspond à l'ambition que nous souhaitons pour La Belle Electrique. Les activités actuelles de MixLab répondent déjà à cette idée. Nous croyons que le tiers lieu est un moyen d'appréhender des opportunités, de créer du lien, de mutualiser des compétences et ainsi de développer économiquement MixLab. Les partenariats avec la Péniche et les autres acteurs culturels autour de l'accompagnement en sont un premier chainon. De plus, MixLab souhaite s'engager dans les réflexions autour des smart cities et expérimenter certaines solutions sur le quartier Bouchayer-Viallet en lien avec les partenaires du territoire comme Le magasin et la Péniche.

Parallèlement, nous souhaitons tisser des liens forts avec l'entreprise et l'entreprenariat culturel : Accompagner les start up qui développent, réfléchissent, innovent, proposent de nouveaux services ou produits à destination des usages culturels ou qui, à première vue, des produits qui ne sont pas destiné à cela mais qui le pourrait. Dès fin 2016, nous avons choisi d'accompagner une société en cours de constitution dans le développement d'une solution de cashless avec une fonction "solidaire", où La Belle Electrique deviendra un lieu d'expérimentation, de réflexion, de tests, de workshops, afin de proposer une solution adapté aux besoins et attentes. L'ambition de cette solution cashless est aussi, une fois opérationnelle, de pouvoir proposer un porte monnaie / pass dématérialisé à destination des structures culturelles et de leur public. Cet accompagnement débuté en 2016 et en cours sur 2017 permet de créer des outils et des méthodes d'accompagnements qui pourront être réutilisés pour d'autres projets ou des associations locales.

Les associations locales, elles aussi, ont une vraie demande et une nécessité d'accompagnement comme nous pouvons le constater au quotidien, lorsqu'elles viennent organiser un événement dans nos murs. Un axe de développement de l'association MixLab pourrait être dans ce sens en se spécialisant, dans un premier temps, autours des musiques électroniques, car nous constatons que ce sont les organisations les moins structurées et organisées actuellement, sur des thématiques administratives, de modélisation de leur projet et de réflexion autour du modèle économique.

4- Contrôle, Maitrise des coûts et Résultat

> Annexe 4 - Budget Réalisé 2015 2016

La Belle Electrique s'est dotée sur 2016 d'un service en gestion et en comptabilité structuré afin de contrôler au mieux ses dépenses. Ce pôle gestion est porté par la présidence de l'association MixLab, conscient de l'enjeu de la maitrise des coûts. L'administrateur et la comptable mettent en oeuvre cette politique en contrôlant chaque dépense. En cas de dépense importante, d'un montant supérieur à 3000€, l'autorisation de débit est demandé à l'administrateur qui sur cette année encore, gère l'ensemble des budgets. Aucun budget n'est dédié à un pôle et n'est communiqué à ce pôle. Ce contrôle constant permet de maitriser les coûts de fonctionnement de La Belle Electrique. Toutefois, à la

demande de certains pôles (bâtiment, technique, communication, médiation...) un budget leur sera défini sur 2017.

La masse salariale est un élément plus compliqué à maitriser. Elle dépend actuellement de notre activité. Alors qu'elle était composée de nombreux CDD en 2015, la pérennisation de notre activité nous a obligé à consolider ces CDD afin de garder les meilleurs éléments dans notre équipe et proposer des CDII. Assimilés à des employés permanents, ces CDII font augmenter la masse salariale permanente. L'activité de 2016 a eu aussi pour incidence l'embauche d'un commis supplémentaire, et l'augmentation de certains postes. De manière pragmatique, il était indispensable d'augmenter nos ressources humaines afin de répondre positivement à la demande grandissante des usagers, et de conserver une qualité de service afin de contenter ces derniers. Notre activité économique est dépendante de l'activité du bar et du restaurant, or ce sont ces deux services qui embauchent le plus de personnel. La maitrise se fait dans une embauche raisonnée en lien avec notre activité et nos perspectives d'évolution.
> Annexe 10 - Liste du personnel au 31.12.2016

La maitrise de notre budget a été essentielle dans le résultat de 2016. Le bénéfice de 2016 s'élève à 110k€. Il représente 4% des produits d'exploitation. Ce résultat est notamment dû à :

- des revenus bar exceptionnels qui ont progressé de +17% entre 2015 et 2016
- l'organisation d'événements et manifestations à chaque ouverture de bar
- un chiffre d'affaires de 55000€ sur la diffusion de l'Euro de football
- de nouvelles sources de financement grâce au CNV et à la SACEM
- l'accueil d'artistes de renom et la multiplication du nombre de dates complètes
- la progression du chiffre d'affaires du restaurant +23%
- la reprise des fonds dédiés.

5- Explication des écarts entre le budget prévisionnel 2016 et le réalisé 2016

> Annexe 4 - Budget Réalisé 2015 2016

1- Achats

1.1. L'écart de +150 K€ provient principalement de l'augmentation du nombre de productions (+10) et co-productions (+5) portées par MixLab, ainsi que de l'inflation des prix de cessions contractualisées en 2016.

1.2. Afin de baisser les frais de fournitures provisionnées (-35 K€), le choix a été fait d'investir dans des équipements immobilisés autant pour notre activité de diffusion que celle de bar/restauration.

1.3. L'écart (+34 K€) est en lien direct avec l'accroissement des recettes de bar et de restauration. Toutefois, si cette variation reste modérée, elle s'explique notamment par la renégociation des tarifs auprès de nos fournisseurs et distributeurs. De ce fait, la révision de ces contrats commerciaux nous a permis de revoir nos marges à la hausse.

2- Services extérieurs

2.1. En corrélation avec l'activité croissante de La Belle Electrique et la stratégie de développement territorial de son rayonnement, le budget dédié à la communication a été revalorisé au cours de l'année 2017 (+ 6,5 K€).

2.2. Les frais alloués au poste - nettoyage et entretien – ont été tout d'abord estimés dans le budget prévisionnel avec la reconduction sur 2017 d'un contrat aidé dédié à l'entretien du site de La Belle Electrique (contrat existant sur le 1er semestre 2016). Ce poste non créé, le choix s'est finalement reporté tout naturellement vers l'accroissement des missions sous-traitées à notre prestataire de ménage. De plus, le volume d'activité exponentielle sur 2016 justifie également cet écart (+ 26,5 K€).

2.3. Pour diminuer les locations de matériel, notamment celles observées de façon récurrente, des équipements immobilisés autant ont été effectués autant sur notre activité de diffusion que celle de bar/restauration.

2.4. Les locations de structure et équipement, ainsi que celles de matériel de transport fluctuent selon les besoins de production et restent difficiles à estimer en amont (+7,8 K€).

2.5. Après deux années d'exploitation, le bâtiment connaît d'ores et déjà une usure importante. Pour enrayer rapidement ces dégradations avant qu'elles ne soient irrémédiables, une enveloppe financière complémentaire à 2015 avait été provisionnée (+ 15 K€). Par ailleurs, au cours de l'exercice 2017, un temps partiel a finalement été engagé sur cette mission de maintenance, d'où la différence de 4,6 K€ entre le budget prévisionnel et celui réalisé sur cette ligne comptable.

2.6. Afin d'entretenir le parc informatique existant et de pallier à des compétences non internalisées au sein de la masse salariale permanente, un contrat de maintenance a été signée avec la société BIMP (+ 3 K€).

2.7. Aucune dépense a finalement été effectué sur l'exercice 2017 dans le cadre des études et recherches (- 4 K€).

2.8. L'AFDAS, organisme agréé par l'Etat pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication et des loisirs, a révisé favorablement les plafonds des prises en charge du plan de formation exposé. Par conséquent, les fonds prévisionnels affectés sur cette ligne budgétaire se sont avérés pas nécessaires (-2,5 K€).

3- Autres services extérieurs

3.1. Dans le cadre des missions d'accompagnement développées conjointement par la Régie 2C et La Belle Electrique, il nous a paru intéressant d'apporter du conseil personnalisé à la pratique musicale (interventions de professionnels extérieur à la destination de musiciens locaux). La dissolution de la Régie 2C intervenue en début d'année 2016 a freiné légitiment ce projet sur l'exercice concerné justifiant l'écart de 22 K€ entre les honoraires réalisés à ceux projetés initialement.

3.2. Se référer au 2.1 (+20 K€)

3.3. Si les frais de mission et réception structurels ont été en cohérence avec nos prévisions, l'augmentation du volume de dates produites par MixLab explique la hausse des frais liés à l'accueil artistique, notamment en ce qui concerne l'hébergement et le catering.

3.4. Si le maintien du plan Vigipirate avait été pris en compte dans l'appréciation du surcoût des frais dédiés aux services d'ordre et sécurité / secours et incendie, l'intensification de la programmation autant dans la grande salle, qu'au sein du Lieu de Vie, explique dans son ensemble, l'écart de 49 K€ notifié.

4- Impôts et taxes

4.1. Cet écart (+6,5 K€) est en rapport avec l'accroissement de la masse salariale et avait été minoré dans le budget prévisionnel transmis.

4.2. La Contribution Economique Territoriale (CET), composée de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), a été non prise en compte dans le budget prévisionnel 2016 établis.

4.3. L'accroissement de la taxe parafiscale sur les spectacles est en corrélation avec l'augmentation de recettes billetterie.

5- Autres charges de gestion courante

A l'instar de la taxe parafiscale sur les spectacles, l'évolution des droits d'auteur SACEM/SPRE (+ 22 K€) est en lien direct avec l'augmentation du nombre de concerts produits par MixLab et de la belle fréquentation rencontrée sur cette programmation.

6- Charges exceptionnelles

Ces dépenses n'avaient pas été prises en compte dans le budget prévisionnel établi.

7- Dotations / Fonds dédiés

7.1. Se référer aux 1.2 et 2.3 / + 8 K€

7.2. Les 30 K€ affectés en fonds dédiés correspondent à l'augmentation substantielle du soutien de la DRAC dans l'objectif d'atteindre - à moyen terme - les montants alloués aux structures comparables que sont Le Fil à St Etienne et Le Brise-Glace à Annecy. Cet engagement nous ayant été confirmé seulement au cours du dernière trimestre 2016, nous avons préféré faire preuve de prudence jusqu'à cette annonce et nous sommes appuyés sur la somme attribuée sur l'exercice précédent, soit 75 K€ tout au long de l'année 2016.

8- Participation salariés - impôts

Le budget prévisionnel équilibré sur 2016, aucun impôt sur les bénéfices n'avait été reporté sur cette ligne comptable.

9- Ventes / Prestations

9.1. Si nous sommes restés prudents quant aux recettes de billetterie, estimant qu'une partie de ces dernières bénéficiaient indirectement de l'enthousiasme insufflé par la nouveauté du lieu, ces dernières se sont avérées exponentielles (+ 265 K€) et en cohérence également avec l'augmentation du nombre de dates produites par MixLab.

9.2. Source d'équilibre financier indispensable au regard du modèle économique alternatif porté par MixLab, une attention particulière a été apportée tout au long de l'année sur l'évolution de ces recettes (+73 K€), regroupant les privatisations et les locations aux producteurs extérieurs. À noter, qu'il a été observé que les devis proposés au cours de cette exercice étaient de plus en plus importants et s'adressaient à de grands groupes plutôt qu'à une demande locale.

9.3. L'augmentation des recettes bar résulte de différents facteurs. Tout d'abord, celles fléchées sur la diffusion (+33 K€) est en lien direct avec l'évolution de la fréquentation et du nombre de dates produites sur 2016. Pour les recettes du bar Lieu de Vie (+ 83 K€), elles s'expliquent par une refonte globale du projet et la création d'une programmation spécifique au lieu de vie en complément de celle liée aux concerts (événements multiples : after-work, apéro-mix, apéro du monde, dégustation produits locaux, etc). Enfin, la diffusion de l'Euro de football, décision concertée et actée seulement au cours du 2nd trimestre 2016, a rapporté près de 56 K€.

La fréquentation du restaurant en constante évolution (59 couverts hebdo en 2016 contre 51 en 2015, + 2 283 personnes accueillis) justifie l'écart constaté de +37 K€, sans qu'aucun prix n'est été revalorisé (la formule entrée/plat ou plat/dessert est restée fixée à 14,90 €, comme le plat du jour à 9,50 € par exemple).

10- Subventions d'exploitation

10.1. Le renforcement des financements attribués par la Région, ainsi que ceux octroyés par le Conseil Départemental de l'Isère et la Communauté d'Agglomération Métro en soutien aux actions menées sur le territoire du département et de l'agglomération n'est finalement pas intervenu, soit l'écart de -65 K€ quand aux perspectives budgétaires annoncées.

10.2. Le dossier MIDELCA (Mission Interministérielle DE Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives) a été présenté sur 2016 pour la mise en place d'actions de médiation menées sur les soirées tardives (+10 K€). Ce soutien financier n'avait pas été envisagé lors de l'élaboration du budget prévisionnel communiqué.

10.3. La baisse des financements émanant des contrats aidés (- 13 K€) se justifie par la consolidation des postes créés sous cet égide.

10.4. Si l'aide à la diffusion délivrée par la SACEM s'est avérée moins importante que celle intégrée préalablement au budget prévisionnel, les fonds octroyés par le CNV ont compensé l'écart intervenu.

11- Autres produits de gestion courante

Les recettes liées aux cotisations CE et abonnements n'ont pas été pris en compte dans le budget prévisionnel initialement établi.

12- Reprise de fonds dédiés / Transfert de Charges

Une part de la compensation DSP attribuée sur les exercices précédents par la Ville de Grenoble avait été affectée en fonds dédiés jusqu'à présent, conjointement par notre expert comptable et notre commissaire aux comptes, en cohérence avec le retard effectif de livraison de La Belle Electrique et du report des embauches de l'équipe permanente affecté à l'exploitation de la salle.

Bilan financier Diffusion MixLab

	Janvier 2016	Février 2016	Mars 2016	Avril 2016	Mai 2016	Juin 2016	Juillet 2016	Août 2016	Septembre 2016	Octobre 2016	Novembre 2016	Décembre 2016	Total
Artistique													
Cachet de l'artiste		37 850,00 €	83 875,00 €	41 975,00 €	24 000,00 €	48 047,87 €	1 000,00 €		22 200,00 €	48 270,00 €	104 252,50 €	31 340,00 €	442 810,37 €
Cachet de la 1ère partie		5 000,00 €	12 450,00 €	9 608,50 €	1 500,00 €	6 916,37 €	0,00 €		4 250,00 €	8 340,00 €	19 325,00 €	11 075,00 €	78 464,87 €
Coût cachet brut artiste		310,00 €	310,00 €	310,00 €	310,00 €	155,00 €	0,00 €		0,00 €	155,00 €	905,00 €	1 305,00 €	3 760,00 €
Charges sur cachet artiste		189,10 €	189,10 €	189,10 €	189,10 €	94,55 €	0,00 €		0,00 €	94,55 €	94,55 €	94,55 €	1 134,60 €
Transport		3 012,99 €	1 170,00 €	927,55 €	0,00 €	2 645,00 €	0,00 €		1 219,00 €	2 312,25 €	2 702,00 €	2 466,56 €	16 455,35 €
Location de matériel		0,00 €	760,03 €	1 430,84 €	0,00 €	1 330,00 €	135,00 €		300,00 €	760,20 €	2 144,56 €	0,00 €	6 860,63 €
Location de backline		145,20 €	1 590,32 €	473,00 €	45,00 €	339,00 €	0,00 €		275,00 €	1 000,00 €	106,80 €	0,00 €	3 974,32 €
Technique													
Coût salarial technique		4 507,34 €	18 014,57 €	12 721,44 €	2 323,74 €	8 672,00 €	1 205,89 €		3 452,73 €	8 660,24 €	18 676,14 €	6 222,61 €	84 456,70 €
Service de sécurité & Sécurité incendie		8 119,00 €	13 201,25 €	9 716,50 €	4 189,00 €	8 309,50 €	1 731,50 €		5 567,50 €	6 435,75 €	14 522,50 €	6 306,50 €	78 099,00 €
Ménage		1 500,00 €	3 300,00 €	2 400,00 €	600,00 €	1 800,00 €	300,00 €		900,00 €	2 400,00 €	3 900,00 €	1 350,00 €	18 450,00 €
Médiation fermeture tardive		0,00 €	0,00 €	154,00 €	308,00 €	462,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	924,00 €
Personnel													
Salaire brut Personnel Bar		2 907,12 €	3 829,77 €	3 588,59 €	1 567,36 €	4 044,25 €	450,00 €		1 140,00 €	1 335,00 €	4 079,09 €	1 591,00 €	24 532,18 €
Charges patronales du personnel Bar		418,50 €	0,00 €	221,49 €	0,00 €	27,00 €	202,50 €		513,00 €	600,75 €	1 731,33 €	703,70 €	4 418,27 €
Salaire brut Personnel Billetterie		1 820,14 €	686,00 €	847,57 €	180,00 €	373,65 €	90,00 €		240,00 €	515,00 €	812,12 €	352,12 €	5 916,60 €
Charges patronales du personnel Billetterie		53,64 €	255,96 €	162,00 €	81,00 €	121,50 €	40,50 €		108,00 €	231,75 €	353,48 €	146,48 €	1 554,31 €
Salaire brut Personnel Vestiaire		300,00 €	2 379,88 €	2 000,68 €	811,37 €	814,15 €	180,00 €		480,00 €	885,00 €	2 137,30 €	901,00 €	10 889,38 €
Charges patronales du personnel Vestiaire		135,00 €	292,44 €	198,12 €	0,00 €	45,00 €	81,00 €		216,00 €	398,25 €	945,86 €	393,20 €	2 704,87 €
Salaire brut Personnel Catering		242,00 €	941,20 €	1 646,89 €	200,00 €	957,69 €	100,00 €		300,00 €	800,00 €	1 413,03 €	513,03 €	7 113,84 €
Charges patronales du personnel Catering		89,34 €	359,01 €	225,00 €	90,00 €	225,00 €	45,00 €		135,00 €	360,00 €	601,11 €	196,11 €	2 325,57 €
Salaire brut Runner		193,60 €	780,88 €	322,75 €	212,23 €	506,06 €	0,00 €		200,00 €	180,00 €	280,00 €	220,00 €	2 895,52 €
Charges patronales du Runner		71,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		90,00 €	81,00 €	126,00 €	99,00 €	467,50 €
Communication													
Promotion, publicité et achats d'espaces		527,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	348,00 €	0,00 €		0,00 €	272,00 €	0,00 €	0,00 €	1 147,50 €
Affichage		311,00 €	1 931,40 €	1 347,80 €	162,50 €	796,98 €	162,50 €		265,00 €	1 551,50 €	2 247,50 €	740,50 €	9 516,68 €
Catering & Hébergement													
Catering et restauration		2 300,03 €	4 728,48 €	1 791,00 €	280,00 €	1 913,68 €	224,00 €		336,00 €	1 818,00 €	4 009,00 €	1 114,00 €	18 514,19 €
Hébergement		1 089,07 €	6 503,95 €	4 009,76 €	1 224,95 €	2 174,97 €	0,00 €		1 323,92 €	3 109,38 €	6 064,72 €	2 405,84 €	27 906,56 €
Taxes et Achats Divers													
Taxes SACEM		9 601,51 €	16 507,23 €	9 835,73 €	4 626,45 €	10 451,27 €	1 078,03 €		4 619,34 €	8 058,98 €	19 302,53 €	6 623,82 €	90 704,88 €
CNV		2 927,33 €	5 568,32 €	3 259,08 €	1 201,71 €	3 453,82 €	235,41 €		1 325,26 €	2 770,11 €	6 226,78 €	2 170,93 €	29 138,74 €
Achats bar		10 657,46 €	16 843,51 €	14 370,32 €	6 758,54 €	10 652,36 €	2 689,90 €		6 117,55 €	7 263,70 €	21 927,56 €	8 949,44 €	106 230,34 €
Autres charges éventuelles		7 569,13 €	4 808,66 €	3 064,97 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	2 687,00 €	264,87 €	0,00 €	18 394,63 €
Divers achats		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des charges		**101 847,49 €**	**201 276,96 €**	**126 797,68 €**	**50 860,95 €**	**115 676,67 €**	**9 951,23 €**		**55 573,30 €**	**111 345,40 €**	**239 151,33 €**	**87 280,39 €**	**1 099 761,41 €**
Recette des entrées du concert		83 637,91 €	159 094,79 €	93 116,59 €	34 334,60 €	98 680,57 €	6 726,07 €		37 864,45 €	79 145,97 €	177 908,06 €	57 986,79 €	828 495,80 €
Recettes annexes au concert		2 099,16 €	3 511,68 €	2 199,16 €	933,34 €	600,84 €	150,83 €		500,83 €	1 048,34 €	4 265,83 €	1 715,00 €	17 025,01 €
Recette du bar		30 449,89 €	48 124,31 €	41 058,06 €	19 310,12 €	30 435,32 €	7 685,42 €		17 478,71 €	23 406,94 €	63 406,95 €	25 569,84 €	306 925,56 €
Total des recettes		**116 186,96 €**	**210 730,78 €**	**136 373,81 €**	**53 644,72 €**	**129 716,73 €**	**14 562,32 €**		**55 843,99 €**	**103 601,25 €**	**245 580,84 €**	**85 271,63 €**	**1 151 513,03 €**
Résultat		**14 339,47 €**	**9 453,82 €**	**9 576,13 €**	**2 783,76 €**	**14 040,06 €**	**4 611,09 €**		**270,70 €**	**-7 744,15 €**	**6 429,50 €**	**-2 008,76 €**	**51 751,62 €**

Organisé par MixLab / La Belle Electrique

Tarif hors frais de location	Préventes tarif réduit			Préventes tarif normal			Sur place tarif réduit			Sur place tarif normal			Total	% d'utilisation du tarif	Nombre de concerts par tarif
	Tarif	Nombre de places vendues	% sur le global	Tarif	Nombre de places vendues	% sur le global	Tarif	Nombre de places vendues	% sur le global	Tarif	Nombre de places vendues	% sur le global			
Tarif A	8 €	958	2%	11 €		0%	11 €		0%	13 €		0%	958	2%	2
Tarif B	12 €	1769	4%	15 €	1189	3%	15 €	68	0%	18 €	114	0%	3140	7%	5
Tarif C	15 €	6488	15%	18 €	6457	14%	18 €	346	1%	21 €	836	2%	14127	32%	17
Tarif D	18 €	3261	7%	20 €	6462	14%	20 €	106	0%	23 €	295	1%	10124	23%	14
Tarif E	20 €	3830	9%	22 €	5348	12%	22 €	398	1%	25 €	200	0%	9776	22%	12
Tarif F	23 €	618	1%	25 €	2088	5%	25 €		0%	28 €	4	0%	2710	6%	3
Tarif G	25 €	493	1%	27 €	1450	3%	27 €	9	0%	30 €	28	0%	1980	4%	4
Tarif Spécial	30 €	287	1%	33 €	1566	4%	33 €		0%	36 €	3	0%	1856	4%	2
Tarif Exceptionel	50 €		0%	50 €		0%	50 €		0%	50 €		0%	0	0%	0
Total de billets vendus par type de tarif	17704			24560			927			1480			44671	100%	59
% du type de tarif sur la billetterie totale	40%			55%			2%			3%			100%		

Coproduction

Tarif hors frais de location	Préventes tarif réduit			Préventes tarif normal			Sur place tarif réduit			Sur place tarif normal			Total	% d'utilisation du tarif	Nombre de concerts par tarif
	Tarif	Nombre de places vendues	% sur le global	Tarif	Nombre de places vendues	% sur le global	Tarif	Nombre de places vendues	% sur le global	Tarif	Nombre de places vendues	% sur le global			
Tarif A	8 €		0%	11 €	214	14%	11 €		0%	13 €		0%	214	14%	1
Tarif B	12 €	328	22%	15 €	180	12%	15 €	31	2%	18 €	131	9%	670	44%	1
Tarif C	15 €		0%	18 €		0%	18 €		0%	21 €		0%	0	0%	
Tarif D	18 €	151	10%	20 €	465	31%	20 €	1	0%	23 €	15	1%	632	42%	1
Tarif E	20 €		0%	22 €		0%	22 €		0%	25 €		0%	0	0%	
Tarif F	23 €		0%	25 €		0%	25 €		0%	28 €		0%	0	0%	
Tarif G	25 €		0%	27 €		0%	27 €		0%	30 €		0%	0	0%	
Tarif Spécial	30 €		0%	33 €		0%	33 €		0%	36 €		0%	0	0%	
Tarif Exceptionel	50 €		0%	50 €		0%	50 €		0%	50 €		0%	0	0%	
Total de billets vendus par type de tarif	479			859			32			146			1516	100%	3
% du type de tarif sur la billetterie totale	32%			57%			2%			10%			100%		

Accompagnement

Tarif hors frais de location	Préventes tarif réduit			Préventes tarif normal			Sur place tarif réduit			Sur place tarif normal			Total	% d'utilisation du tarif	Nombre de concerts par tarif
	Tarif	Nombre de places vendues	% sur le global	Tarif	Nombre de places vendues	% sur le global	Tarif	Nombre de places vendues	% sur le global	Tarif	Nombre de places vendues	% sur le global			
Tarif A	8 €	620	11%	11 €	330	6%	11 €		0%	13 €	2	0%	952	17%	1
Tarif B	12 €	335	6%	15 €	133	2%	15 €	48	1%	18 €	117	2%	633	11%	1
Tarif C	15 €	1788	32%	18 €	1157	21%	18 €	174	3%	21 €	346	6%	3465	62%	5
Tarif D	18 €		0%	20 €		0%	20 €		0%	23 €		0%	0	0%	
Tarif E	20 €		0%	22 €		0%	22 €		0%	25 €		0%	0	0%	
Tarif F	23 €		0%	25 €		0%	25 €		0%	28 €		0%	0	0%	
Tarif G	25 €		0%	27 €		0%	27 €		0%	30 €		0%	0	0%	
Tarif Spécial	30 €	60	1%	33 €	468	8%	33 €	5	0%	36 €	26	0%	559	10%	1
Tarif Exceptionel	50 €		0%	50 €		0%	50 €		0%	50 €		0%	0	0%	
Total de billets vendus par type de tarif	2803			2088			227			491			5609	100%	8
% du type de tarif sur la billetterie totale	50%			37%			4%			9%			100%		

Location

Tarif hors frais de location	Préventes tarif réduit			Préventes tarif normal			Sur place tarif réduit			Sur place tarif normal			Total	% d'utilisation du tarif	Nombre de concerts par tarif
	Tarif	Nombre de places vendues	% sur le global	Tarif	Nombre de places vendues	% sur le global	Tarif	Nombre de places vendues	% sur le global	Tarif	Nombre de places vendues	% sur le global			
Tarif A	8 €		0%	11 €		0%	11 €		0%	13 €		0%	0	0%	
Tarif B	12 €		0%	15 €		0%	15 €		0%	18 €		0%	0	0%	
Tarif C	15 €	736	5%	18 €	2013	14%	18 €	25	0%	21 €	106	1%	2880	20%	5
Tarif D	18 €		0%	20 €		0%	20 €		0%	23 €		0%	0	0%	
Tarif E	20 €	197	1%	22 €	908	6%	22 €	17	0%	25 €	217	2%	1339	9%	2
Tarif F	23 €	307	2%	25 €	1401	10%	25 €	1	0%	28 €	643	4%	2352	16%	3
Tarif G	25 €	239	2%	27 €	1810	13%	27 €		0%	30 €	1266	9%	3315	23%	4
Tarif Spécial	30 €	287	2%	33 €	2288	16%	33 €	71	0%	36 €	1894	13%	4540	31%	5
Tarif Exceptionel	50 €		0%	50 €		0%	50 €		0%	50 €		0%	0	0%	
Total de billets vendus par type de tarif	1766			8420			114			4126			14426	100%	19
% du type de tarif sur la billetterie totale	12%			58%			1%			29%			100%		

TOTAL / La Belle Electrique

Tarif hors frais de location	Préventes tarif réduit			Préventes tarif normal			Sur place tarif réduit			Sur place tarif normal			Total	% d'utilisation du tarif	Nombre de concerts par tarif
	Tarif	Nombre de places vendues	% sur le global	Tarif	Nombre de places vendues	% sur le global	Tarif	Nombre de places vendues	% sur le global	Tarif	Nombre de places vendues	% sur le global			
Tarif A	8 €	1578	2%	11 €	544	1%	11 €	0	0%	13 €	2	0%	2124	3%	4
Tarif B	12 €	2432	4%	15 €	1502	2%	15 €	147	0%	18 €	362	1%	4443	7%	7
Tarif C	15 €	9012	14%	18 €	9627	15%	18 €	545	1%	21 €	1288	2%	20472	31%	27
Tarif D	18 €	3412	5%	20 €	6927	10%	20 €	107	0%	23 €	310	0%	10756	16%	15
Tarif E	20 €	4027	6%	22 €	6256	9%	22 €	415	1%	25 €	417	1%	11115	17%	14
Tarif F	23 €	925	1%	25 €	3489	5%	25 €	1	0%	28 €	647	1%	5062	8%	6
Tarif G	25 €	732	1%	27 €	3260	5%	27 €	9	0%	30 €	1294	2%	5295	8%	8
Tarif Spécial	30 €	634	1%	33 €	4322	7%	33 €	76	0%	36 €	1923	3%	6955	11%	8
Tarif Exceptionel	50 €	0	0%	50 €	0	0%	50 €	0	0%	50 €	0	0%	0	0%	0
Total de billets vendus par type de tarif	22752			35927			1300			6243			66222	100%	89
% du type de tarif sur la billetterie totale	34%			54%			2%			9%			100%		

INDICATEURS D'ACTIVITES CULTURELLES 2016

Année 2016	Programmation			Nbre de représentations ou jours* (* pour les résidences)			Informations artistiques					Fréquentation					Billetterie		Bar	
								Dont groupes régionaux												
				Payant	Gratuit	Total	Nbre de groupes accueillis	Tête d'affiche	1ière partie	Montant Total HT des coûts de plateaux artistiques (Cession et engagements)	Coût artistique moyen par date	Payantes	Exonérées	Total	Jauge	Taux de remplissage	Recette HT	Prix Moyen	Recette HT	Panier Moyen
	Diffusion Globale (Concert Grande Salle)	Chanson		8	0	**8**	14	0	2			6973	290	**7263**	1000	**91%**	192 880 €	28,34 €	19 643 €	2,70 €
		Jazz et musiques improvisée		3	0	**3**	3	0	0			1925	125	**2050**	1000	**68%**	46 540 €	21,95 €	6 583 €	
		Pop-Rock et assimilés		27	2	**29**	60	2	0			18350	2046	**20396**	1000	**70%**	401 543 €	22,98 €	94 536 €	4,64 €
		Hip-Hop, Reggae et assimilées		14	1	**15**	31	5	6			10586	1647	**12233**	1000	**82%**	194 042 €	16,13 €	80 641 €	6,59 €
		Musiques électroniques		31	0	**31**	106	2	41			25008	1663	**26671**	1000	**86%**	426 930 €	16,47 €	234 683 €	8,80 €
		Musiques traditionnelles et du monde		3	0	**3**	5	1	2			1649	248	**1897**	1000	**63%**	29 259 €	17,46 €	9 981 €	5,26 €
		Autres genres musicaux		3	0	**3**	6	4	0			1731	37	**1768**	1000	**59%**	16 758 €	9,80 €	8 004 €	4,53 €
		Total		**89**	**3**	**92**	**225**	**14**	**51**			**66222**	**6056**	**72278**	**7000**	**74%**	**1 307 951 €**	**20,56 €**	**454 071 €**	**5,42 €**
	Organisé par MixLab (Cession et coréalisation avec les producteurs) (Concert Grande Salle)	Chanson		2		**2**	4		1	25 300 €	12 650 €	1244	72	**1316**	1000	**66%**	36 564 €	29,39 €	3 133 €	2,38 €
		Jazz et musiques improvisée		1		**1**	1			4 000 €	4 000 €	336	50	**386**	1000	**39%**	6 230 €	18,54 €	1 589 €	4,12 €
		Pop-Rock et assimilés		18	1	**19**	37			120 226 €	6 328 €	12969	1146	**14115**	1000	**74%**	265 731 €	20,49 €	58 789 €	4,17 €
		Hip-Hop, Reggae et assimilées		11		**11**	22	1	3	86 939 €	7 904 €	7989	541	**8530**	1000	**78%**	154 493 €	19,34 €	50 617 €	5,93 €
		Musiques électroniques		23		**23**	78	2	25	252 473 €	10 977 €	19820	633	**20453**	1000	**89%**	329 585 €	16,63 €	184 063 €	9,00 €
		Musiques traditionnelles et du monde		2		**2**	3		1	12 400 €	6 200 €	1534	75	**1609**	1000	**80%**	27 288 €	17,79 €	7 884 €	4,90 €
		Autres genres musicaux		2		**2**				3 448 €	1 724 €	779	13	**792**	1000	**40%**	8 591 €	11,03 €	598 €	0,76 €
		Total		**59**	**1**	**60**	**145**	**3**	**30**	**504 786 €**	**7 112 €**	**44671**	**2530**	**47201**	**7000**	**66%**	**828 483 €**	**19,03 €**	**306 673 €**	**4,46 €**
	Coproduction (Concert Grande Salle)	Chanson				**0**								**0**						
		Jazz et musiques improvisée				**0**								**0**						
		Pop-Rock et assimilés		1	1	**2**	2	1		5 250 €	2 625 €	632	518	**1150**	1000	**58%**	11 662 €	18,45 €	2 654 €	2,31 €
		Hip-Hop, Reggae et assimilées		1	1	**2**	3	1	1	3 500 €	1 750 €	670	1032	**1702**	1000	**85%**	8 966 €	13,38 €	12 437 €	7,31 €
		Musiques électroniques		1		**1**	2	0	1	2 480 €	2 480 €	214	112	**326**	1000	**33%**	2 140 €	10,00 €	1 195 €	3,67 €
		Musiques traditionnelles et du monde				**0**								**0**						
		Autres genres musicaux				**0**								**0**						
		Total		**3**	**2**	**5**	**7**	**2**	**2**	**11 230 €**	**6 855 €**	**1516**	**1662**	**3178**	**3000**	**58%**	**22 768 €**	**13,94 €**	**16 286 €**	**4,43 €**
	Accompagnement (Concert Grande Salle)	Chanson				**0**														
		Jazz et musiques improvisée				**0**														
		Pop-Rock et assimilés		2		**2**	9	1				845	192	**1037**	1000	**52%**	22 823 €	27,01 €	11 957 €	11,53 €
		Hip-Hop, Reggae et assimilées		1		**1**	3	3				1050	38	**1088**	1000	**109%**	16 297 €	15,52 €	9 407 €	8,65 €
		Musiques électroniques		4		**4**	18		11			2762	119	**2881**	1000	**72%**	42 199 €	15,28 €	25 910 €	8,99 €
		Musiques traditionnelles et du monde				**0**														
		Autres genres musicaux		1		**1**	6	4				952	24	**976**	1000	**98%**	8 167 €	8,58 €	7 406 €	7,59 €
		Total		**8**	**0**	**8**	**36**	**8**	**11**	**0 €**	**0 €**	**5609**	**373**	**5982**	**4000**	**83%**	**89 485 €**	**16,00 €**	**54 680 €**	**9,72 €**
	Location (Concert Grande Salle)	Chanson		6		**6**	10		1			5729	218	**5947**	1000	**99%**	156 316 €	27,28 €	16 510 €	2,78 €
		Jazz et musiques improvisée		2		**2**	2					1589	75	**1664**	1000	**83%**	40 310 €	25,37 €	4 994 €	3,00 €
		Pop-Rock et assimilés		6		**6**	12					3904	190	**4094**	1000	**68%**	101 327 €	25,95 €	21 136 €	5,16 €
		Hip-Hop, Reggae et assimilées		1		**1**	3		2			877	36	**913**	1000	**91%**	14 286 €	16,29 €	8 180 €	8,96 €
		Musiques électroniques		3		**3**	8		4			2212	799	**3011**	1000	**100%**	53 006 €	23,96 €	23 515 €	7,81 €
		Musiques traditionnelles et du monde		1		**1**	2	1	1			115	173	**288**	1000	**29%**	1 971 €	17,14 €	2 097 €	7,28 €
		Autres genres musicaux				**0**								**0**	1000					
		Total		**19**	**0**	**19**	**37**	**1**	**8**			**14426**	**1491**	**15917**	**7000**	**74%**	**387 215 €**	**22,37 €**	**76 442 €**	**5,83 €**
	Action culturelle & Arts Numériques	Arts Num. /	Vjing / Mapping / Installations		6		**6**					725								
			Rencontres pro / Réseau			4	**4**							**194**						
	Actions culturelles et de connaissance	Visites gratuites	Scolaires			35	**35**							**889**						
			Hors temps scolaires			28	**28**							**595**						
		Musique	Rencontres et débats tout public			3	**3**							**131**						
			Rencontres avec artistes (en résidence)			7	**7**							**449**						
			Actions / Ateliers Tout Public	*2/6 ans*		1	**1**							**250**				5		
				6/12 ans	3		**3**							**26**				10		
				12/17 ans																
				Adultes et/ou tous publics	3		**3**							**28**				15		
				Publics Spécifiques																
				Invitations		142	**142**													
			Actions / Ateliers Scolaires	*Petite Enfance et Maternelles*																
				Primaires										**250**						
				Collèges		3	**3**							**12**						
				Lycées		2	**2**							**67**						
		Arts Numériques	Rencontres et débats tout public			3	**3**							**68**						
			Actions / Ateliers Tout Public	*2/6 ans*	2		**2**							**30**				5		
				6/12 ans	3		**3**							**40**				10		
				12/17 ans																
				Adultes et/ou tous publics																
				Publics Spécifiques		1	**1**													
			Actions / Ateliers Scolaires	*Petite Enfance et Maternelles*		2	**2**							**150**						
				Primaires																
				Collèges		1	**1**							**18**						
				Lycées		2	**2**							**58**						
		Total			**17**	**234**	**251**	**0**	**0**	**0**	**0**	**725**	**0**	**0**	**3255**	**0**	**0**	**0**	**45**	**0**	**0**

L'éducation artistique et culturelle à La Belle Electrique

OBJECTIFS : ouverture, partenariats et innovation

1) Consolider et développer les structures partenaires / Concevoir et réaliser un projet d'éducation artistique en relation avec les structures du territoire (associations, établissements spécialisés, notamment à destination des publics empêchés)
2) Consolider et développer l'offre d'éducation artistique / Sensibilisation et éducation, soutien des pratiques artistiques
3) Favoriser les passerelles entre son, images et arts numériques / Projets impliquant d'autres champs musicaux et d'autres disciplines artistiques, transcendance des esthétiques
4) Replacer les artistes au cœur de la médiation : artiste pédagogue ? Militant ? Créateur ? / Encouragement à l'expression artistique, à la créativité, amélioration des pratiques, analyse des œuvres

Intitulé de l'Action		Date(s) / Récurrence	Partenariats	Territoire	Cachet de l'artiste / intervenant	Coût de l'activité pour le participant	Personnes touchées (âge, structure)	Nombre de personnes touchées	Objectifs	Commentaires	Catégories
Visites de La Belle Electrique		> Journées du Patrimoine > Sur demande pour les structures socio-culturelles, les scolaires, les CE (etc.) Soit 63 visites en 2016	Avec le Magasin-CNAC : visite du Magasin suivie d'une visite de La Belle Electrique	> Secteur 1 (Ville de Grenoble) > Département Isère > Région Rhône-Alpes > Visites à dimension nationale pour invités sur des dates, des rendez-vous pros, etc. > 1 visite européenne (Italie)	en interne	Gratuit	Scolaires : collège Fantin Latour CROUS de Grenoble et Grenoble Universités Lycée de Villefontaine (MANAA et option arts appliqués) école Ampère, collège Lucie Aubrac LP Jean Jaurès, Lycée Argougesx2 1ère année Génie Civil, école maternelle Diderot Lycée Matheysin, Ecole Vallier Lycée français Jean Giono (Turin), MFR Saint-Egrève Hors scolaires: MJC les Roseaux (SMH), Foyer - L'Etoile du Rachais Maisons d'enfants à caractère social Un Tramway Nommé Culture, CE Alices CAUE Haute Savoie, Cuisine Sans Frontières Journées du Patrimoines (20 visites) Maison de l'architecture de l'Isère	889 pers. en temps scolaires 595 pers. hors temps scolaire Soit un TOTAL de 1 484 pers.	> Renforcement de l'ancrage territorial > Découverte des coulisses de la salle de concert (fonctionnement, architecture, technique, équipe, historique, projet culturel et artistique, spécifiés des musiques amplifiées) > Découverte des coulisses de la salle de concert lorsqu'elle accueille une date le soir (montage de la scène, balances avec les artistes et l'équipe technique, accueil d'une date)	Adaptation des visites aux publics (exemple : pour les tout-petits, visite type chasse au trésor / pour les formations techniques : visite avec le RG ou le DT)	> Prise en compte de la diversité des populations > Ouverture du lieu de vie > Relations partenariales avec d'autres équipements territoriaux
Rencontres et débats tous publics sur les différentes esthétiques artistiques / Lieu de vie	***"Il était une fois le hip hop" Part. 1***	le mercredi 23/03	Espace 10/12	Secteur 1 (Ville de Grenoble)	100€ pour Espace 10/12	Gratuit	Tous publics	52	> Partenariat avec un voisin, le collectif 10/12 > Nourrir la culture rap des jeunes	> L'approche par les dimensions sonores et numériques de transcender les esthétiques > Compréhension des courants musicaux dans leur dimension sociale, historique et sonore	> Ouverture du lieu de vie > Relations partenariales avec d'autres équipements territoriaux > Médiation : artiste militant et pédagogue > Education artistique
	"Il était une fois le hip hop" Part. 2	le mercredi 13/04	Espace 10/12		100€ pour Espace 10/12			39			
	Cocktail de Printemps "Rose Pirogue"	le mercredi 30/03	Partenariat avec le Printemps du Livre		prise en charge par le Printemps du Livre			46	> Partenariat avec le Printemps du Livre de Grenoble > Projet impliquant d'autres disciplines artistiques / Brassage des publics		
	Vernissage de Lithium pour Kaveam	le 02/06	Parcours de résidences avec La Casemate (Fab Lab) et Collectif Coin		prise en charge par La Belle Electrique			35	> Mise en avant de ce nouveau parcours de résidences, maillage territorial de structures > Découverte d'un artiste, Kévin Sillam		
	Restitution du Bel Âge Numérique	le 09/06	Partenariat avec l'association L'Âge d'Or		prise en charge par La Belle Electrique			28	> Partenariat avec l'Âge d'Or > Présentation du projet des seniors aux publics de LBE et aux consommateurs du bar		
	"Il était une fois le live audio-visuel"	le 7/12			250€ + défraiement pour VJ Dudley Smith			30	> Découverte d'un métier encore peu mis en valeur > Découverte d'une pratique de la scène clubbing et art numérique		
Rencontre avec les artistes en résidence	***Avec le groupe Sinsemilia***	Le jeudi 12/03	Dispositif Starter (lycée Guynemer)	Secteur 4 (Ville de Grenoble)	Gratuit		Collégiens de niveau 3ème entre 15 et 18 ans du dispositif expérimental de l'éducation nationale Starter	12		Rencontre entre le chanteur de Sinsemilia (Rike) et le groupe de collégiens. Echange de 1h et balances	Médiation
	Avec le groupe Spreads	Le samedi 07/10	LP Jean Jaurès	Secteur 2 (Ville de Grenoble)			Lycéens de 1ère LP	29		Rencontre entre Nikitch (Nicolas Morant) et VJ Dudley Smith et les lycéens pendant 1h (arts numériques)	Médiation
Rencontre avec les artistes à l'occasion de concert ou autre événement	***Avec Louise Attaque***	le jeudi 10/03	Dispositif Starter (lycée Guynemer)	Grenoble et agglomération	Gratuit		15 élèves de niveau 3ème	15	> Découverte de l'environnement professionnel pour un musicien (parcours, statut) > Alternative aux standards musicaux commerciaux > Découverte de l'envers du décor: la régie technique, la scène, les coulisses > Artistes créateurs et pédagogues	Echange entre le groupe et les jeunes (questions et réponses / suivies d'une présentation de créations en écho aux chansons du groupe)	Médiation
	Avec Abd Al Malik	le jeudi 24/03	MJC Les Roseaux (SMH) Centre Social Les Ecureuils (Echirolles)	Métropole grenobloise			14 filles et garçons entre 12 et 18 ans	14		Rencontre entre Abd Al Malik et le groupe: questions sur le parcours, importance de l'ouverture aux différents courants musicaux et esthétiques artistiques PUIS invitations sur le concert	
	Avec les artistes du parcours numérique	le samedi 10/09 (festival Jour & Nuit)	Musée Dauphinois, La Casemate, Le Petit 38, Ville de Grenoble	Métropole grenobloise			tous publics		> Découverte de l'environnement professionnel pour un artiste (parcours, statut) > Découverte d'une installation art numérique in situ > Artistes créateurs et pédagogues		
Invitations sur des concerts	***Abd Al Malik***	le jeudi 24/03	MJC Parmentier Foyer L'Etoile du Rachais MJC Desnos (Echirolles) Center social Les Ecureuils (Echirolles) MJC Les Roseaux (SMH) MJC Pont du Sonnant (SMH) Pôle jeunesse de Gières Service Civique (V de Grenoble)	Métropole grenobloise			Filles et garçons entre 12 et 19 ans	71			
	Partenariat avec Cultures du Cœur	depuis mars 2016	Associations adhérentes de Cultures du Cœur notamment L'Adoma (demandeurs d'asile)				Familles	de 3 à 5 places / concert		Découverte d'un nouveau lieu à Grenoble, mais aussi d'un spectacle, rencontre entre les citoyens	
Rencontres avec les voisins de La Belle Electrique	***Rencontres avec les voisins - habitants***	À l'occasion du projet d'aménagement de l'esplanade poru le budget participatif	Participation de l'UQ St Bruno-Berriat-Europole	Quartier Bouchayer-Viallet (Ville de Grenoble)	-	-	Tous types de voisins	40	> La cohabitation : une espace (une esplanade à partager) > Retour sur la cohabitation : bilans, envies et attentes, actions communes > Projet artistique et culturel du quartier / Visites de La Belle Electrique	> Présence de l'UQ uniquement sur 1 rencontre	> Médiation > Identité territoriale
	Rencontres avec les voisins, structures culturelles et socio-culturelles	1 rencontre	Le Magasin-CNAC, L'Ampérage, Salle Noire, Salle Blanche, Mann'Arte, MDH Chorrier-Berriat Le Tricycle, UQ, Cap Berriat, Cité Danse, Histoires de, MJC Parmentier	Secteur 1 (Ville de Grenoble)	-	-	Structures culturelles et socio-culturelles du quartier	Un peu plus d'une dizaine de structures	> Connaissance des acteurs, des projets, des programmations de chaque structure > Montage d'un projet commun		Maillage territorial
Stages de pratique	***Stage de création d'un jeu vidéo (logiciel Sratch)***	3 après-midis pendant les vacances scolaires de février 2016			250 € (Sébastien Albert aka VJ Dudley Smith)	5€ / enfants pour les après-midis + goûter	Tous enfants de 8 à 12 ans	8	> Sensibilisation dès le jeune âge au langage du code (avec le logiciel libre Scratch) > Séance de créativité collaborative > Ecriture collaborative d'un scénario > Réalisation d'un jeu vidéo de A à Z > Regard critique mais aussi créatif sur le jeu vidéo	Les 8 enfants ont travaillé par équipe de 2 et chaque équipe a présenté son projet au reste du groupe Objectif de réalisation de mini-jeux vidéos atteint	> Education artistique > Arts numériques
	Initiation MAO > association Des Nuées de sens	le samedi 09/04/2016			300 € TTC pour une journée			10	> Approche d'une esthétique musicale par une nouvelle pratique > Séance de créativité individuelle et collaborative > valorisation des compétences et encouragement à la création > Artistes créateurs		
		le samedi 28/05/2016				20€ pour 4h de stage - formation	Enfants de 8 à 12 ans	10			
		le samedi 22/10						10	> Valorisation des compétences et encouragement à la création > Suivi dans la formation et la pratique > Approfondissement de la pratique voire accompagnement vers une professionnalisation > Séance de créativité individuelle et collaborative		
	Perfectionnement MAO > Association Des Nuées de sens	le samedi 06/02/2016				20 € pour 6h de formation	Tous publics	10			
	Données musicales numériques	Le mercredi 23/09 (Festival Jour & Nuit)	La Coop - Infolab (accueil lieu et concepteur de la formation)		Gratuit	Gratuit	Tous publics	15	> Exploration des traces musicales de chacun et des pistes ouvertes par les données numériques > Approche critique de la musique dématérialisée > Echange sur les différentes plateformes d'écoute de musique dématérialisée	Enjeux sociaux!	Education artistique
Ateliers de découverte et de pratique	***Atelier croisé : Les Petits Explorateurs (avec le Magasin - CNAC) > Black & White Zulus > Equipe de La Belle***	le samedi 06/02/2016	en partenariat avec le Magasin - CNAC	Grenoble et agglomération	300 € pour le collectif Black & White Zulus	5 € / enfant	Enfants de 6 à 13 ans	16	> Découverte par la pratique du graphisme > Parcours entre la visite d'une exposition et la pratique par le graphisme	Réalisation d'une œuvre collective	Education artistique
		le samedi 25/06/2016			animation par La Belle Electrique			14	> Chasse aux sons dans La Belle Electrique > Parcours entre l'exposition du Magasin - CNAC et la découverte d'une salle de musiques amplifiées: spécificités et métiers	> Chaque enfant a fait sa propre découverte de la salle et de ses métiers en cherchant et en enregistrant avec un Zoom des sons > Création d'une carte sonore	
	Le P'tit Déj. Electrique > L'Inimaginarium (Floca et Eric Margery)	le samedi 23/04/2016		Métropole grenobloise	400€ pour le collectif L'Inimaginarium (conception et investissement)	7€ / famille (petit-déjeuner et parcours numérique)	Enfants de 2 à 6 ans et leurs parents (atelier famille)	10 enfants + parents	> Découverte par l'art et la pratique ludique d'une nouvelle technologie: le makey makey > Echange d'un moment unique parents et enfants à La Belle Electrique > Immersion dans un univers: la forêt magique, mélange de sons et de couleurs, appréhension du concept de "circuit fermé" en électricité	> Initiation et découverte en famille > Approche collaborative entre les enfants, et entre parents et enfants > Passerelle entre les arts numériques, le son et les arts plastiques	> Education artistique > Arts numériques
	Le Bel Âge Numérique > Jordane Cals	de fin février à juin 2016: 1 mardi tous les 15 jours, hors vacances scolaires	partenariat avec l'association l'Âge d'Or et travail avec l'artiste Jordane Cals	Métropole grenobloise	900€ pour Jordane Cals (conception du blog et animation des ateliers)	Gratuit	Seniors	8	> Découverte par l'art et la pratique des arts numériques > Lutte contre la fracture numérique (apprentissage d'un nouveau vocabulaire, de nouvelles techniques) > Travail en vue d'une restitution publique: conception de films en stop-motion	> Chaque personne âgée a découvert, appris et pratiqué pour concevoir des films en stop-motion > Découverte d'un lieu méconnu: La Belle Electrique	
	Atelier Makey Makey : P'tit apéro électrique > L'Inimaginarium (Floca et Eric Margery)	le mardi 15/11	Collectif L'Inimaginarium (Andréanna Lukac et Eric Margery)	Métropole grenobloise	dans le cadre du processus d'accompagnement du collectif	Gratuit sur invitation	Public instituttionnel et partenaires (structures culturelles et socio-culturelles) accompagnés de leurs enfants	une vingtaine		> Présentation du travail du collectif aux structures culturelles, socio-culturelles et scolaires, partenaires actuels et futurs > Essai sur la mise en lumière de l'atelier dans la salle de concert	
	Atelier Sérigraphie musicale "Poster Yourself" > Jordane Cals	le samedi 26/11		Métropole grenobloise	120 € TTC pour 3h d'atelier	10€ / participant	tout public à partir de 11 ans	8 personnes (complet)	> Découverte d'un procédé technique graphique > Sensibilisation aux éléments de communication d'une salle de concert (éléments visuels et informatifs d'une affiche de spectacle) > Ouverture du lieu de vie (lieu de vie de La Belle Electrique)	> Réalisation de Aà Z d'une affiche de concert en utilisant une technique "Do It Yourself" de sérigraphie > Echange avec l'artiste graphiste sur sa pratique et ses conseils	> Education artistique

Intitulé de l'Action		Date(s) / Récurrence	Partenariats	Territoire	Cachet de l'artiste / intervenant	Coût de l'activité pour le participant	Personnes touchées (âge, structure)	Nombre de personnes touchées	Objectifs	Commentaires	Catégories
	Atelier Pop-Up en chanson > Jordane Cals	le samedi 10/12		Métropole grenobloise	92,5 € TTC pour 2h30 d'atelier	11€ / participant	de 7 à 11 ans	4 personnes	> Découverte d'un procédé manuel graphique > Sensibilisation aux textes des chansons, à l'écriture > Ouverture du lieu de vie	> Réalisation d'un livre pop-up basé sur les paroles d'une chanson que le participant a ramené > Echange avec l'artiste sur sa pratique et ses conseils	
La BoomBoom Electrique		dimanche 11/09 (festival Jour & Nuit)		Ville de Grenoble et métropole	450 € pour Flaca (Andréanna Lukac - DJ)	5 € / enfant (accompagnateur gratuit)	Enfants de 2 à 6 ans et leurs parents	environ 200 enfants + parents	> Brassage des publics > Elargissement et sensibilisation dès le plus jeune âge aux musiques actuelles non sur-médiatisées > Découverte d'une salle de concert pour les tout-petits	> Sensibilisation d'un tout jeune public aux musiques actuelles > Véritable BoomBoom avec musique / projection / goûter / open bar à sirops / thématique / décor / boule à facettes / DJ	> Education artistique > Arts numériques > Musiques actuelles
Promenons-nous dans la belle forêt électrique	**Saison 2 (2015-2016)**	> 3 mois de préparation (décembre à février) > sensibilisation des enfants au MakeyMakey en mai 2016 > spectacle en public les 6 et 7 juin	Ecole maternelle Diderot Collectif L'Inimaginarium (Eric Margery, plasticien et Andréanna Lukac de LoudmiLa Projets)	Secteur 1 (Ville de Grenoble)	Subvention Ville de Grenoble = 700€ 1500€ pour L'Inimaginarium	Gratuit	Enfants de 2 à 6 ans Equipe pédagogique (enseignantes, ATSEM, personnel à la cuisine) Parents (représentation publique)	150 enfants	> Découverte des musiques électroniques et acoustiques > Mobilisation du langage dans toutes ses dimensions > Exploration du monde électronique grâce à une initiation ludique à l'électricité > Autonomisation de l'enfant > Connaissance d'un spectacle des prémices à la représentation	Bilan très positif, à la fois pour l'équipe pédagogique, les élèves, mais aussi l'équipe artistique et La Belle Electrique	> Education artistique > Arts numériques > Musiques actuelles
Projets dans le cadre de dispositifs institutionnels	***EUREKA (Région RA) : Identités et Diversités***	2015/2016 Restitution le mardi 26/04 dans la salle de La Belle Electrique	Région Rhône-Alpes Lycée Argouges Lycée Champollion Maison de l'Image	Secteur 2 et 5 (Ville de Grenoble)	Tomas Bozzato 1 650 € (55 € taux horaire x 30h)	Gratuit	Lycée Argouges: seconde pro section "optique lunetterie" Lycée Champollion: seconde option "arts du son"	52 lycéens	> Réalisation de cartes postales sonores et visuelles en plusieurs étapes : enregistrements et montage de sons captés par les élèves dans leur environnement, création personnelle de chaque élève, prises de vues et montages visuels et sonores > Lutte contre le décrochage scolaire > Passer de la culture de quartier à la culture universelle > Travail de l'image > Rencontre et partage avec d'autres lycéens	Restitution à La Belle Electrique	> Education artistique > Arts numériques > Musiques actuelles
	EUREKA (Région RA) : Masculins, Féminins, Pluriels	2015/2016 Restitution le jeudi 12/05 au Ciel	Région Rhône-Alpes Lycée Professionnel Jean Jaurès Le Ciel	Secteur 2 (Ville de Grenoble)	Andréanna Lukac (LoudmiLa Projets) 1650€ (55€ taux horaire *30h)	Gratuit	Terminale CAP "employé de commerce multi-spécialités"	26 lycéens	> Création musicale de 20 minutes qui aborde la thématique du genre en interrogeant les "masculins et féminins", les identités > Présentation sur scène > Accompagner les élèves à construire chacun leur propre histoire et les aider à créer une histoire commune	Processus de création : Recherche d'inspirations créative, écriture d'une histoire commune à partir d'émotions et de sensations, travail sur le son et les subtilités du langage musical électronique Les lieux de rencontre : LP Jean Jaurès, La Belle Electrique et le Ciel	
	Starter : Découverte des métiers et rencontres d'artistes	4 jeudis / Avril et mai 2016	Lycée Guynemer Classe du dispositif Starter de l'Education Nationale	Secteur 4 (Ville de Grenoble)	Gratuit (rencontre avec artistes en concert et professionnels à La Belle Electrique)			15 collégiens	> Rencontres de salariés de La Belle Electrique pendant 1h30 pour échange sur le travail *(la chargée d'accueil/billetterie, le chef de restaurant et son second, le serveur du restaurant ET employé polyvalent)* > recontres d'artistes qui se produisent à La Belle Electrique *(Louise Attaque et L'Apprenti)* > Lutte contre le décrochage scolaire > Découverte d'un lieu culturel et du secteur professionnel > Des parcours d'artistes (univers esthétique, difficultés administratives, etc.)		
	Découverte du milieu professionnel pour les 3ème	2 après-midis	Collège Lucie Aubrac Maison de l'Image	Secteur 5 (Ville de Grenoble)	Gratuit (rencontre avec les professionnels et visite de La Belle Electrique)		Collégiens de niveau 3ème de Lucie Aubrac	18 collégiens	< Visite de La Belle Electrique : découverte et appréhension d'un nouveau lieu > Rencontres de salariés de La Belle Electrique: interviews filmées > Lutte contre le décrochage scolaire > Découverte d'un lieu culturel et du secteur professionnel	Découverte milieu culturel et insertion professionnelle Lutte contre la fracture sociale	
Expositions dans le lieu de vie	***Sérigraphie > sérigraphies de Nikodem***	Février / Mars 2016									
	Photographies concerts > Little World Music	Mai / Juin 2016									
	Urbex > Gweno	de novembre à janvier									

Budget 2015 / 2016

avec les services généraux non intégrés dans les activités

	2015	2016			% d'évolution Budget réalisé de 2015 à 2016	Répartition Analytique Budget Réalisé 2016							Montant à répartir (voir clé de répartition analytique)	Budget réalisé (Vérification)
		Budget Prévisionnel	Budget Réalisé	Ecart		Diffusion artistique MixLab	Accompagnement artistique	Développement & Médiation culturelle	Location Salle pour diffusion	Location de salle pour privatisation	Fonctionnement Général / Ingénierie	Lieu de Vie / Bar & Restaurant		
60 Achats	**773 805**	**869 225**	**1 028 909**	**159 684**	33%	**694 249**	**24 195**	**13 452**	**27 812**	**20 173**	**30 631**	**218 397**	**1 028 909**	**0**
Achats de spectacles et reversement co-réalisation	382 343		535 228		40%	524 578	0	0	0	2 400	0	8 250	535 228	0
Reportage photo / vidéo	3 841	394 810	4 200	157 979	9%	4 200	0	0	0	0	0	0	4 200	0
Animation atelier & conférence / Accompagnement artistique	2 250		6 033		168%	0	0	5 283	0	0	0	750	6 033	0
Création animation vjing / scénographie	11 235		7 328		-35%	7 328	0	0	0	0	0	0	7 328	0
Achat matériel et équipement	18 184	15 000	15 087	87	-17%	4 677	1 056	1 207	302	302	4 526	3 017	15 087	0
Eau / électricité / gaz	50 545	51 082	55 456	4 374	10%	17 191	3 882	4 436	1 109	1 109	16 637	11 091	55 456	0
Carburant véhicules	812	4 200	1 707	-2 493	110%	529	119	137	34	34	512	341	1 707	0
Fournitures d'entretien / petit équipement	15 093		19 455		29%	6 031	1 362	1 556	389	389	5 836	3 891	19 455	0
Fournitures administratives	12 008	82 920	10 400	-34 844	-13%	3 224	728	832	208	208	3 120	2 080	10 400	0
Fournitures régie	8 497		18 222		114%	18 222	0	0	0	0	0	0	18 222	0
Achat de m/ses bar et accessoires (tabac, gobelets Ecocup, etc)	217 099	321 213	279 390	34 581	29%	103 282	16 404	0	24 242	6 729	0	128 733	279 390	0
Achat de m/ses alimentaires	51 898		76 404		47%	4 986	643	0	1 528	9 002	0	60 244	76 404	0
61 Services extérieurs	**155 201**	**176 303**	**200 420**	**24 117**	29%	**110 424**	**10 987**	**6 424**	**10 552**	**6 649**	**24 763**	**30 619**	**200 420**	**1**
Diffusion et affichage	19 905	15 000	21 430	6 430	8%	15 001	1 071	857	1 071	0	0	3 429	21 430	0
Nettoyage et entretien	57 932	48 000	74 690	26 690	29%	41 625	5 371	373	7 469	373	5 286	14 191	74 690	1
Prestation technique	2 368	10 000	10 779	779	355%	10 779	0	0	0	0	0	0	10 779	0
Location matériel administratif / Hébergement internet	5 853	8 866	7 463	-1 403	28%	2 313	522	597	149	149	2 239	1 493	7 463	0
Location matériel technique pour spect.	21 299	26 750	18 091	-8 659	-15%	17 378	0	0	713	0	0	0	18 091	0
Location structure et équipement	3 393	5 000	10 507	5 507	210%	5 515	0	0	0	4 977	0	15	10 507	0
Location matériel de transport	9 591	5 000	7 252	2 252	-24%	2 248	508	580	145	145	2 175	1 450	7 252	0
Maintenance et entretien véhicules	738	500	255	-245	-65%	79	18	20	5	5	77	51	255	0
Maintenance et entretien technique / bâtiment	13 502	31 787	27 159	-4 628	101%	8 419	1 901	2 173	543	543	8 148	5 432	27 159	0
Maintenance informatique	4 684	4 000	7 196	3 196	54%	2 231	504	576	144	144	2 159	1 439	7 196	0
Assurances	13 099	13 500	14 332	832	9%	4 443	1 003	1 147	287	287	4 300	2 866	14 332	0
Etudes et recherches	2 079	5 000	837	-4 163	-60%	259	59	67	17	17	251	167	837	0
Documentation / Formation	759	2 900	428	-2 472	-44%	133	30	34	9	9	129	86	428	0
62 Autres serv. extérieurs	**363 007**	**346 987**	**417 097**	**70 110**	15%	**275 820**	**20 755**	**7 377**	**29 119**	**1 713**	**24 976**	**57 336**	**417 097**	**0**
Commissions agents artistiques	15 880	20 000	20 395	395	28%	20 395	0	0	0	0	0	0	20 395	0
Honoraires administratifs	5 886	19 960	8 950	-11 010	52%	2 775	627	716	179	179	2 685	1 790	8 950	0
Honoraires artistiques et graphiques	9 667	19 200	7 805	-11 395	-19%	5 464	390	312	390	0	0	1 249	7 805	0
Honoraires techniques	1 500		0		-100%	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Annonces et insertions	19 807		24 959		26%	17 471	1 248	998	1 248	0	0	3 993	24 959	0
Supports promotionnels / Site internet	1 831	50 288	8 236	20 941	350%	5 765	412	329	412	0	0	1 318	8 236	0
Catalogues et imprimés	23 110		32 263		40%	22 584	1 613	1 291	1 613	0	0	5 162	32 263	0
Cadeaux aux usagers	5 008		5 771		15%	1 015	0	154	0	0	0	4 602	5 771	0
Voyages et déplacements structure	1 454	7 620	2 326	-5 294	60%	721	163	186	47	47	698	465	2 326	0
Voyages et déplacements Artistes	23 091	20 400	23 738	3 338	3%	23 738	0	0	0	0	0	0	23 738	0
Missions et hébergements structure	3 264		6 461		98%	2 003	452	517	129	129	1 938	1 292	6 461	0
Missions et hébergements Artistes	24 624	59 013	30 626	31 537	24%	30 626	0	0	0	0	0	0	30 626	0
Réception structure	5 838		3 748		-36%	1 162	262	300	75	75	1 125	750	3 748	0
Réception Artiste (catering)	40 244		49 715		24%	40 363	1 815	0	7 537	0	0	0	49 715	0
Affranchissement et télécommunication	8 644	11 584	9 835	-1 749	14%	3 049	688	787	197	197	2 951	1 967	9 835	0
Frais bancaires	6 780	8 000	7 044	-956	4%	2 184	493	564	141	141	2 113	1 409	7 044	0
Cotisations et concours divers	1 648	3 000	2 045	-955	24%	634	143	164	41	41	614	409	2 045	0
Serv. ordre et sécurité / secours et incendie / Frais de gardiennage	160 298	121 270	170 587	49 317	6%	95 069	12 267	853	17 059	853	12 075	32 412	170 587	0
Autres services extérieurs	4 434	6 652	2 593	-4 059	-42%	804	181	207	52	52	778	519	2 593	0
63 Impôts et taxes	**40 798**	**28 197**	**58 746**	**30 549**	44%	**39 041**	**1 999**	**2 285**	**571**	**571**	**8 567**	**5 712**	**58 746**	**0**
Taxe d'apprentissage et formation continue	13 075	7 365	13 911	6 546	6%	4 312	974	1 113	278	278	4 173	2 782	13 911	0
Autres impôts et taxes (CFE)	7 496	0	14 647	14 647	95%	4 541	1 025	1 172	293	293	4 394	2 929	14 647	0
Taxe parafiscale sur les spectacles (Fonds de soutien CNV)	20 227	20 832	30 188	9 356	49%	30 188	0	0	0	0	0	0	30 188	0
64 Charges de personnel	**792 581**	**870 010**	**868 408**	**-1 602**	10%	**367 157**	**77 494**	**71 031**	**47 678**	**25 081**	**258 112**	**172 818**	**868 408**	**-150 962**
Personnel permanent														
Personnel d'accueil (vestiaire & run)	640 126	741 270	732 548	-8 723	14%	227 090	51 278	58 604	14 651	14 651	219 764	146 510	732 548	0
Personnel bar														
Personnel intermittent technique	165 751	149 018	154 107	5 089	-7%	141 912	28 055	14 530	33 553	9 965	46 232	30 821	154 107	-150 962
Personnel intermittent artistique	7 799	9 722	8 036	-1 686	3%	6 303	0	0	0	990	0	743	8 036	0
Gratification de stage	3 534	0	6 359	6 359	80%	1 971	445	509	127	127	1 908	1 272	6 359	0
CICE	-30 530	-30 000	-32 642	-2 642	7%	-10 119	-2 285	-2 611	-653	-653	-9 793	-6 528	-32 642	0
														0
65 Autres charges de gest. courante	**68 778**	**69 914**	**92 316**	**22 402**	34%	**90 794**	**49**	**56**	**14**	**14**	**212**	**1 176**	**92 316**	**0**
SACEM / SPRE (droits d'auteur)	66 318	69 914	91 610	21 696	38%	90 575	0	0	0	0	0	1 035	91 610	0
Développement de l'ESS (fonds de garantie)	2 038	0	0	0	-100%	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Frais divers de gestion	422	0	706	706	67%	219	49	56	14	14	212	141	706	0
														0
66 Charges financières	**1 785**	**2 000**	**2 252**	**252**	26%	**698**	**158**	**180**	**45**	**45**	**676**	**450**	**2 252**	**0**
Intérêts des emprunts	1 785	2 000	2 252	252	26%	698	158	180	45	45	676	450	2 252	0
														0
67 Charges exceptionnelles	**2 896**	**0**	**3 638**	**3 638**	26%	**1 128**	**255**	**291**	**73**	**73**	**1 091**	**728**	**3 638**	**0**
Charges exceptionnelles	2 896	0	3 638	3 638	26%	1 128	255	291	73	73	1 091	728	3 638	0
														0
68 Dotations / Fonds dédiés	**18 919**	**18 233**	**56 450**	**38 217**	198%	**16 321**	**3 672**	**5 525**	**2 378**	**181**	**18 159**	**8 854**	**56 450**	**1 360**
Dotations aux amortissements	18 919	18 233	26 450	8 217	40%	10 021	1 572	725	2 378	181	1 359	8 854	26 450	1 360

Fonds dédiés	0	0	30 000	30 000	NC	6 300	2 100	4 800	0	0	16 800	0	30 000	0	
														0	
69 Participation salariés - impôts	**0**	**0**	**27 070**	**27 070**	NC	**8 392**	**1 895**	**2 166**	**541**	**541**	**8 121**	**5 414**	**27 070**	**0**	
Impôts sur les bénéfices	0	0	27 070	27 070	NC	8 392	1 895	2 166	541	541	8 121	5 414	27 070	0	
														0	
Total des charges (HT)	**2 217 769**	**2 380 869**	**2 755 306**	**374 437**	**24%**	**1 604 024**	**141 458**	**108 788**	**118 784**	**55 041**	**375 308**	**501 505**	**2 755 306**	**-149 601**	
70 Ventes / Prestations	**1 670 713**	**1 681 485**	**2 177 591**	**496 106**	**30%**	**1 224 977**	**88 843**	**3 409**	**186 036**	**124 306**	**0**	**550 020**	**2 177 591**	**0**	
Recettes spectacles billetterie	555 655	595 201	861 447	266 246	55%	861 447	0	0	0	0	0	0	861 447	0	
Recettes coproductions spectacles	0	3 650	1 797	-1 853	NC	1 797	0	0	0	0	0	0	1 797	0	
Recettes ateliers, expo, conférences	527	0	1 483	1 483	182%	0	0	1 108	0	0	0	375	1 483	0	
Accueil structures extérieures / location de salle	224 182	186 600	259 835	73 235	16%	585	31 236	2 301	101 408	124 306	0	0	259 835	0	
Recette bar / tabac	711 445	865 998	827 176	157 409	16%	344 274	54 681	0	80 808	0	0	347 414	827 176	0	
Recette restauration	158 721		196 231		24%	0	0	0	0	0	0	196 231	196 231	0	
Recettes vestiaires			23 615			16 868	2 927	0	3 820	0	0	0	23 615	0	
Recette merchandising			7			7	0	0	0	0	0	0	7	0	
Partenariat	19 692	30 036	6 000	-414	20%	0	0	0	0	0	0	6 000	6 000	0	
Autres ventes			0			0	0	0	0	0	0	0	0	0	
														0	
74 Subventions d'exploitation	**564 982**	**698 634**	**638 109**	**-60 525**	**13%**	**194 125**	**38 734**	**86 400**	**417**	**1 413**	**302 400**	**14 618**	**638 109**	**1**	
Fonctionnement	***115 000***	***225 000***	***160 000***	***-65 000***	**39%**	***33 600***	***11 200***	***25 600***	***0***	***0***	***89 600***	***0***	***160 000***	***0***	
Etat (DRAC, autres services extérieurs)	75 000	105 000	105 000	0	40%	22 050	7 350	16 800	0	0	58 800	0	105 000	0	
Région Rhône-Alpes	25 000	65 000	40 000	-25 000	60%	8 400	2 800	6 400	0	0	22 400	0	40 000	0	
Conseil Général de l'Isère	15 000	50 000	15 000	-35 000	0%	3 150	1 050	2 400	0	0	8 400	0	15 000	0	
Communauté d'agglomération - Metro	0	5 000	0	-5 000	NC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Compensation DSP	***380 000***	***380 000***	***380 000***	***0***	0%	***79 800***	***26 600***	***60 800***	***0***	***0***	***212 800***	***0***	***380 000***	***0***	
Ville de Grenoble	380 000	380 000	380 000	0	0%	79 800	26 600	60 800	0	0	212 800	0	380 000	0	
Projet	***26 387***	***0***	***10 000***	***10 000***	-62%	***10 000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***10 000***	***0***	
Etat (Préfecture de l'Isère - MILDECA)	0	0	10 000	10 000	NC	10 000	0	0	0	0	0	0	10 000	0	
Région Rhône-Alpes	1 387	0		0	-100%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Ville de Grenoble (hors compensation DSP)	25 000	0		0	-100%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Subventions & Aides à l'Emploi	***43 595***	***38 634***	***25 728***	***-12 906***	-41%	***8 345***	***934***	***0***	***417***	***1 413***	***0***	***14 618***	***25 728***	***1***	
FEDER	0	0		0	NC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
ASP	43 595	38 634	25 728	-12 906	-41%	8 345	934	0	417	1 413		14 618	25 728	1	
MCAE Isère Active (DLA,...) et autres aides	0	0		0	NC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Organismes professionnels/Sociétés civiles	***0***	***55 000***	***62 380***	***7 380***	NC	***62 380***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	62 380	0	
SACEM	0	20 000	10 000	-10 000	NC	10 000	0	0	0	0	0	0	10 000	0	
Aide à la Diffusion	*0*	*20 000*	*10 000*	*-10 000*	NC	*10 000*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	10 000	0	
CNV	0	35 000	52 380	17 380	NC	52 380	0	0	0	0	0	0	52 380	0	
Com1 - Droit de tirage	*0*	*20 000*	*24 229*	*4 229*	NC	*24 229*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	24 229	0	
Com7 - Aide à la diffusion	*0*	*15 000*	*8 151*	*-6 849*	NC	*8 151*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	8 151	0	
Aide exceptionnelle - Fonds d'urgence	*0*	*0*	*20 000*	*20 000*	NC	*20 000*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	20 000	0	
FCM	0	0	0	0	NC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
ADAMI	0	0	0	0	NC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
SPEDIDAM	0	0	0	0	NC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Entreprises privées (mécénat/parrainage)	***0***	***0***	***0***	***0***	NC	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	
					NC									0	
75 Autres produits de gestion courante	**4 272**	**750**	**4 436**	**3 686**	**4%**	**2 515**	**369**	**119**	**659**	**30**	**446**	**297**	**4 436**	**0**	
Adhésions associatives	670	750	950	200	42%	295	67	76	19	19	285	190	950	0	
Cotisations CE	1 000	0	833	833	-17%	581	75	0	178	0	0	0	833	0	
Cotisations abonnement	1 244	0	2 116	2 116	70%	1 474	190	0	452	0	0	0	2 116	0	
Produits de gestion	1 359	0	537	537	-60%	166	38	43	11	11	161	107	537	0	
	0													0	
76 Produits financiers	**1**	**0**	**433**	**433**	NC	**134**	**30**	**35**	**9**	**9**	**130**	**87**	**433**	**0**	
Produits financiers	1	0	433	433	NC	134	30	35	9	9	130	87	433	0	
														0	
77 Produits exceptionnels	**141**	**0**	**1 661**	**1 661**	NC	**515**	**116**	**133**	**33**	**33**	**498**	**332**	**1 661**	**0**	
Produits exceptionnels	141	0	1 661	1 661	NC	515	116	133	33	33	498	332	1 661	0	
														0	
78/79 Reprise de fonds dédiées / Transfert de Charges	**4 363**	**0**	**43 400**	**43 400**	NC	**9 114**	**3 038**	**6 944**	**0**	**0**	**24 304**	**0**	**43 400**	**0**	
Reprise de fonds dédiées / Transfert de Charges	4 363	0	43 400	43 400	NC	9 114	3 038	6 944	0	0	24 304	0	43 400	0	
														0	
Total des produits (HT)	**2 244 472**	**2 380 869**	**2 865 629**	**484 760**	**28%**	**1 431 381**	**131 132**	**97 039**	**187 155**	**125 791**	**327 778**	**565 354**	**2 865 629**	**0**	
SOLDE	**26 703**	**0**	**110 323**	**110 323**	**313%**	**-172 643**	**-10 327**	**-11 748**	**68 371**	**70 750**	**-47 530**	**63 849**	**110 323**	**149 601**	
864 Valorisation du bénévolat	**10 000**	**10 000**	**10 000**	**10 000**	0%										

CLE DE REPARTITION DETAILLEE	
Fonctionnement général	
Subventions d'exploitation	
Communication	Diffusion et affichage
	Honoraires artistiques et graphiques
	Annonces et insertions
	Supports promotionnels / Site internet
	Catalogues et imprimés
Prestation Nettoyage / Sécurité	Serv. ordre et sécurité / secours et incendie / Frais de gardiennage
	Nettoyage et entretien

CLE DE REPARTITION DETAILLEE							TOTAL
31%	7%	8%	2%	2%	30%	20%	100%
21%	7%	16%	0%	0%	56%	0%	100%
70%	5%	4%	5%	0%	0%	16%	100%
56%	7%	0,5%	10%	0,5%	7%	19%	100%

BAR LIEU DE VIE

Désignation		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Moyenne annuelle
Montant HT	Mercredi	2 104,42	1 653,53	1 148,83	2 025,39	**2 661,31**	2 890,84	1 810,30		**2 086,18**	**2 919,06**	1 440,13	**1 688,12**	2 038,92
	Jeudi	**2 536,99**	1 213,03	**2 983,26**	**3 326,94**	2 312,11	1 588,87	**3 979,62**		1 767,75	1 658,06	1 860,42	808,71	2 185,07
	Vendredi	1 393,90	**2 596,08**	2 147,06	2 258,57	2 391,35	**4 773,01**	2 088,47		1 917,04	1 676,37	**1 900,65**	1 291,73	**2 221,29**
	Samedi	718,88	1 320,18	2 601,12	1 317,65	1 131,34	537,90							1 271,18
	Moyenne Hebdo	**6 754,19**	**6 782,83**	**8 880,27**	**8 928,56**	**8 496,11**	**9 790,62**	**7 878,39**	**0,00**	**5 770,96**	**6 253,50**	**5 201,20**	**3 788,56**	**7 726,16**
Montant TTC	Mercredi	2 496,18	1 953,20	1 358,75	2 402,63	**3 310,08**	3 432,09	2 137,60		**2 474,30**	**3 458,13**	1 701,32	**2 003,00**	2 429,75
	Jeudi	**3 010,03**	1 430,53	**3 542,05**	**3 945,03**	2 924,15	1 876,42	**4 708,53**		2 096,78	1 966,28	2 202,05	958,80	2 605,51
	Vendredi	1 653,05	**3 075,60**	2 489,95	2 680,12	2 838,23	**5 649,87**	2 470,54		2 270,98	1 988,30	**2 263,48**	1 525,68	**2 627,80**
	Samedi	854,68	1 568,90	3 085,03	1 557,33	1 338,80	632,10							1 506,14
	Moyenne Hebdo	**8 013,93**	**8 028,23**	**10 475,78**	**10 585,12**	**10 411,25**	**11 590,48**	**9 316,67**	**0,00**	**6 842,06**	**7 412,70**	**6 166,85**	**4 487,48**	**9 774,49**

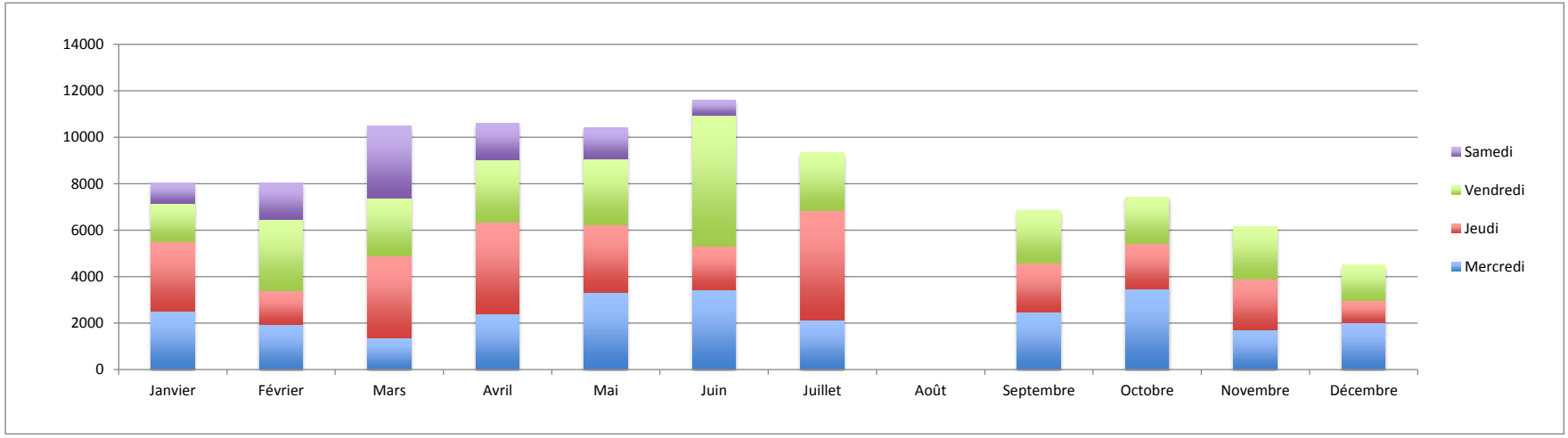

ANNEXE : ACTIVITE BAR / LIEU DE VIE

Evolution des recettes HT de 2015 à 2016

Jour	2015	2016	Evolution	
			Nbre	*Taux*
Mercredi	1258,40	2038,92	781	62%
Jeudi	2515,24	2175,69	-340	-13%
Vendredi	2017,92	2220,66	203	10%
Samedi	647,72	1271,18	623	96%
Total Hebdo	**6439**	**7706**	**1267**	**20%**
Moyenne Jour / s	**1610**	**1927**	**317**	**20%**

Mois	2015	2016
Janvier	7 888,41 €	26 541,76 €
Février	16 168,07 €	25 864,07 €
Mars	15 076,93 €	40 674,64 €
Avril	24 709,21 €	38 025,63 €
Mai	18 429,69 €	33 984,44 €
Juin	32 843,98 €	48 011,60 €
Juillet	22 220,65 €	43 265,75 €
Août	6 714,91 €	
Septembre	31 218,90 €	26 538,21 €
Octobre	22 664,18 €	24 973,99 €
Novembre	19 185,90 €	23 986,42 €
Décembre	19 086,66 €	15 154,22 €
TOTAL	**236207**	**347021**

Nb : fermeture du Bar / Lieu de Vie les samedis à partir du 2nd semestre 2016

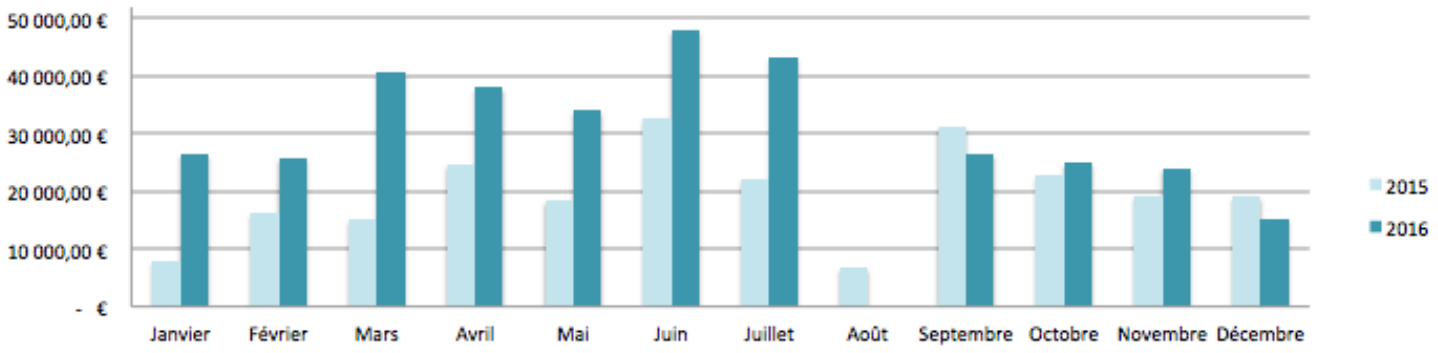

ANNEXE : ACTIVITE DE RESTAURATION

Evolution du nombre de couverts accueillis au Restaurant de 2015 à 2016

Jour	2015	2016	Evolution	
			Nbre	*Taux*
Lundi	45	49	4	9%
Mardi	50	57	6	13%
Mercredi	46	55	9	19%
Jeudi	56	66	10	18%
Vendredi	59	67	8	14%
Total Hebdo	**256**	**294**	**37**	**15%**
Moyenne Jour / s	51	59	7	15%

Mois	2015	2016
Janvier	696	966
Février	836	1098
Mars	1129	1190
Avril	1086	1181
Mai	548	860
Juin	1182	1216
Juillet	540	949
Août	136	
Septembre	1233	1466
Octobre	1121	1247
Novembre	944	1174
Décembre	784	1139
TOTAL	**10235**	**12486**

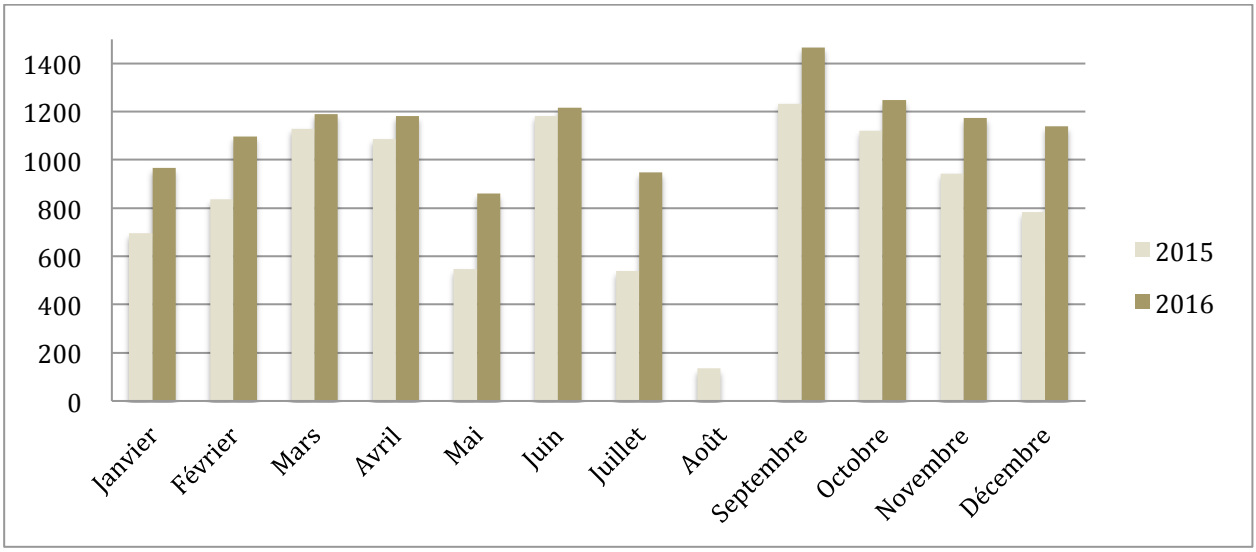

Budget réalisé restauration hors catering	Restaurant
60 Achats	**93 808**
Achats de spectacles et reversement co-réalisation	0
Reportage photo / vidéo	0
Animation atelier & conférence / Accompagnement artistique	0
Création animation vjing / scénographie	0
Achat matériel et équipement	1 509
Eau / électricité / gaz	6 655
Carburant véhicules	171
Fournitures d'entretien / petit équipement	2 335
Fournitures administratives	1 040
Fournitures régie	0
Achat de m/ses bar et accessoires (tabac, gobelets Ecocup, etc)	12 873
Achat de m/ses alimentaires	69 226
61 Services extérieurs	**11 995**
Diffusion et affichage	0
Nettoyage et entretien	7 096
Prestation technique	0
Location matériel administratif / Hébergement internet	0
Location matériel technique pour spect.	0
Location structure et équipement	0
Location matériel de transport	725
Maintenance et entretien véhicules	25
Maintenance et entretien technique / bâtiment	2 716
Maintenance informatique	0
Assurances	1 433
Etudes et recherches	0
Documentation / Formation	0
62 Autres serv. extérieurs	**4 710**
Commissions agents artistiques	0
Honoraires administratifs	0
Honoraires artistiques et graphiques	0
Honoraires techniques	0
Annonces et insertions	0
Supports promotionnels / Site internet	0
Catalogues et imprimés	516
Cadeaux aux usagers	2 301
Voyages et déplacements structure	0
Voyages et déplacements Artistes	0
Missions et hébergements structure	0
Missions et hébergements Artistes	0
Réception structure	0
Réception Artiste (catering)	0
Affranchissement et télécommunication	984
Frais bancaires	705
Cotisations et concours divers	205
Serv. ordre et sécurité / secours et incendie / Frais de gardiennage	0
Autres services extérieurs	0
63 Impôts et taxes	**2 856**
Taxe d'apprentissage et formation continue	1 391
Autres impôts et taxes (CFE)	1 465
Taxe parafiscale sur les spectacles (Fonds de soutien CNV)	0
64 Charges de personnel	**139 586**
Personnel permanent	142 850
Personnel d'accueil (vestiaire & run)	0
Personnel bar	0
Personnel intermittent technique	0
Personnel intermittent artistique	0
Gratification de stage	0
CICE	-3 264
65 Autres charges de gest. courante	**71**
SACEM / SPRE (droits d'auteur)	0
Développement de l'ESS (fonds de garantie)	0
Frais divers de gestion	71
66 Charges financières	**225**
Intérêts des emprunts	225

67 Charges exceptionnelles	**364**
Charges exceptionnelles	364
68 Dotations / Fonds dédiés	**4 427**
Dotations aux amortissements	4 427
Fonds dédiés	0
69 Participation salariés - impôts	**2 707**
Impôts sur les bénéfices	2 707
Total des charges (HT)	**260 747**
70 Ventes / Prestations	**241 241**
Recettes spectacles billetterie	0
Recettes coproductions spectacles	0
Recettes ateliers, expo, conférences	0
Accueil structures extérieures / location de salle	0
Recette bar / tabac	0
Recette restauration	196 231
Recettes vestiaires	0
Recette merchandising	0
Partenariat	0
Autres ventes	45 010
74 Subventions d'exploitation	**14 618**
Fonctionnement	***0***
Etat (DRAC, autres services extérieurs)	0
Région Rhône-Alpes	0
Conseil Général de l'Isère	0
Communauté d'agglomération - Metro	0
Compensation DSP	***0***
Ville de Grenoble	0
Projet	***0***
Etat (Préfecture de l'Isère - MILDECA)	0
Région Rhône-Alpes	0
Ville de Grenoble (hors compensation DSP)	0
Subventions & Aides à l'Emploi	***14 618***
FEDER	0
ASP	14 618
MCAE Isère Active (DLA,...) et autres aides	0
Organismes professionnels/Sociétés civiles	***0***
SACEM	0
Aide à la Diffusion	*0*
CNV	0
Com1 - Droit de tirage	*0*
Com7 - Aide à la diffusion	*0*
Aide exceptionnelle - Fonds d'urgence	*0*
FCM	0
ADAMI	0
SPEDIDAM	0
Entreprises privées (mécénat/parrainage)	***0***
75 Autres produits de gestion courante	**149**
Adhésions associatives	95
Cotisations CE	0
Cotisations abonnement	0
Produits de gestion	54
76 Produits financiers	**44**
Produits financiers	44
77 Produits exceptionnels	**166**
Produits exceptionnels	166
78/79 Reprise de fonds dédiées / Transfert de Charges	**0**
Reprise de fonds dédiées / Transfert de Charges	0
Total des produits (HT)	**256 216**

SOLDE	**-4 530**

"

Jour	Janvier					Février					Mars					Avril					Mai					Juin					Juillet					Août					Septembre					Octobre					Novembre					Décembre				Moyenne jour
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	
Lundi	35	38	39	55	52	57	44	38	62	55	38	50	0	36	40	51	61	0	0	26	58	36	38	43	42	43	55	75	46	0	0	0	0	0	0	60	61	52	43	45	64	62	63	0	40	48	41	48	68	61	46	0	49
Mardi	43	57	58	38	60	41	31	42	59	41	50	36	53	37	77	63	46	0	48	56	52	64	77	58	48	63	56	81	65	0	0	0	0	0	0	66	51	66	69	73	66	67	51	0	48	62	67	63	69	71	45	0	57
Mercredi	40	44	20	44	64	59	28	66	61	41	55	45	55	54	52	69	55	0	30	61	37	80	41	71	61	49	60	93	61	0	0	0	0	0	0	68	44	44	83	54	53	37	61	46	58	37	62	68	74	82	57	0	55
Jeudi	55	38	68	63	60	58	57	46	63	57	55	73	49	73	70	46	54	0	42	58	71	63	82	0	79	77	67	0	54	0	0	0	0	0	93	79	74	63	91	67	68	68	74	87	73	81	43	87	72	81	58	0	66
Vendredi	58	58	56	59	60	70	51	52	64	59	69	62	71	55	62	45	64	0	58	80	83	71	94	36	0	69	84	0	83	0	0	0	0	0	79	88	67	62	63	59	69	78	68	85	0	79	70	85	69	87	27	0	67
Total Hebdo	**231**	**235**	**241**	**259**	**296**	**285**	**211**	**244**	**309**	**253**	**267**	**266**	**228**	**255**	**301**	**274**	**280**	0	**178**	**281**	**301**	**314**	**332**	**208**	**230**	**301**	**322**	**249**	**309**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**172**	**361**	**297**	**287**	**349**	**298**	**320**	**312**	**317**	**218**	**219**	**307**	**283**	**351**	**352**	**382**	**233**	**0**	12 518
Moyenne jour / s	**46**	**47**	**48**	**52**	**59**	**57**	**42**	**49**	**62**	**51**	**53**	**53**	**46**	**51**	**60**	**55**	**56**	0	**45**	**56**	**60**	**63**	**66**	**52**	**58**	**60**	**64**	**83**	**62**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**86**	**72**	**59**	**57**	**70**	**60**	**64**	**62**	**63**	**73**	**55**	**61**	**57**	**70**	**70**	**76**	**47**	**0**	59

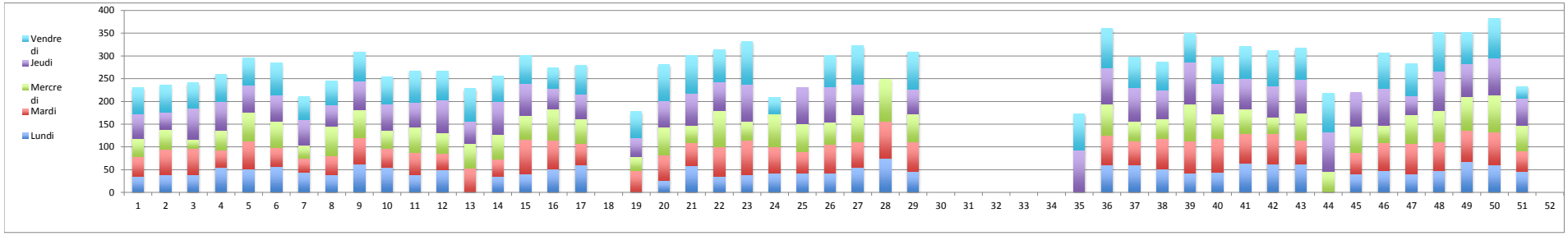

LA BELLE ÉLECTRIQUE
GRENOBLE | MUSIQUES AMPLIFIÉES

LISTE DU PERSONNEL PERMANENT AU 31.12.2016

Type de contrat		Fonction	Date d'entrée	*Groupe et échelon*	H/Mois	Nbre de Salariés	ETP	Qualification			Sexe	
								E.O.	*T.A.M.*	*Cadre*	*F*	*H*
CDI	CDI	Responsable de l'Action Culturelle	21/06/10	G4-3	151,67	1	1,00			1	1	
	CDI	Responsable adjoint restaurant	05/01/15	G6-6	151,67	1	1,00		1			1
	CDI	Directeur technique	18/01/16	G3-5	151,67	1	1,00			1		1
	CDI	Administrateur de production	18/08/16	G4-6	151,67	1	1,00			1		1
	CDI	Chef de cuisine	05/01/15	G4-1	151,67	1	1,00			1		1
	CDI	Régisseur Général	25/11/15	G4-1	151,67	1	1,00			1		1
	CDI	Directeur	04/02/13	G1-2	151,67	1	1,00			1		1
	CDI	Comptable principale	05/01/15	G4-1	151,67	1	1,00			1	1	
	CDI - CAE	Serveuse restaurant	12/01/15	G9-1	151,67	1	1,00	1			1	
	CDI	Responsable bar restaurant	01/10/14	G4-3	151,67	1	1,00			1		1
	CDI	Attachée à l'accueil	27/01/15	G6-1	151,367	1	1,00		1		1	
	CDI	Attachée à l'information	12/05/14	G6-8	151,67	1	1,00		1		1	
	CDI	Serveur restaurant / Employé polyvalent	04/01/16	G9-1	151,67	1	1,00	1				1
	CDI	Responsable adjoint bar	05/01/15	G6-3	130	1	0,86		1			1
	CDI	Administrateur	07/01/13	G2-5	151,67	1	1,00			1		1
	CDI	Commis de cuisine	04/01/16	G9-1	151,67	1	1,00	1				1
CDII	CDII Accueil	Hôte d'accueil	01/10/16	G9-1	20,83	1	0,14	1				1
		Hôtesse d'accueil	01/10/16	G9-1	20,83	1	0,14	1			1	
		Hôte d'accueil	01/10/16	G9-1	20,83	1	0,14	1				1
		Hôtesse d'accueil	01/10/16	G9-1	20,83	1	0,14	1			1	
		Hôtesse d'accueil	01/10/16	G9-1	20,83	1	0,14	1			1	
	CDII Bar	Barmaid	01/11/16	G9-1	20,83	1	0,14	1			1	
		Barmaid	01/11/16	G9-1	33,33	1	0,22	1			1	
		Barmaid	01/11/16	G9-1	20,83	1	0,14	1			1	
		Barman	01/10/16	G9-1	33,33	1	0,22	1				1
		Barmaid	01/10/16	G9-1	45,83	1	0,30	1			1	
		Barman	01/10/16	G9-1	45,83	1	0,30	1				1
CDD	CDD - CAE	Agent de catering	24/07/15	G9-1	151,67	1	1,00	1			1	
	CDD rempl.	Commis de cuisine	31/08/16	G9-1	151,67	1	1,00	1				1
					3 012,26	**29**	**19,86**	**16**	**4**	**9**	**13**	**16**